

Vol. 46—No — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 22 JANVIER 1960 — PRIX: SEPT CENTS

NOTES DE LA SEMAINE

Félicitations aux commissaires

Plus de 150 commissaires sont venus prendre part aux assises de notre Association et de la M.S.T.A. cette semaine. A St-Boniface, l'organisation marchait rondement et les orateurs ne manquèrent pas de faire ressortir le progrès accompli pendant l'année et les moyens de tirer profit davantage de conditions nouvelles. A Winnipeg, les services rendus par les nôtres à la M.S.T.A. conduisirent M. René Préfontaine à la présidence. On y sent une reprise d'énergie et une confiance marquée dans l'apport du groupe canadien-français. Honneur et responsabilité qui couronnent en quelque sorte des années de travail et de foi dans la politique de présence et de compréhension.

Début de session au Manitoba

Une double cérémonie a marqué l'ouverture de la deuxième session de la 26e législature manitobaine. En effet, il a fallu procéder d'abord à l'installation du nouveau lieutenant-gouverneur, l'hon. Errick French Willis, ce qui fut accompli au son de 15 coups de feu le vendredi 15 janvier.

Ainsi le discours du trône fut lu avec tout l'élan d'une voix nouvelle à l'ouverture officielle, le mardi 19 janvier, et avec le déploiement coutumier de dignitaires et de robes nouvelles. Les commentateurs ont vite fait de baptiser le programme législatif comme étant un nettoyage de bouts pendants et, de fait, le discours parle souvent d'extension, d'expansion, d'augmentation, de mise en vigueur par rapport à des projets lancés dans le passé.

Il y a cependant du nouveau aussi: construction d'un pouvoir hydro-électrique aux Grands-Rapides, au prix de $140,000,000; établissement de quelques communautés expérimentales pour les citoyens de descendance indienne; plan d'aide en vue de l'installation de systèmes d'eau et d'égouts dans les régions rurales; des programmes d'aide aux fermiers éprouvés.

On trouve dans le discours une phrase assez vague sur un sujet d'intérêt palpitant, le rapport de la Commission Royale MacFarlane. On l'étudiera quant à l'étendue de sa mise en vigueur et aux moyens d'y arriver. Les intentions de ce genre se prêtent aux interprétations les plus variées, mais la "considération sérieuse" par un gouvernement veut dire souvent, renvoi à plus tard. Cependant, un membre de la Législature a laissé entendre à plusieurs amis, cette semaine, qu'il s'attend à des précisions dans le sens d'une action non-partisane concertée. Les adversaires de l'aide aux écoles minoritaires se débattent avec tant de véhémence qu'ils laissent transpercer une anxiété intéressante, au sujet de l'attitude de la population silencieuse. En accordant foi à l'honnêteté de leurs concitoyens, les sympathisants construiront tranquillement mais inévitablement une opinion majoritaire favorable. Comme disent les Britanniques, à force de gagner des batailles, l'ennemi finit par perdre la guerre. Remarquons en marge de ce sujet les statistiques impressionnantes au sujet de la fréquentation scolaire au plan secondaire: augmentation provinciale au taux de 11.6 pour cent, et campagne, 30 pour cent.

Ottawa reprend son prestige

Depuis la victoire écrasante de l'hon. Diefenbaker et sa suite, l'an passé, les débats au Parlement suscitèrent peu d'intérêt général. Cette année, la session promet d'être plus productive, car le gouvernement doit défendre le bilan de ses activités, et l'opposition y trouvera des défauts. Le discours du trône a été remarquable par les longues explications sur le rôle du Canada dans les affaires mondiales, mais un grand nombre de projets d'intérêt domestique ont été mentionnés sans commentaire. On présentera un Bill des Droits de l'Homme, on donnera le droit de vote fédéral aux Indiens, on payera les pensions de vieillesse et des vétérans à l'étranger, on protégera les petits marchands. Il y aura en outre des bills privés par rapport au divorce, au drapeau, aux chèques bilingues. Pour sa part, M. Diefenbaker a déjà enragé l'opposition en parlant d'une réforme possible de la constitution du pays, sans y avoir fait allusion en Chambre. Le nombre comparatif des lutteurs demeurent le même, mais le gouvernement est moins populaire, ses députés moins dociles, l'opposition mieux organisée. Ca va pétiller.

Prévenances pour les fermiers

A Winnipeg et à Ottawa, on montre une délicatesse tout à fait charmante à l'égard du vote agricole, à l'heure actuelle. Le premier ministre a inséré un paragraphe assez long dans le discours du trône, au sujet de l'aide aux fermiers de l'Ouest dont les récoltes sont restées sur le champ et, le lendemain, il a fait suspendre la procédure normale des débats pour faire passer d'urgence la législation qui remédiera à cette situation désastreuse. Le paragraphe se lit ainsi: "La garantie aux cultivateurs d'une part équitable du revenu national, en assurant le maintien du niveau des prix des produits agricoles, n'a cessé de recevoir l'attention de mon Gouvernement qui continue d'attacher à cette question une importance primordiale. Nos fermes ont récolté des excédents, ce qui a nécessité une révision des mesures existantes de stabilisation des prix agricoles, afin d'assurer la réalisation de leur but fondamental sans une ruineuse accumulation d'excédents de stocks. La neige abondante et prématurée qui, dans les provinces des Prairies, a interrompu la moisson rend nécessaire l'adoption d'une mesure législative d'urgence qui sera étudiée à la première occasion."

Au Manitoba, le discours du trône a fait remarquer que 25,000,000 de minots de graminées ont été ensevelis sous la neige et que les programmes d'aide aux agriculteurs nécessiteront une grande partie du budget provincial. Les agences du gouvernement ont approuvé d'autre part, depuis le mois d'avril, pour $4,000,000 de prêts agricoles et le gouvernement annonce maintenant un plan d'assurance-récolte dans trois régions expérimentales, à l'ouest de la Rivière Rouge, dans les municipalités de Rhineland, Stanley, Roland, Thompson, Dufferin, Grey, Edward, Arthur, Brenda, Albert, Pipestone, Gilbert Plains, Grandview, Dauphin, Boulton et Silver Creek. 8,000 demandes de participation ont été reçues. On suivra avec intérêt ces expériences.

La foi en Dieu résoudra la surpopulation

MANILLE — Les délégués au premier congrès asiatique des médecins catholiques voient dans le surpeuplement de certains territoires et le mauvais partage des richesses les causes de l'accroissement effarant de la population mondiale.

Ils ont reconnu "que la situation n'est pas sans solution, mais ils se sont vigoureusement prononcés contre l'usage de remèdes tels que les avortements, la stérilisation et les méthodes anticonceptionnelles."

Portant la parole à la séance de clôture, le Dr Paulino Garcia, président de la Commission nationale des recherches scientifiques des Philippines, a déclaré qu'un propre usage des connaissances scientifiques accompagné d'une foi inébranlable en Dieu devrait permettre à l'homme de trouver la réponse à ce problème.

Récapitulant les vues exprimées par des collègues, le Dr Antonio Gispert, délégué des Philippines, a déclaré que la profession médicale ne devrait jamais se permettre de devenir l'outil de la limitation des naissances par des procédés artificiels.

Recommandations

Il a résumé ainsi les recommandations de ses collègues:

1. Favoriser une plus grande production agricole et industrielle chez les nations moins bien pourvues.
2. Pratique accrue de la continence dans le mariage.
3. Les nations progressistes devraient se porter à l'aide de leurs voisins moins fortunés d'Asie en vue de faire disparaître le spectre de la pauvreté.

La conférence de trois jours était sous les auspices de l'Association des médecins catholiques. Des médecins venant de 14 pays y ont participé.



M. Brunelle Léveillé a été élu, mercredi soir, président de l'Association des Commissaires d'écoles de Langue française du Manitoba.



M. René Préfontaine a été élu, mercredi, président de la Manitoba School Trustees' Association, organisation centrale provinciale, groupant commissaires urbains et ruraux.



M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles de la Saskatchewan, a été un spectateur assidu et orateur très goûté au congrès des commissaires manitobains cette semaine.

Premier congrès des commissaires d'écoles depuis la création des divisions secondaires

Les commissaires d'écoles de langue française sont venus de tous les coins de la province prendre part à leur congrès annuel, tenu à St-Boniface les 18, 19 et 20 janvier, concurremment avec le congrès de la Manitoba School Trustees' Association à Winnipeg. De 7 h. 30 à 8 h. 30, ils s'enregistrèrent lundi soir au gymnase Notre-Dame, alors que la fanfare La Vérendrye, sous la direction de M. Henri Devion, leur offrait les meilleures pièces de son répertoire.

La fanfare joua l'O Canada à 8 h. 30, M. l'abbé A. Hacault récita la prière, puis M. Brunelle Léveillé, vice-président de l'ACELFM, présenta brièvement et avec esprit chacun des orateurs invités pour la circonstance. Il a lu d'abord des messages de M. l'abbé M. Deniset-Bernier, aumônier en 1959, et M. R.-A. Pinsonneault, de Gravelbourg, président des commissaires de langue française de Saskatchewan, et a présenté aux congressistes M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles françaises du sud de la Saskatchewan.

M. R. Bockstael

M. Robert Bockstael, président de la commission scolaire de St-Boniface, vint souhaiter la bienvenue aux congressistes, puis il rappela qu'à pareille date l'an dernier on s'inquiétait de l'avènement des nouvelles divisions secondaires. Ces divisions sont devenues des réalités, dit-il, et il en résulte de nouveaux problèmes qu'il faudra certainement étudier au cours de ce congrès de 1960. Sans oublier ceux que soulèvent la réorganisation de la MSTA et les amendements à sa constitution, les recommandations de la Commission Royale MacFarlane, les progrès de la Manitoba Urban School Trustees Association et les inquiétudes des divisions urbaines face aux projets de centralisation sous une administration centrale métropolitaine. M. Bockstael conclut en demandant à tous d'influencer leurs représentants à la législature, pour qu'on prévienne la possibilité que St-Boniface soit englobée dans l'unité métropolitaine du Grand-Winnipeg et risque ainsi de perdre son entité propre et son caractère distinctif.

M. L. Rémillard

Le président de l'AECFM, M. Léo Rémillard établit un parallèle entre les problèmes graves de 1916 et les progrès de 1960, spécialement cette compréhension de nos droits que manifestent les recommandations de la Commission Royale MacFarlane. C'est que, dit-il, aujourd'hui comme en 1916 des Franco-Manitobains tenaces et convaincus ont su prendre les meilleurs moyens pour faire reconnaître nos droits. Dans ce groupe il y a particulièrement les commissaires qui tiennent en mains les positions stratégiques. Je souhaite donc, conclut-il, que votre congrès soit fructueux et que Dieu vous accorde ses dons de lumière pour vous et pour les autres.

M. R. Deleurme

M. René Deleurme, président de l'Association des Instituteurs de Langue française du Manitoba, félicita les commissaires qui sacrifient tant de leur temps gratuitement pour la cause de l'éducation, leur promit un congrès intéressant et fatigant, les remercia de tant faire pour les instituteurs dans leurs districts ou divisions et formula le voeu que ce congrès de 1960 soit particulièrement fructueux pour tous.

M. G. Lagacé

L'orateur suivant, M. Gérard Lagacé offrit les voeux de la jeune fédération des Associations de Parents et Maitres de Langue française du Manitoba. Rappelant que les APM veulent aider et seconder les commissaires dont la charge est si lourde, il fit le voeu que tous appartiennent à une Association: la commission scolaire de l'école Richard à Somerset n'a-t-elle pas elle-même fait les premières démarches, écrit au bureau de l'AECFM, payé les frais de transport du délégué et fondé une APM? Grâce aux APM, ajouta-t-il, nous avons appris à coopérer entre parents et maitres. Les parents ont mieux compris qu'ils sont les éducateurs, les maitres de leurs enfants; les maitres, de leur côté, savent mieux qu'ils n'ont pas seulement à enseigner la grammaire et les mathématiques, mais qu'ils sont aussi en quelque sorte les parents de leurs élèves. Il termina en invitant tous les commissaires à venir au premier congrès des APM dans quelques semaines.

M. R. Levasseur

M. Roger Levasseur, président des Jeunes Franco-Manitobains, vint ensuite exprimer devant MM. les commissaires les impressions et les voeux des jeunes qui sont appelés à continuer leur tâche, spécialement des jeunes de St-Boniface. Car il y a dans notre ville plusieurs groupements officiels de jeunes (Scouts et Guides, par exemple) qui travaillent fermement à la cause qui nous intéresse tous et s'efforcent par toutes sortes de moyens de développer un sain patriotisme et d'approfondir la culture française, assurant par là jusqu'à un certain point notre survivance nationale. Hélas! Ils ne constituent qu'une petite proportion de la jeunesse. Trop de jeunes ne connaissent pas avec précision les motifs qui incitent à conserver langue et coutumes, d'autres ne sont pas convaincus, plusieurs ne possèdent qu'un vocabulaire pauvre, une syntaxe défectueuse et qui fourmille d'anglicismes.

Le jeune orateur lança donc un cri d'alarme à MM. les commissaires, aux mamans, aux papas, aux instituteurs: "Nous comptons sur vous pour conserver nos coutumes et notre langue", dit-il, en disant aux commissaires particulièrement son admiration de jeune étudiant "pour le beau travail que vous accomplissez sans relâche et depuis des années".

(Suite à la deuxième page)



Son Honneur M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada, sera l'unique orateur à la réception du Club des 200 qui aura lieu le samedi 30 janvier à St-Boniface.

En Saskatchewan

Le Club des 100 (A.C.F.C.)

Encore un coup de coeur: nous arrivons!

Avec la présente liste, nous avons très exactement 92 membres pour l'année 1959, bien que nous ayons reçu 98 contributions. C'est que six personnes se trouvent à avoir versé deux contributions au cours de 1959: l'une pour 1958, l'autre pour 1959.

Nous arrivons au but!
Nous atteignons l'objectif!
Nous approchons l'idéal!
Encore un coup d'épaule et ça y est!
Pour Dieu et la Patrie!

Adressez toute communication à M. Antonio de Margerie, Vonda, Sask., ou à M. l'abbé Roger Ducharme, Gravelbourg, Sask.

CINQUIEME LISTE

M. l'abbé Dominique Dugas, Gravelbourg	$25.00
M. l'abbé Richard Larivière, Gravelbourg	25.00
Les religieuses de la Présentation, Prince-Albert	25.00
Mme Angéline Hamel, Neepawa, Man.	25.00
Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., Ponteix	25.00
M. et Mme Napoléon Chevrier, Gravelbourg	25.00
Les religieuses Jésus-Marie, Gravelbourg	25.00
Anonyme, Gravelbourg	25.00
Son Exc. Mgr Laurent Morin, Prince-Albert	25.00
L'hon sénateur W.-A. Boucher, Prince-Albert	25.00
M. Emile Blanchard, Prince-Albert	25.00
M. Emile Dupuis, Prince-Albert	25.00
Les Filles de la Providence, Prince-Albert	25.00
Anonyme, Prince-Albert	25.00
M. le Dr Edmour Gaudet, Prince-Albert	25.00
M. J.-B. Gaudet, Prince-Albert	25.00
M. Léonard Houle, Prince-Albert	25.00
M. Jean-Paul Houle, Prince-Albert	25.00

INSCRITS POUR L'ANNEE 1959: 92 MEMBRES.

Elargissement de la loi du jeûne et de l'abstinence

(Texte officiel)

Les jours de jeûne et d'abstinence dans le diocèse de Saint-Boniface décret de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque:

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

Nous prévalant de la faculté de dispenser des lois du jeûne et de l'abstinence, accordée par la Sacrée Congrégation du Concile, pour certains jours de l'année, le 28 janvier 1949;

Tenant compte des décrets de la même Congrégation, en date des 25 juillet 1957 et 3 décembre 1959, par lesquels ont été transférés le jeûne et l'abstinence des vigiles de l'Assomption et de Noël;

En plein accord avec les autres révérendissimes Ordinaires du Canada et en conformité avec ce qui se pratique le plus en plus dans tous les pays du monde;

Nous décrétons par les présentes que, à partir du mercredi des cendres de cette année, le 2 mars 1960, l'observance du jeûne et de l'abstinence se limitera aux jours suivants:

Abstinence seule: tous les vendredis de l'année;

Jeûne et abstinence: le mercredi des cendres; le vendredi saint; la vigile de l'Immaculée Conception (7 décembre); l'avant-veille de Noël (23 décembre);

En promulguant ce nouvel adoucissement, Nous désirons — selon que Nous le recommande d'ailleurs la Sacrée Congrégation du Concile — vivement "exhorter les fidèles, et spécialement les clercs, les religieux et les religieuses, à accomplir volontiers un surcroit d'exercices de perfection chrétienne, particulièrement à l'égard des pauvres et de ceux qui souffrent, et à prier selon les intentions du Souverain Pontife."

Sera le présent Décret lu au prône de toutes les messes, dans les églises, les chapelles et les autres lieux où les fidèles se réunissent pour la Célébration eucharistique, ainsi qu'au Chapitre des Instituts religieux d'hommes et de femmes, le dimanche de la Septuagésime.

Donné à Saint-Boniface, sous Notre Seing et Notre sceau, le seing de Notre chancelier et le sceau de Notre diocèse, ce dimanche, dix-septième jour du mois de janvier de l'An du Seigneur mille neuf cent soixante.

† Maurice,
archevêque de Saint-Boniface

Charles-J. Desorcy,
chancelier

* * *

GASPE (CCC) — On annonce cette semaine dans plusieurs diocèses du pays l'abolition de la plupart des jours de jeûne ecclésiastiques. Désormais, au Canada, les seuls jours de jeûne et d'abstinence dans l'année seront les suivants: le Mercredi des Cendres, le Vendredi saint, la vigile de l'Immaculée Conception, l'avant-veille de Noël (23 décembre).

Mais tous les vendredis de l'année seront jours d'abstinence aux trois repas.

"L'abstinence ne sera donc plus d'obligation que le vendredi, écrit Son Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque de Gaspé; le jeûne et l'abstinence que les quatre jours mentionnés plus haut.

"Le jeûne des autres vigiles, des quatre-temps et du carême disparait donc complètement, il n'est plus d'obligation."

Cet élargissement de la loi du jeûne et de l'abstinence a été octroyé pour deux motifs principaux, selon Mgr Bernier: "Le premier, c'est la difficulté où se trouvent en particulier les travailleurs, surtout ceux de la grande industrie, à observer pleinement, avec notre climat rude et froid, les prescriptions traditionnelles de l'Eglise quant à la qualité et à la quantité des aliments. Le second, c'est la facilité et la fréquence des déplacements et des voyages, où Nos fidèles se voient soumis à des législations différentes, les unes plus strictes et les autres plus bénignes sur ce point, et la confusion qui peut en résulter pour la formation juste et droite des consciences."

En 1949, S. S. Pie XII avait accordé aux évêques du monde entier certaines facilités de dispense touchant la loi du jeûne et de l'abstinence. C'est à chaque évêque qu'il appartient d'adopter pour son diocèse le régime qu'il juge le meilleur.

Ces élargissements s'accompagnent d'exhortations à la pratique de la pénitence et de la charité.

Ainsi Mgr Bernier parla en ces termes:

"A peine est-il besoin d'ajouter, Nos très chers frères, que si cette forme particulière de mortification corporelle se trouve ainsi partiellement supprimée, le grand précepte évangélique de la pénitence demeure. Nous devons tous savoir garder ce sens chrétien qui nous fasse accepter comme venant de la main de Dieu et en esprit de pénitence les difficultés de la vie, les exigences de notre baptême, les rigueurs du travail, et qui nous fasse embrasser aussi, selon les capacités de chacun et les invites de la grâce, quelque autre privation ou quelque autre mortification volontaire.

"Et c'est le Pape Pie XII lui-même qui concluait le décret dont Nous parlons ici (Sacrée Congrégation du Concile, 28 janvier 1949. — AAS. XLI, 1949, p. 32-33) par cette exhortation sortie de son grand coeur de père et de pasteur des âmes: 'La gravité même des temps que nous vivons doit être pour tous les fidèles, mais surtout pour les clercs, les religieux et les religieuses, un stimulant de plus aux pratiques volontaires de perfection chrétienne et aux oeuvres charitables, plus spécialement à l'égard des pauvres, des malades et des affligés. Que tous offrent aussi leurs prières aux intentions du Souverain Pontife'.

"Nous entretenons le ferme espoir que, sous la conduite éclairée et zélée de vos pasteurs d'âmes, vous saurez, Nos très chers frères, redoubler de soin dans la parfaite observance de ce qui reste des antiques prescriptions de l'Eglise en cette matière. Nous avons confiance que vous saurez compenser par la prière et par l'aumône l'adoucissement des impositions de l'Eglise au chapitre du jeûne et de l'abstinence. Et par là vous répondrez à à la maternelle indulgence de l'Eglise, qui veut avant tout, que ses fils se reconnaissent partout et toujours à ce qu'ils s'aiment vraiment les uns les autres."

Lettre de Paris

Pour que l'école cesse d'être l'enjeu des luttes politiques et idéologiques

par Maurice HERR
Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Les huit millions de jeunes Français, qui viennent de reprendre le chemin de l'école après les vacances de Noël et du Jour de l'An, ne savent pas qu'ils sont en guerre. Ils ne savent pas, dans leur juvénile insouciance, que "le gouvernement a pris la lourde responsabilité de porter atteinte à l'unité nationale en brisant l'unité de l'enfance, en faisant voter par le Parlement un texte qui conduit à la guerre scolaire permanente".

Les parents de ces petits étourdis ne sont guère mieux informés, car bien peu d'entre eux ont réussi à s'intéresser, dans un climat de fin d'année où les préoccupations sont autres, aux débats confus qui se déroulaient au Palais Bourbon et dans les coulisses politiques, autour du projet gouvernemental concernant "les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privé".

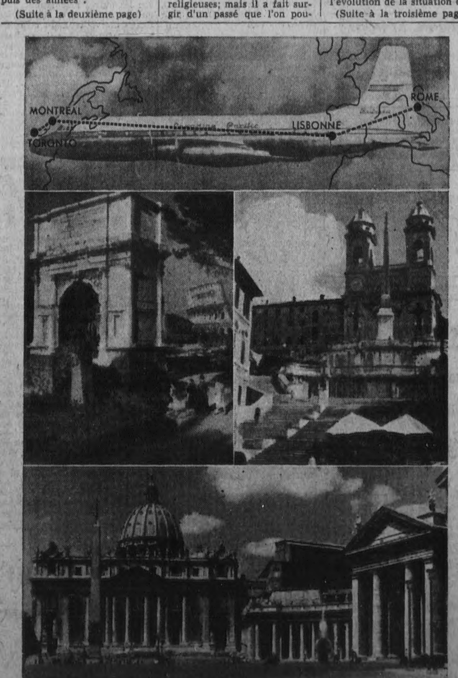
Ce projet a été voté à l'Assemblée nationale par 427 voix contre 71. Le débat n'a passionné que certains spécialistes des controverses politico-religieuses; mais il a fait surgir d'un passé que l'on pouvait croire enfoui dans l'Histoire, le fantôme délabré de l'anticléricalisme, qui s'est agité vainement sur la scène publique, ne trouvant ni auditoire ni écho pour ses contorsions et ses imprécations. Voilà pourquoi les écoliers ne savent pas qu'ils sont en guerre . . . parce qu'ils ne le sont pas!

* * *

Donc, le gouvernement de M. Michel Debré a estimé que le moment était venu de réparer l'injustice dont souffrent les catholiques français depuis plus d'un demi-siècle; il a jugé qu'il était conforme à l'équité comme à l'intérêt national que l'Etat cessât d'ignorer la profonde misère de l'enseignement libre catholique, grâce auquel 1,500,000 enfants sont instruits et éduqués dans 14,000 établissements, où se dévouent 75,000 maitres et professeurs.

Pendant des dizaines d'années, les catholiques de France se sont imposé les plus durs sacrifices pour faire vivre ces écoles libres, entièrement laissées à leur charge; l'évolution de la situation éco-

(Suite à la troisième page)



Le 4 mars prochain, la compagnie Canadian Pacific Airlines inaugurera le premier service aérien entièrement canadien Canada-Italie, avec des turbopropulseurs Britannia, qui assureront le service Toronto-Montréal-Lisbonne-Rome, par la route ensoleillée du sud de l'Europe. En 1960, Rome recevra plus de touristes que jamais à l'occasion des Jeux Olympiques. Cependant, l'historique ville de Rome a plus que les Olympiades pour attirer les touristes. Entre autres monuments mémorables de la Ville Eternelle, voici l'Arc de Titus, qui fut élevé en souvenir de la victoire de Titus à Jérusalem, en l'an 70 et en second plan, le célèbre Colisée, érigé en l'an 80. A droite, la Place d'Espagne, un des plus beaux coins de Rome, avec l'église de la Trinité des Monts à l'arrière plan. En bas, la Place Saint-Pierre et la basilique, qui est le plus grand temple de la chrétienté. Commencée en 1506, la basilique, dont le dôme est l'oeuvre de Michel-Ange, fut terminée 120 années plus tard. C'est le coeur de la Cité du Vatican, riche en trésors historiques et artistiques d'une valeur inestimable. (Photos Canadien Pacifique)

Accord de Madrid et Londres sur l'atome

MADRID — L'Espagne et la Grande-Bretagne ont conclu un accord sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique prévoyant la collaboration des gouvernements des deux pays dans ce domaine.

L'accord prévoit l'étude de la science atomique par des savants espagnols en Grande-Bretagne. L'Administration britannique de l'énergie atomique pourra également aider l'Espagne à se procurer en Grande-Bretagne des réacteurs et le carburant nécessaire à leur fonctionnement.



LES GAIS MANITOBAINS

REDACTEURS: Gabriel Dufault, Paul Boudry.
Secrétaire: Marie-Rose Gay
Responsables: Jacqueline Constant, Lucienne Beaudry, Edouard Gagnon et Pierre Boux.

Aurevoir Jean . . .

Un autre directeur vient de quitter les rangs des Gais Manitobains. C'est sans doute une calamité pour les membres, que nos directeurs ne gardent leur poste qu'un an environ. Ceci est dû au fait que nos directeurs doivent continuer leurs études; comme c'est le cas pour notre ami, Jean Hébert.

Jean est un membre actif des Gais Manitobains depuis 1955. Ce grand garçon blond, à la voix de tonnerre, et aux pieds agiles, a toujours aimé la gaieté, et il l'a toujours manifestée très ouvertement. Il est plein d'entrain et a toujours un petit mot pour ceux qui se sentent délaissés.

Jean est devenu notre directeur au début de l'année et le groupe a très bien fonctionné sous sa direction si habile. Il laisse derrière lui des souvenirs d'un jeune homme qui n'a pas hésité à sacrifier son temps libre pour apprendre aux jeunes comment s'amuser sainement.

Merci encore une fois Jean, pour ton dévouement inlassable, ton entrain, et la gaieté que tu as semée partout! Courage dans tes études et bonne chance pour l'avenir!

Rapport annuel

Depuis l'année dernière, les Gais Manitobains ont eu une série de sorties durant lesquelles ils démontrèrent leurs talents, leur joie et leur simplicité. Tous aiment s'amuser, n'est-ce pas? Comme secrétaire du groupe, je voudrais vous donner un compte rendu des principales activités de l'année 1959.

Le 4 janvier: Les membres ont chanté une messe radiodiffusée au collège. Ensuite, nous nous sommes réunis pour un déjeuner-communion où M. l'abbé M. Deniset-Bernier sut capter notre intérêt par une intéressante discussion.

Le 18 janvier: nous avons organisé une soirée spécialement pour les parents de nos membres.

Le 15 février: sortie en patins à glace, puis quelques danses au centre récréatif suivirent.

Le 22 février: deuxième déjeuner-communion et la suite de la conférence de M. l'abbé Deniset-Bernier.

Le 28 février: les Gais Manitobains se sont joints aux élèves de l'Université du Manitoba pour récréer un grand auditoire. Quelle magnifique soirée!

Le 2 mars: nous avons pris part à la campagne de la Croix-Rouge.

Le 8 mars: la chorale répète ses chants sur les ondes de CKSB.

Le 5 mai: un grand honneur . . . nous avons paru à la télévision au "Warren Davis Show".

Le 24 mai: pique-nique à Beauséjour.

Le 13 septembre: soirée d'adieu en l'honneur de Louis Beaulieu, qui poursuit maintenant des études fructueuses à Ottawa.

Le 15 septembre: sortie à Selkirk au "Home for Girls".

Le 14 novembre: soirée de Sadie Hawkins au centre récréatif.

Le 13 décembre: "Soirée Canadienne" pour tous les parents et amis des Gais Manitobains. Grand merci pour les nombreux encouragements que vous nous avez donnés.

Le 23 décembre: souvent, nous manifestons notre gaieté par le chant. C'est bientôt Noël, et c'est pourquoi nous marchons par les rues, la lanterne à la main, chantant quelques cantiques de Noël.

Le 25 décembre: plusieurs de nos membres chantèrent la messe de minuit au collège.

Le 27 décembre: Tous "courent la Guignolée. Après le souper, les Gais Manitobains prennent la soirée en main.

Le 29 décembre: sortie au "Home of the Good Shepherd".

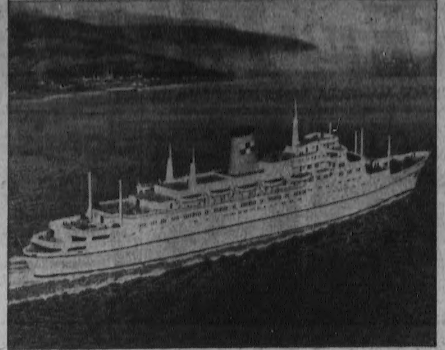
Le 30 décembre: les gens de l'hospice nous accueillirent avec de grands sourires. Après nos quelques danses et chants, les Soeurs Grises nous ont servi un délicieux goûter.

Le 31 décembre: quelques membres ont chanté à la veillée de prière à la cathédrale.

Canonisation d'un Espagnol au printemps

CITE DU VATICAN — Un nouveau saint sera proclamé au printemps prochain, vraisemblablement en avril, par le pape. Il s'agit du bienheureux Espagnol Juan de Ribera, qui vécut au seizième siècle et qui fut évêque, général et vice-roi.

Né à Séville le 20 mars 1532, Juan de Ribera, dont le père était vice-roi de Catalogne et de Naples, décéda à Valence (Espagne) le 6 janvier 1611.



Le nouvel "Empress of Canada" — Ce croquis d'un artiste fait voir l'apparence extérieure qu'aura l'"Empress of Canada", nouveau paquebot de 27,500 tonnes du Canadien Pacifique qui sera baptisé par Mme John G. Diefenbaker, épouse du premier ministre du Canada, lors de son lancement le 10 mai prochain, à Newcastle, en Angleterre. En annonçant la nouvelle, M. N. R. Crump, président du Canadien Pacifique, a dit que ce paquebot , qui sera le plus considérable de la flotte de sa compagnie, pourra transporter 1,060 passagers, dont 200 en première et 860 en classe touriste. Sa vitesse sera de 20 noeuds et il sera le plus gros océanique à remonter le Saint-Laurent jusqu'à Montréal. Il effectuera sa première traversée de l'Atlantique en avril 1961. Il sera entièrement climatisé et les décorations de plusieurs salles seront d'inspiration canadienne. (Photo Canadien Pacifique)

Premier congrès des commissaires d'écoles depuis la création des divisions secondaires

(Suite de la première page)

M. P. Martin

M. Paul Martin, président de l'Association des Commissaires, présenta le rapport des activités de 1959, rappela que l'Association envoya des représentants au premier congrès national des commissaires de langue française à Ottawa en mai dernier, fit ressortir qu'il faut absolument améliorer le système de finances de l'Association, parla des problèmes que pose la séparation de la MSTA et de la MUSTA, donna quelques directives précises au sujet de la conduite à tenir au cours du congrès de Winnipeg, spécialement en ce qui concerne les résolutions, comme celle des salaires accordés aux instituteurs.

Chacun des orateurs qui parla au cours de la première partie de la soirée fut vivement applaudi, et M. Léveillé mérita personnellement des félicitations pour ses présentations toujours au point.

Mardi soir, après une journée de travail intensif à Winnipeg, les commissaires se réunissaient encore plus nombreux que la veille dans la salle académique du collège de St-Boniface, sous la présidence de M. Paul Martin. M. René Préfontaine agissait comme secrétaire.

Après s'être entendus sur la procédure à suivre le lendemain lors de l'élection des candidats à l'exécutif de la MSTA et ceux qu'il faudra présenter ou appuyer, M. Martin invita un à un les orateurs de la soirée. D'abord, le R. P. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles.

Le R. P. Ramaekers

Le Père Ramaekers demanda particulièrement aux commissaires de se servir de leur influence, en ce temps où se multiplient partout dans leurs districts et divisions scolaires les nouvelles constructions, pour établir du même coup des traditions nouvelles. Par exemple, dit-il, pourquoi ne pas mettre tout en oeuvre pour hausser le niveau intellectuel de nos garçons et filles, et du coup éliminer les faillites scolaires? A ce sujet il rappela que relever le niveau de l'enseignement du français, c'est du coup permettre aux élèves de progresser en anglais, et il illustra cette vérité par quelques exemples éloquents.

Pour assurer ce progrès dans l'enseignement du français, il incita les commissaires à établir un système de contrôle dans leurs écoles au double niveau élémentaire et secondaire, il les invita à assurer la coordination de cet enseignement pour favoriser la progression d'un grade à l'autre, à profiter des octrois provinciaux pour enrichir les bibliothèques de livres français attrayants et à la page, et à tirer parti des nombreux films français que l'ONF a déposés pour nous au secrétariat de l'Association d'Education.

M. l'abbé Raymond

M. l'abbé Pierre Raymond, aussi visiteur des écoles, commença par dire qu'il approuvait entièrement les conseils du Père Ramaekers, puis il ajouta quatre remarques personnelles:

1) Etant donné que le temps consacré à l'enseignement du français durant les heures de classe est plutôt limité, il incita les commissaires à étudier la possibilité d'au moins une heure d'étude après les classes, de retarder en conséquence le transport par autobus, de sorte que les enfants n'arrivent à la maison qu'après avoir bien accompli leurs devoirs. Les élèves seraient assurés de meilleurs succès, les parents et les maitres n'en seraient que plus encouragés;

2) Les commissaires ne pourraient-ils pas accorder des subsides au Comité de Fonctionnement Scolaire, pour qu'il voit à faire préparer et publier un excellent cours de français, l'envoie aux parents qui pourront l'étudier à la maison ou au cours de réunions de leur APM, et au moment venu seront en mesure d'aider leurs enfants dans leurs études;

3) Rappelant qu'au cours du dernier congrès de l'AECFM il avait proposé que nos divisions établissent un service d'orientation professionnelle, pour le bien de nos garçons et de nos institutions pour garçons (Collège de St-Boniface, Juniorat et Maison St-Joseph d'Otterburne), il renouvella sa proposition directement aux commissaires présents;

4) Enfin, M. l'abbé Raymond demanda que les commissaires favorisent l'enseignement du français aux élèves anglophones qui de plus en plus fréquentent nos écoles, et fassent pour cela pression auprès des parents.

M. l'abbé Ducharme

Le troisième orateur, M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles du sud de la Saskatchewan et représentant de sa province au congrès, permit tout d'abord quelques instants de repos aux congressistes en leur faisant chanter quelques refrains entrainants du chant officiel des commissaires de sa province. Puis il offrit à tous les souhaits de ses compatriotes de la province voisine et le tribut de son admiration: "Le Manitoba est notre modèle, dit-il, et depuis une semaine j'ai eu l'occasion de mieux connaître vos activités et le secret de vos victoires".

Il continua en donnant quelques détails instructifs au sujet des diverses associations françaises de la Saskatchewan: l'ACFC, fondée en 1912 par un commissaire; l'Association des Commissaires de langue française, fondée en 1917 et munie d'un statut légal; l'AFCIS qui depuis 6 ans permet aux instituteurs de se perfectionner toujours davantage selon les exigences de leur profession; Foyer-Ecole qui, avec les autres associations, met tout en oeuvre pour assurer les succès merveilleux du concours annuel de français; certains moyens extracurriculaires, comme le concours oratoire et le festival de la Bonne Chanson qui complètent si efficacement la formation des jeunes . . . M. l'abbé Ducharme conclut ses paroles en renouvelant ses félicitations et le tribut de son admiration.

Progrès et projets

Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote** et président du Comité d'enquête de l'AECFM, avait intitulé sa causerie: "Le progrès par l'entente". Car, dit-il, il importe parfois de ne pas tant s'attarder à nos graves problèmes qu'à nos victoires et progrès. Le Père Durocher fit donc ressortir à quel point nous sommes tous fiers de nos divisions et de nos commissaires qui ont su se hisser au niveau élevé de leurs responsabilités nouvelles. Il parla ensuite de la reconnaissance officielle, pour fins d'octrois, de nos manuels scolaires, de la nomination d'un nouvel inspecteur de langue française, etc.

Dans la deuxième partie de sa causerie, il fit quelques remarques de très grande opportunité. Premièrement, de la nécessité pour les commissaires des divers districts ou divisions de toujours collaborer avec le secrétariat de l'Association, de toujours consulter qui de droit avant d'agir; deuxièmement, d'établir une nette distinction entre le plan élémentaire et le plan secondaire; troisièmement, de nourrir une sympathie efficace envers les élèves de langue française qui ne sont malheureusement pas dans nos quatre divisions, "car, dit-il, vous avez aussi des responsabilités envers ces élèves" et c'est le bien ultime de tout le groupe franco-manitobain que vous devez poursuivre.

En guise de conclusion, le Père Durocher fit allusion à certains projets d'avenir immédiat, comme celui d'alléger quelque peu le fardeau financier de l'AECFM en trouvant moyen de payer les salaires de nos deux visiteurs grâce à une toute petite modification apportée à l'Acte Scolaire.

Puis il redit toute son admiration aux commissaires de langue française qui jouent un rôle si efficace de liaison et de présence dans la MSTA et méritent pleinement le titre de "trustee", de dépositaire du bien le plus précieux: l'éducation de notre jeunesse.

Le contentement transperçait sur tous les visages au début de la troisième réunion d'études, dans la salle académique du collège, car dans l'avant-midi, à Winnipeg, le secrétaire des commissaires de langue française, M. René Préfontaine, avait été élu président de la MSTA. D'autre part, MM. Léo Lacroix, de Baie St-Paul Ouest, et Antonio Dumont, de Mariapolis, ont été élus directeurs de cette société. La soirée était rehaussée par la présence de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, ainsi que par celle de MM. André Rouleau et E. Gagnon, visiteurs de Québec. M. Martin, président, après l'ouverture de la séance, a rendu hommage à la mémoire de feu l'hon. Marcel Boulic.

M. Guy Sylvestre dirigeait les élections, avec l'appui de M. Gilbert Préfontaine et de quatre scrutateurs, MM. L. Saquet, L. Nolette, A. Comte et L. Landry, ces derniers n'ayant eu de fait rien à faire. Voici les résultats de cet exercice: M. Brunelle Léveillé (St-Boniface), président; M. Paul Martin (St-Claude), président sortant de charge; M. Robert Bockstael (St-Boniface), 1er vice-président; M. Camille Chaput (Ste-Anne), 2e vice-président; MM. Louis Saquet (Laurier), Pierre Baril (St-Jean-Baptiste), François Palud (Aubigny), le docteur H. Delaquis (Lourdes), Joseph Boulet (Dunrea), L. Marcoux (St-Boniface), Jean Dheilly (Haywood) et Félix Bruneau (St-Claude), tous conseillers. Une discussion s'étant amorcée au sujet de la répartition géographique des régions traditionnelles, il fut résolu de référer la question au nouvel exécutif.

Dans son allocution liminaire M. Léveillé a loué le dévouement des membres de l'exécutif, dont notamment MM. Saquet, Dheilly et Dumont, qui entreprennent de fatigants voyages pour se rendre aux réunions au cours de l'année, et cela à leur propre frais. Ainsi faut-il voir aux finances de l'Association. (Le rapport financier révèle un surplus de 80 cents.)

M. Léveillé promet de s'occuper de la question géographique en vue de tenir des réunions régionales à l'avantage de plusieurs groupes de commissaires de la campagne. Il remercie le collège, le journal et le poste pour leur coopération.

Invité à prendre la parole, Mgr Baudoux remarque d'abord que le congrès s'est déroulé dans un esprit libre de tension, en comparaison des réunions qui depuis quelques années ressentaient nos difficultés à la MSTA.

Il exhorta les commissaires de ne jamais oublier ceux qui ont été moins bien servis par la répartition des divisions et d'autre part de pousser à plein le rendement que les divisions peuvent nous permettre. "Ne soyons pas chiches et ne manquons pas de prendre des initiatives dont nos enfants pourront profiter."

Au sujet du rapport de la Commission Royale MacFarlane, Mgr Baudoux dit qu'on ne peut jamais trop en faire les louanges à tous les points de vue. Quant à la place de la religion à l'école (Chapitre XI), nous avons été exaucés et il faut continuer à prier pour que la législation nécessaire soit approuvée. Ne jamais désespérer, mais ne soyons pas optimistes aux bras croisés. Tous les commissaires doivent étudier ce rapport en marge du mémoire qui a été présenté au nom des catholiques à la Commission. Il est très regrettable que nous en ayons beaucoup qui vivent en véritables capitalistes. Ils contrôlent leur école et oublient qu'il y en a d'autres moins à l'aise.

Au sujet de l'enseignement du français, Mgr Baudoux souligne que le Rapport présente des possibilités intéressantes, surtout en un temps où beaucoup d'anglophones expriment le désir de se rapprocher de nous sur ce point. Il y a cependant un trop grand nombre d'élèves qui abandonnent l'étude du français de l'Association chez nous à partir de la huitième année et pendant leur cours primaire-supérieur. Cela est dû à la loi du moindre effort, au manque de convictions chez les parents et au programme scolaire qui impose l'anglais à coeur de jour. Il faut que nos efforts soient proportionnés aux obstacles et les commissaires peuvent aider les parents par le choix d'instituteurs et d'institutrices véritablement des nôtres.

Mgr l'archevêque a profité de l'occasion pour faire une mise en garde contre la tendance vers la coéducation qui n'est "à aucun point de vue une situation idéale" et il cite à cet effet un document romain, basé sur une vaste enquête.

Enfin, Mgr Baudoux félicite les commissaires de leur dévouement, qui se poursuivent depuis des années, au service d'une mission au sens strict comme mandataires des parents. Il souligne comme qualité fondamentale de cette charge, un désintéressement et un souci du bien commun.

Ayant été retenu au banquet officiel de la MSTA, M. Préfontaine est arrivé en retard au collège et il a profité d'une ovation spontanée pour exprimer ses remerciements à tous ceux dont l'appui nous a mérité l'honneur de la présidence. Il a signalé qu'une résolution a été approuvée en faveur d'un amendement en principe, aux règlements du ministère, qui permettrait à nos divisions d'embaucher un visiteur d'écoles comme surveillant du français, moyennant un octroi, comme cela peut se faire maintenant dans les divisions urbaines globales.

Un goûter, gràcieusement servi par les membres de la Commission scolaire de St-Boniface, termina la soirée. Plus tard on a élaboré une résolution au sujet des écoles minoritaires de la province. Et tous de reprendre la besogne avec joie et de ferme propos.

Les électeurs de la Seine approuvent un règlement scolaire de $798,000

Par vote de 1,358 contre 246, les électeurs de la Division de la Seine ont approuvé lundi de cette semaine un règlement scolaire de $798,000.00. Le produit des obligations sera consacré à la construction de quatre nouvelles écoles secondaires avec 51 salles de classe et des auditoriums. Les écoles seront situées à St-Adolphe, Lorette, Ste-Anne et La Broquerie. En d'autres endroits, la commission louera des salles de classe dans les écoles élémentaires.

Voici le détail de la votation d'après le lieu du bureau de scrutin, mardi matin: St-Adolphe: 158 (oui), 4 (non); St-Norbert: 131-12; La Salle: 55-15; Ile-de-Chênes: 17-53; Grande Pointe: 17-7; Lorette Centre: 240-3; Lorette Ouest: 305-13; Rosewood: 13-22; Lorette Est: 39-23; Ross: 13-17; Ste-Geneviève: 13-23; Ste-Anne Ouest: 198-27; Ste-Anne Centre: 27-5; Richer: 50-2; La Coulée: 5-0; La Broquerie: 269-9; Marchand: 18-4; Woodridge: 17-0; St-Labre: ? ; Sandilands: 7-3; Moose Meadow: 6-4. Total: 1,358-246.

Au Congrès des Hebdos les 22 et 23 janvier dans la ville de Québec

Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, prendra part à la réunion générale d'hiver de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada, à Québec, les 22 et 23 janvier. Toutes les séances se tiendront au Château Frontenac.

Les sujets d'étude de cette réunion seront: le budget de 1960, le financement du bureau d'affaires, la révision de la constitution, le conseil de presse, les concours annuels, les contrats collectifs, le cours de journalisme, le congrès de 1960 et autres questions.

En ce mois de janvier 1960, 104 hebdomadaires de langue française font partie de l'Association, dont 98 de la province de Québec, 3 de l'Ontario, 1 du Nouveau-Brunswick, 2 de l'Ouest (**La Liberté et le Patriote** et "La Survivance").

Le P. Bédard profitera de ce voyage pour promouvoir des projets de l'A.E.C.F.M. auprès du Département d'Instruction publique de la province.

Trois groupes convoitent ce poste privé de la TV

Le Bureau des gouverneurs de la diffusion canadienne tenait ses séances publiques à l'hôtel Fort Garry au cours de la semaine dernière en vue d'écouter les différents mémoires présentés par ceux qui sont intéressés à obtenir le permis d'exploitation pour un second poste de télévision à Winnipeg.

Depuis déjà plusieurs mois le gouvernement canadien a annoncé qu'un permis pour un second poste de télévision serait accordé dans quatre grands centres et Winnipeg était le premier endroit où siégeait le Bureau des gouverneurs pour écouter les candidats qui avaient déjà soumis leur demande par écrit. (Il est entendu que cette décision n'affecte nullement l'établissement prochain d'un poste satellite de français à Winnipeg.)

Winnipeg était donc le point de mire et plusieurs diffuseurs, tant de la radio que de la télévision, assistaient à ces assises pour en connaître non seulement la procédure mais aussi les questions que poseraient aux candidats les membres de ce bureau important. On sait que le Bureau est présidé par le Dr A. Stewart et composé de 15 membres, dont 14 assistaient à la réunion de Winnipeg.

Trois groupes importants se présentaient devant le Bureau pour faire leur demande, ayant à leur tête respectivement: MM. R. Misener, J. O. Blick et Joseph Harris.

Le groupe dont M. Misener était le porte-parole se fait remarquer de trois façons. D'abord il s'agit de personnes expérimentées dans l'exploitation de la radio, sans affiliation avec d'autres moyens de communication; des hommes d'affaires d'un peu partout dans la province, et non seulement citoyens de Winnipeg; des représentants de plusieurs entreprises dédiées à maintenir la richesse culturelle du Manitoba, évitant directement et indirectement l'uniformité américaine.

En plus de ces demandes pour la télévision, il y avait une demande pour un autre poste de radiodiffusion faite par M. Jack Shapira, de Winnipeg, ainsi que d'autres demandes pour augmentation de puissance et postes de radio dans d'autres villes du pays. Les réunions furent suivies de près et mercredi et jeudi plus de 500 personnes encombraient la salle de concert à l'hôtel Fort Garry.

On sait que M. Roger Duhamel est vice-président du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion canadienne et que MM. Ivan Sabourin, de Montréal, et Guy Hudon, de Québec, sont les représentants du groupe canadien-français. Malheureusement, M. Hudon n'avait pas pu se rendre à la séance de Winnipeg.

Il y avait aussi des visiteurs des provinces de l'est du pays, entre autres le Dr Charles Houde, président du poste de radio et télévision, New Carlisle, N.-B.; M. Daigle Alban, secrétaire permanent du Conseil acadien de Moncton, N.-B.; M. J.-Léo Achey, président de CKBR, Bathurst, N.-B. De Montréal, il y avait M. Marcel Provost, du poste CKVL et M. Roger Baulu, annonceur connu avantageusement non seulement au Canada mais outre-frontière.

Les candidats auront donc à attendre avec anxiété, car le président a mentionné qu'on annoncerait d'ici la fin du mois le nom du groupe à qui on accorderait un permis d'exploitation.

Pour qu'une réprimande porte du fruit, il faut que cela coûte de la faire; et il faut la faire sans une ombre de passion dans le coeur. — Ste THERESE.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Cinq ministres de langue française en vedette à la session fédérale

(Abrégé du Droit)

OTTAWA — L'influence des représentants du Canada français au sein du cabinet Diefenbaker se mesurera, au cours de la session qui vient de commencer à Ottawa, moins par leur nombre que par l'ampleur des fonctions que le premier ministre leur a attribuées.

Défense nationale

Le plus lourd fardeau repose sur les épaules de l'hon. Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense nationale et député de Longueuil, P.Q. On sait qu'avec l'hon. George Pearkes, il a la haute main sur l'affectation de plus d'un milliard et demi de dollars et il exerce sa juridiction sur 120,000 hommes.

L'année 1960 enregistrera une compression de ces dépenses et de ces effectifs, affirme-t-on de tous côtés. Le débat virulent de février dernier, quand Diefenbaker a suspendu la construction de l'Arrow, va certes reprendre avec autant d'acrimonie quand les Communes discuteront des crédits de la Défense nationale, et M. Sévigny devra répondre adroitement aux questions des libéraux et cécéfistes, spécialement à cette question: "L'hon. Green, ministre des Affaires extérieures, a affirmé à son retour du conseil des ministres de l'Otan que l'Est et l'Ouest en viendront à un accord sur le désarmement dans un avenir pas trop éloigné. Alors, demandera l'Opposition, pourquoi continuer de demander des crédits pour acheter des armes et maintenir des troupes. Le Canada ne devrait-il pas donner l'exemple en matière de désarmement?" M. Sévigny devra toujours trouver des réponses . . .

Production de défense

Qui ne connait cette boutade de C. D. Howe: "Le ministère de la Production de défense remplit les commandes de matériel que lui passe le ministère de la Défense nationale. Il n'a pas de ligne de conduite à tracer; il en a à suivre." Les déclarations aux Communes au printemps de 1959 de l'hon. Raymond O'Hurley, député de Lotbinière, P.Q., et titulaire de ce ministère, empêchent de croire à ce rôle purement mécanique; on s'aperçoit plutôt de la complexité des besognes qui incombent à ce ministère.

M. O'Hurley ne s'occupe pas seulement de soumissions, il doit de plus régler les modalités de l'accord sur le partage des contrats de défense entre le Canada et les Etats-Unis. Les Etats-Unis ont une loi qui oblige à acheter tout matériel de défense chez eux. A M. O'Hurley revient le soin de convaincre ses confrères de la république voisine du fait que la défense antirusse étant organisée sur une base continentale, les contrats afférents doivent aussi se répartir sur le plan continental.

L'hon. O'Hurley s'est toujours bien tiré d'affaire à la Chambre, devant les questions des députés. En 1960, il devra user de la même habileté durant les débats sur l'achat des Bomarc et sur l'installation des 45 nouvelles stations de radar en notre pays.

Solliciteur général

Le mandat confié au solliciteur général est assez mince, en soi. Les libéraux n'ont pas manqué de faire des gorges chaudes là-dessus. Mais la tâche de l'hon. Léon Balcer, député de Trois-Rivières, P.Q., a beaucoup d'envergure, car en plus d'accomplir son travail (qui en fait une sorte d'adjoint du ministre de la Justice) il siège au Conseil du Trésor, dont les séances influent sur la gestion des finances de l'Etat.

Les augures politiques ont d'ailleurs prédit qu'en 1960 M. Balcer se verra confier un autre ministère. La mission diplomatique qu'il a remplie en Indonésie l'automne dernier a convaincu des observateurs que M. Diefenbaker le prépare à des fonctions encore plus lourdes de responsabilités.

Les Mines

L'avenir commercial du Canada est lié à ses exportations de nickel, de zinc, de plomb, de minerai de fer, d'uranium et de pétrole. En d'autres mots, l'avenir du Canada est axé sur l'essor de nos mines. C'est dire l'importance primordiale du ministère confié à l'hon. Paul Comtois, député de Nicolet-Yamaska, P.Q., qui a fait de nombreux voyages de l'Atlantique au Pacifique pour visiter les centres miniers, rencontrer les principaux de ses 4,000 fonctionnaires et inaugurer de nouveaux édifices. Le premier lui a aussi confié diverses fonctions d'ordre diplomatique, par exemple en Afrique en décembre dernier pour l'inauguration d'un nouveau parlement au Cameroun.

Jusqu'ici, le ministre des Mines n'a pas eu maille à partir avec l'opposition à la Chambre des communes. Les deux fois qu'il a dirigé l'examen de ses prévisions budgétaires, tout s'est passé dans l'harmonie. Mais vu que les perspectives du marché de l'uranium se sont soudain assombries cet automne, libéraux et cécéfistes ne manqueront pas d'en rejeter le blâme sur le programme gouvernemental. C'est alors que le responsable de l'exploitation de l'uranium au Canada deviendra la cible des membres de l'opposition.

Le secrétariat d'Etat

Depuis des années, le secrétariat d'Etat n'offre guère de prise à l'opposition. En 1960, les choses se passeront autrement. Le mécontentement règne au sein de la fonction publique. Les employés de l'Etat fédéral en veulent à l'hon. Fleming qui leur a refusé une augmentation de traitement. Des menaces de grève ont fusé à gauche et à droite. Les membres de l'opposition sauront exploiter ce mécontentement, et l'hon. Henri Courtemanche n'aurait pas eu trop des talents d'orateur qui l'ont rendu célèbre, au temps de ses études à l'Université de Montréal, pour sortir sans éraflures de ces passes d'armes, mais il devenait sénateur mercredi de cette semaine.

Il est donc à prévoir que les ministres du Canada français auront un rôle de vedette à jouer au cours de la session fédérale qui a commencé à Ottawa la semaine dernière.



L'on voit ci-dessus l'hon. Antonio Barrette, nouveau premier ministre de la province de Québec, accompagné de deux membres du cabinet provincial, les hon. Jean Bourque, à gauche, et Joseph-D. Bégin, à droite. (Photo CW)

Les législateurs de cinq provinces à l'oeuvre — en vue des élections

OTTAWA — Comme on s'attend à ce qu'il y ait cette année quatre ou cinq élections provinciales, un intérêt politique inusité est concentré sur les Législatures en session ou à la veille de siéger.

Un double intérêt est centré sur le Québec, où non seulement on s'attend à une élection cette année, mais où le nouveau premier ministre Antonio Barrette tente de voler de ses propres ailes à la Législature comme successeur soudain de MM. Maurice Duplessis et Paul Sauvé.

Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, la Saskatchewan — et peut-être la Colombie-Britannique — sont les autres provinces où il y aura peut-être des élections générales en 1960.

En Saskatchewan

La Législature de la Saskatchewan, qui débutera le 11 février, durera environ six semaines et le premier ministre, M. T. C. Douglas ira devant le peuple peu après.

La législation que le gouvernement proposera comprend:

1. Un plan d'assurance payé à l'avance par rapport aux soins médicaux, auquel les libéraux, les conservateurs et les créditistes s'opposent.

2. Une loi d'amélioration agricole pour apporter l'eau jusqu'aux maisons de ferme.

3. Une interdiction sur les timbres-primes et les primes, si l'on juge que la législation fédérale est inefficace.

En Nouvelle-Ecosse

La Législature de la Nouvelle-Ecosse, où les progressistes-conservateurs, sous le premier ministre Robert Stanfield, sont en majorité, entrera en session le 24 février. On est d'avis qu'il y aura une élection cette année, puisque le traditionnel terme d'office de quatre ans du gouvernement expire.

La principale question devant la Chambre provinciale sera la crise du charbon en Nouvelle-Ecosse, qui fait actuellement partie d'une enquête de la part d'une commission royale fédérale. La Dominion Coal Company menace de fermer trois mines de charbon, à cause d'une pénurie de marchés. La fermeture priverait de travail 3,000 hommes.

Nouveau-Brunswick et Colombie-Britannique

L'élection au Nouveau-Brunswick est prévue pour juin et la Législature entrera en session le 18 février. Les conservateurs du premier ministre Hugh Flemming sont solidement au pouvoir.

La Législature de la Colombie-Britannique entre en session le 28 janvier, alors que circulent des rapports contradictoires au sujet d'une élection en 1960. Dans certains milieux politiques, on dit qu'il y aura une élection, mais le premier ministre créditiste W. C. Bennett a laissé entendre qu'il n'y en aura pas.

Le budget est attendu pour le 12 février et M. Bennett a dit qu'il sera un budget record — plus considérable que celui de $300,000,000 l'an dernier — et qu'il n'y aura pas de changement dans les taxes.

Dans les autres provinces

Dans les autres provinces où la situation politique est stabilisée pour l'année, voici, d'un océan à l'autre, le tableau actuel:

Terre-Neuve: on s'attend que la Chambre entre en session à la fin de mars. Il semble que le gouvernement adoucira certaines lois ouvrières, bien que le premier ministre Smallwood ait déclaré qu'il n'y aura pas un pouce de retraite sur une mesure décertifiant le syndicat international des travailleurs de la forêt — CTC — comme agent négociateur pour les bûcherons.

Ile-du-Prince-Edouard: La date d'ouverture n'a pas encore été annoncée, mais ce serait le 1er ou le 8 mars. Les débats tourneront autour des dépenses pour l'industrie touristique; l'opposition libérale au nouveau gouvernement conservateur du premier ministre Walter Shaw, qui veut faire un emprunt aux Etats-Unis afin d'aider au financement de la dette provinciale de $32,000,000; l'expansion de la flotte de pêche et peut-être une réforme électorale.

Ontario

La Législature entre en session le 26 janvier et une longue première session est prédite, alors que le gouvernement conservateur du premier ministre Frost est aux prises avec une opposition plus nombreuse. Les deux partis d'opposition — libéraux et PSD — se proposent d'ouvrir le feu en direction du nouveau ministère des Ressources énergétiques, à propos de plusieurs questions dont l'exportation du gaz naturel.

Manitoba

La Chambre siége depuis le 19 janvier. Bien que les frais de l'Education et de la Santé aient augmenté, on ne prévoit pas que le premier ministre Duff Roblin demande des taxes plus élevées.

Alberta: après une élection en 1959, la première session de la Législature débute le 11 février avec le premier ministre E. C. Manning, plus solidement au pouvoir que jamais. La principale question sera un plan provincial de taxation industrielle. On étudiera également un plan d'éducation recommandé par une commission royale.

Note biographique sur le cardinal Théodore Heard

PARIS — "La Croix" de Paris publie sous la signature de son correspondant romain, Georges Huber, une note biographique sur le nouveau cardinal Heard, dont voici le texte:

Le cardinal Heard fait penser à Newman; tous deux Anglais, tous deux convertis, honorés l'un et l'autre de la pourpre romaine au terme d'une longue activité au service de l'Eglise, appelés tous deux, sur des plans différents et avec de profondes différences de tempérament, à jouer un rôle dans le mouvement oecuménique. Car il ne sera certes pas indifférent que, durant la préparation du Concile oecuménique et pendant ses travaux, un anglican, devenu cardinal, se trouve dans la Curie romaine.

Né le 24 février 1884, à Edimbourg, Théodore Heard fit ses études supérieures au collège Balliol d'Oxford. Il se distingua non seulement par son intelligence et son application, mais aussi par ses qualités sportives, au point de faire partie de la fameuse équipe des huit rameurs de l'Université d'Oxford en compétition avec ceux de l'Université de Cambridge. Converti au catholicisme, il partit pour Rome se préparer au sacerdoce. Rentré dans son diocèse, Southwark, avec un triple doctorat en philosophie, en théologie et en droit canonique, il se vit confier une paroisse pauvre dans la banlieue de Londres. Juge du tribunal diocésain, il rendit, dans un procès difficile, une sentence si remarquable que le tribunal de la Rote, qui en eut connaissance, l'appela en 1927 à Rome, comme auditeur. A ses délicates fonctions judiciaires il joindra celle de confesseur des étudiants du Collège anglais. L'automne dernier, Mgr Heard succéda comme doyen de la Rote, à Mgr Julien, devenu cardinal.

Un ecclésiastique anglais qui le connait bien m'a dit: "Mgr Heard est un juge-né. Très prudent, très équilibré, grand travailleur, un peu austère . . . mais d'une austérité que tempère une légère veine d'humour. Pauvre de paroles, mais riche de faits." Un laïc italien, avocat au tribunal de la Rote, m'a déclaré de son côté: "Mgr Heard était un des juges de la Rote les plus savants et les plus équilibrés. J'ai toujours admiré la concision, la clarté et l'objectivité de ses sentences. Dans nos séances, il répandit une atmosphère de paix. Scrupuleusement soucieux de justice, il ne tolérait aucune pression sur les juges, fût-ce qu'au moyen d'une recommandation ou d'un simple billet. Il savait se montrer tout à la fois affectueux et réservé, selon les circonstances. C'est une personnalité typiquement britannique, un peu rigide, une figure noble et exemplaire et qui fera honneur au Sacré-Collège." (ISP)

Billet du vendredi

Le roman d'amour de Musset et d'Aimée d'Alton

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

En mai 1839, Alfred de Musset écrivait à son amie Aimée d'Alton, qu'il disait la si bien nommée:

"Ma chère enfant, pardonne-moi si j'ai tardé si longtemps à te répondre. Je suis à la campagne. Je te remercie de la bonne lettre que tu m'as écrite. Appelle amour ou amitié le sentiment que j'ai et aurai toujours pour toi. Je n'y verrai jamais de différence."

C'était là, pour un roman d'amour que la jeune fille avait cru durable, le commencement de la fin. En fait, Musset ne lui avait adressé que trois courts billets en 1839, alors que de longues lettres se succédaient à un rythme rapide, deux ans plus tôt. Il cessa peu à peu de la voir, finit par l'oublier, décéda en 1857 en disant: "Dormir . . . je vais enfin dormir!" Il avait quarante-six ans. On l'inhuma au Père-Lachaise, où un saule maigrelet végète près de sa tombe, sans lui donner beaucoup de cette ombre légère qu'il souhaite dans un poème. Il est vrai que l'arbre ne fut planté qu'en 1942, quatre-vingt-cinq ans après sa mort. Devenue Madame Paul de Musset, Aimée repose elle-même au cimetière du Père-Lachaise, à quelques centaines de pas du tombeau de celui qu'en vain elle aima de tout son coeur. Elle ne s'éteignit que le 30 novembre 1881, âgée de 70 ans.

* * *

Comme il le note lui-même dans une lettre, Alfred avait un an de plus qu'Aimée, celle qu'il appelait son joli moinillon blanc, et dix par l'expérience. Née à Hambourg le 20 septembre 1811, non à Paris comme le dit son acte de décès, elle n'était Française que par adoption et adaptation, fille de cet Alexandre d'Alton qui servit dans l'armée napoléonienne, finit baron de l'Empire et pauvre. Son grand-père Guillaume Dalton, descendant du chevalier Gauttier-Dalton, qui accompagna Guillaume le Conquérant en Angleterre et plus tard fit souche en Irlande, ne vint en France qu'en 1738.

Aimée allait avoir vingt-cinq ans, quand Musset lui fut présenté chez celle qu'il appelait sa marraine, cette Madame Jaubert cousine de la jeune fille. Alfred lui accorda d'abord une attention distraite, car, dit Léon Séché, il aimait moins le fruit vert que l'autre, même un peu piqué. Il était un homme du monde doublé d'un boulevardier, buvait beaucoup, était indolent et paresseux plus que travailleur, venait de briser avec George Sand et gardait la bouche amère de son aventure.

Il avait beau être libertin, il finit par se laisser prendre aux filets d'Aimée, blonde aux cheveux bouclés, yeux bleus et nez futé, au fait de la littérature et spirituelle en sus — ce qui ne gâtait rien. En remerciement d'un cadeau l'incitant à travailler, il lui adressa le sonnet publié dans les **Poésies nouvelles** et qui commence par le vers:

Lorsque j'ai lu Pétrarque,
étant encore enfant,

* * *

Le sonnet se terminait par ces alexandrins:

Je ne puis ici bas que donner
en chemin
Ma main à qui m'appelle,
à qui m'aime ma vie.

Aimée lui inspira le conte intitulé **Le fils du Titien**, puis il écrivit pour elle d'autres poèmes, dont le célèbre sonnet sur Béatrix Donato, et un jour de 1837 son **Charmant petit moinillon blanc.** Ce fut le grand amour, avec un A majuscule. La liaison dura deux ans, avec des hauts et des bas, et un soir il n'en resta que de la fumée. Aimée aurait voulu se marier, mais Musset se disait trop pauvre, de fortune instable. Il manqua d'obtenir un poste à l'ambassade de France à Madrid, manoeuvra pour ne pas l'avoir.

Quand, vers la fin de 1838, on le nomma bibliothécaire au ministère de l'Intérieur, avec émoluments de 3,000 francs par an, il se désintéressait de plus en plus de celle qu'il disait adorer. Il avait commencé de courir après Rachel, la grande actrice du Français, et la princesse Belgiojoso. Quatre ans après la mort de Musset, Aimée d'Alton épousa son frère Paul, qu'elle connaissait depuis longtemps. Il avait 57 ans, elle, près de 50. Aimée garda les lettres du poète et les confia un jour, sur le conseil de son mari, à la Bibliothèque nationale. Sous réserve qu'on ne pourrait en prendre connaissance qu'après trente ans, en 1910. Les lettres ne sont pas complètes: raturées, truquées, découpées ça et là par Paul de Musset et sa femme.

L'ILLETTRE

Cerisier rose et pommier blanc

Des nouveaux mariés s'étaient fait photographier à leur sortie de l'église. Au retour de leur voyage de noces, ils avaient bien hâte de voir le portrait en question. Aussi n'eurent-ils rien de plus empressé que d'ouvrir l'enveloppe reçue du photographe. Mais qu'elle ne fut pas leur stupéfaction d'y trouver des épreuves d'une photo de bébé avec la note suivante:

— Prière d'indiquer bien lisiblement la grandeur désirée ainsi que le nombre! . . .

Pour que l'école cesse d'être l'enjeu . . .

(suite de la première page)

nomique consécutive à la guerre, en même temps que la vigoureuse poussée démographique enregistrée par la France les acculaient peu à peu à une solution tragique: renoncer. Renoncer à donner à leurs enfants une éducation chrétienne correspondante aux exigences de leur foi. On comprend l'angoisse qui les étreignait.

Le gouvernement avait promis d'examiner le problème avec bienveillance, persuadé qu'il était que l'enseignement libre assumait un service d'intérêt national. Mais il devait compter avec l'opposition "corporative" de l'Université de l'Etat, violemment dressée contre la concurrence catholique en matière d'enseignement, avec l'hostilité des organisations "laïques" enfermées dans les rancunes et les sectarismes d'hier, avec la violence des partis de gauche, animés par la rivalité très vive qui les oppose sur le front de la "défense laïque".

Tous ces opposants ont mené le tapage depuis l'été pour ameuter l'opinion et "sauver l'école de la République". Des rassemblements, des manifestations se déroulèrent à travers la France, organisés par le Comité National d'Action Laïque et animés par le parti communiste, qui mobilisait ses troupes et qui fournissait les gros bataillons des participants.

Le gouvernement ne se laissa pas impressionner. Il dressa un projet sur la base des conclusions établies par une commission de "sages" composée paritairement de personnalités "laïques" et de personnalités catholiques et présidée par l'ancien ministre socialiste de l'Education nationale, M. Pierre Olivier Lapie. Les propositions et les suggestions de cet organisme, qui s'attaqua au problème avec compétence, avec objectivité et surtout avec une immense bonne volonté, étaient acceptables pour tous. Elles posaient le principe d'une paix scolaire établie à l'issue d'une longue période de trêve, où l'on s'efforcerait de faire collaborer l'enseignement public et l'enseignement privé. La vie de celui-ci serait assurée par une aide de l'Etat aux établissements qui désireraient en bénéficier, et un certain contrôle pédagogique serait exercé sur les programmes d'études.

* * *

Le premier ministre Michel Debré entra dans ces vues plus aisément que le ministre de l'Education nationale, M. André Boulloche. Celui-ci, qui abandonna le parti socialiste en entrant dans le gouvernement, eut à lutter contre ses convictions "laïques", contre les manoeuvres de pression de ses bureaux et de ses anciens amis politiques. Mais sa situation devint bientôt intenable de son point de vue, et il remit sa démission au président de la République.

Le projet gouvernemental n'en fut pas moins voté au Palais Bourbon à une écrasante majorité. Le texte en délibération subit des critiques violentes: rejeté avec véhémence par les défenseurs de la laïcité, il était également contesté par ceux qui, à droite, estimaient qu'il constituait une menace à terme contre l'enseignement libre. Mais n'est-ce pas là le propre d'un compromis, de mécontenter plus qu'il ne satisfait!

A ceux qui lui faisaient grief de violer le principe républicain de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, M. Michel Debré répondit dans un excellent discours:

"Nous ne sommes plus à la fin du 19e siècle, où l'Etat luttait contre la religion pour être l'Etat . . . Si, aujourd'hui encore, l'Etat doit se libérer, c'est d'autres adversaires plus dangereux pour son autorité et son indépendance que certains restes du passé . . ."

A quoi M. Guy Mollet, chef de l'opposition socialiste, répliqua: "Vous savez bien qu'un jour de nouvelles majorités reviendront à l'entière séparation des Eglises et de l'Etat. Ce jour-là, tous les établissements et les maîtres qui auront sollicité le concours des fonds publics seront considérés comme ayant affirmé leur vocation d'entrer dans le service public de l'enseignement, et il en sera ainsi fait. Ce n'est ni une menace ni un chantage. C'est la conséquence logique de ce que vous allez décider. M. le premier ministre n'a-t-il pas dit que les maîtres des établissements privés étaient habilités à participer au service public de l'enseignement? Ils y participeront alors à plein. C'est la logique du système. C'est aussi notre volonté et au nom de mes amis je prends l'engagement de la respecter."

* * *

Quoique logique, l'opposition de M. Guy Mollet est surprenante. Il n'y a guère, l'ancien chef du gouvernement déclarait sans ambages que la laïcité était "un problème idiot et dépassé". Mais lorsqu'on lui demanda de s'associer et d'associer son parti à une solution de trêve analogue à celle qui est intervenue en Belgique entre catholiques et socialistes, il refusa tout net en déclarant: "Ce n'est pas la même chose!"

Les socialistes français seraient-ils plus sectaires et moins compréhensifs que leurs collègues belges? Non. Ce qui n'est pas la même chose entre les deux pays, c'est la présence, en France, d'un parti communiste puissant, qui concurrence énergiquement le parti socialiste auprès des membres de l'enseignement public. Ceux-ci constituent, avec les fonctionnaires de l'Etat, la charpente du parti socialiste et, pour ne pas les perdre au profit du parti communiste, M. Guy Mollet est contraint d'épouser leurs querelles et leurs aversions, même s'il considère que celles-ci sont "idiotes et dépassées".

On a bien vu, au demeurant, le parti que les communistes ont tenté de tirer de l'initiative gouvernementale en faveur de l'enseignement catholique. La "défense de la laïcité" est la seule plate-forme sur laquelle peuvent se retrouver les partis de gauche qui gisent, épars et désorientés, depuis le retour du Général de Gaulle au pouvoir. Dans la bataille de l'école, qu'ils ont vigoureusement animée, les communistes ont pensé qu'ils avaient un nouveau Front populaire. Voici d'ailleurs ce qu'écrivait la presse du parti au lendemain du vote de la loi scolaire:

"Les dispositions pratiques ont été arrêtées pour que la pétition nationale qui sera lancée à partir des premiers jours de janvier prenne l'allure d'une véritable consultation dont les résultats montreront la profondeur des sentiments laïques de ce pays et feront apparaître, du même coup, avec un éclat particulier, le divorce entre un bataillon de députés élus à la faveur de circonstances exceptionnellement confuses et les électeurs — enseignants, anciens combattants, ouvriers, paysans, jeunes — qui ont fait l'expérience de 18 mois de pouvoir personnel et qui gardent au coeur l'amertume des illusions perdues, des promesses bafouées, de la paix sans cesse retardée en Algérie, des retraites supprimées, des salaires bloqués, des prix presque quotidiennement gonflés de taxes nouvelles et qui, sous le Nouvel Empire, commencent à redécouvrir les vertus de la démocratie."

La laïcité n'est donc que le prétexte à des manoeuvres politiques de grande envergure, manoeuvres qui, au demeurant, ne sont pas totalement dénuées d'efficacité. Il est sûr, en effet, que la question scolaire tiendra une place importante dans les préoccupations des partis de gauche, encore que, selon l'expression objective d'un député de la majorité, "le problème n'est lourd que de malentendus".

* * *

Pour sa part, le gouvernement entend, par le moyen de la loi qu'il a fait voter, créer autour de l'école, un climat nouveau et constructif. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des textes votés, qui sont à la fois complexes et délicats. Sachons seulement que, pendant une période de 12 ans, l'Etat accordera son aide financière et pédagogique aux établissements privés qui en feront la demande, étant entendu que, quel que soit le contrôle exercé par les autorités, l'enseignement libre conservera son caractère propre. Les décrets d'application de la loi, le choix des personnes chargées de mener l'expérience, le comportement des responsables des deux camps dans les mois qui viennent décideront sans doute de l'avenir de cette première tentative sérieuse d'arracher l'école aux luttes idéologiques et politiques. Les catholiques, qui n'ont cessé d'être dignes pendant ce long et difficile débat, sont décidés, quant à eux, à jouer loyalement le jeu.

Maurice HERR.

Cause de béatification de Mgr de Laval, confiée au cardinal Cicognani

QUEBEC — Le nouveau cardinal ponent de la cause de Mgr de Laval est S. Em. le cardinal Gaétan Cicognani, préfet de la Congrégation des Rites, a fait savoir ces jours derniers le R. P. Romain Saint-Cyr, S.S.S., assistant du Général des pères du St-Sacrement et postulateur de la cause de Mgr de Laval, à l'abbé Jean-Marie Fortier, du séminaire de Québec, qui est vice-postulateur.

Le cardinal Cicognani succède dans cette tâche, qui est de s'occuper plus intensément de la cause, au regretté cardinal Federico Tedeschini, décédé le 2 novembre 1959.

Le 17 décembre dernier, annonce encore le père Saint-Cyr, lors du consistoire où le chapeau fut remis aux nouveaux cardinaux, le doyen des avocats consistoriaux, Me Camillo Corsanego, a prononcé la "peroratio" de Mgr de Laval.

Cette "peroratio" indique que la congrégation générale devant le souverain pontife devrait avoir lieu dans un avenir prochain. A la suite de cette congrégation générale, il appartient au pape seul de porter le jugement sur l'héroïcité des vertus du Serviteur de Dieu.

Les relations des peuples entre eux et avec leurs gouvernements

— I —

Nos contemporains ne tarissent pas en remarques désobligeantes sur les manières de procéder des régimes passés. Ils n'épargnent pas davantage leurs propres gouvernants, ils les accusent d'avoir moins de perspective que leurs prédécesseurs, de travailler au jour le jour sous le signe de l'improvisation, de renverser sans scrupule des systèmes éprouvés, sans tenir compte que gouverner à l'heure présente est une tâche autrement plus difficile qu'autrefois. Héritiers de Richelieu et de Mazarin, ils avaient le rare avantage de pouvoir en matière politique agir à leur guise, sans être contrecarrés par l'impatience de leurs commettants, par de gênantes demandes d'explications. Ils n'avaient pas à se mesurer presque à tout moment par les attaques, aux questions embarrassantes de groupements de toute sorte qui mêlaient les intérêts primordiaux et les combinaisons locales et ne se privaient pas de subordonner la politique extérieure du pays à des considérations d'ordre intérieur.

Enfin passant du négatif au positif, les hommes d'état d'il y a encore quelques années pouvaient étudier en toute tranquillité dans le silence le plus absolu, les questions qui se trouvaient en litige.

Ceux qui font grief aujourd'hui aux malheureux qui ont brigué l'honneur de se charger de leur destinée, de ne pas savoir distinguer les menus détails de l'horizon politique ne connaissent pas à coup sûr les premières règles du jeu: s'ils n'étaient pas novices en la matière, non seulement ils ne traiteraient pas de haut les infortunés embarqués sans biscuit sur cette galère qu'est la politique de nos jours, mais encore ils féliciteraient de tout leur coeur ces cuisiniers tenus de composer des menus avec l'air du temps et qui avaient trouvé moyen de ne pas laisser mourir de faim leurs maîtres.

Certaines nations sont de grandes coquettes. Elles voudraient constamment rester jeune, continuer à demeurer le miroir du monde comme au temps de leur splendeur et de leur éclat. Il ne semble pas que ces prolongements de suprématie soient en conformité avec les intentions du Destin qui reste mystérieux dans ses intentions et accorde ou refuse ses faveurs, à son gré, sans donner ses raisons.

* * *

Il en est des nations comme des êtres humains. Tandis que certaines conservent leur éternelle supériorité, d'autres qui ont pourtant figuré honorablement dans l'histoire du monde se voient condamnées à la relégation dans les limbes éternelles et en arrivent à perdre jusqu'au souvenir d'un prestige plusieurs fois centenaire. Ne cherchez pas pour redonner courage à ces dernières à leur assurer que leur chance est sur le point de tourner et qu'elles ne tarderont pas à percevoir à nouveau, s'échappant des cieux troublés, les étoiles qui éclaireront leur course, comme elles l'ont fait déjà tant de fois dans leur histoire. Elles ne vous croiront pas, et c'est ce désespoir qui les rend si attachantes, si humaines.

* * *

L'histoire de celui qui a lu Baruch et qui proclamait ses mérites partout où il passait reste apparamment de tous les temps. Voici un peuple qui connait un régime dont il est satisfait, dont la manière de vivre le satisfait, il pourrait savourer paisiblement son bonheur; c'est mal connaître son goût démesuré de l'apostolat. Levé de bon matin il va réveiller tous ses voisins et les engage vigoureusement sans leur laisser le temps de souffler à l'imiter sans tarder et à adopter la civilisation dont il jouit. Ne cherchez pas à lui dire que si merveilleux que soit son système, il y a de par le monde quantité d'hommes qui préfèrent le pittoresque de leurs villages peu confortables, de leurs églises la tête enfouie dans les siècles à l'enchantement relatif de bourgades modernes aux rues pareilles.

* * *

Nous avons tendance quand nous examinons la vie des autres peuples à étudier les manifestations de leur activité uniquement par rapport à nous. Les nations étrangères nous apparaissent comme remarquables, comme dignes de considération si elles nous ressemblent par quelques points. Si par hasard leurs façons de faire, si leurs réactions ne concordent pas avec les nôtres, nous apparaissons surpris, voire même vexés et nous poussons notre étonnement jusqu'à leur en faire grief; on dirait que nous ne pouvons pas réaliser qu'il est à la fois normal, et même désirable qu'il en soit ainsi.

* * *

De la solidarité entre les peuples . . . Tant que les habitants d'un pays l'aiment pour ainsi dire d'amour et sont prêts sans discussion à accomplir pour le sauver les sacrifices les plus douloureux, on peut être sûr que ce peuple a toutes chances de demeurer au niveau où ses aïeux l'ont placé. Par contre si cet amour du pays, au lieu de se maintenir dans les limites raisonnables, prend des aspects de provocation, c'en est fini de la paix de l'Univers. Le temps n'est plus où les peuples pouvaient prétendre mener une vie toute personnelle, être assurés de garder leur indépendance. Nous sommes à l'époque, je ne dis pas de l'humilité, mais des concessions mutuelles. Jadis quand un peuple de l'Europe subissait un échec ou une diminution de prestige, même en quelque point perdu de l'Asie ou de l'Afrique, ses voisins ou ses rivaux pouvaient, sans dommage apparent, supputer les avantages d'une défaite qui constituait un accroissement de force et d'influence pour eux. Aujourd'hui de telles façons de voir ne sont plus acceptables.

* * *

Il n'y a pas de sottes alliances ou des alliances contre nature, il y a des alliances qui sont susceptibles de durée ou des alliances qui ne rendent pas.

(à suivre)

Serge de FLEURY.

La prise de la discipline toutes les fois que vous aurez commis quelque faute un peu considérable, doit être accompagnée de la condition que votre confesseur y consente, et non autrement.

Bossuet.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 18 janvier avait lieu la réunion régulière des comités de la Ville. La Fédération des Maires et Municipalités demande la somme de $290.00 comme cotisation de la Ville de St-Boniface, ceci étant basé sur le tarif de $10.00 par 1000 de population d'après le dernier recensement fédéral. La fédération a augmenté la cotisation afin de lui permettre de poursuivre des études sur les finances municipales ainsi que sur les salaires des employés municipaux à travers le Canada et autres sujets d'administration municipale. Le comité de finance rapporta la décision aux évaluations budgétaires de 1960.

La commission de la bibliothèque demande la somme de $5,000.00 pour pourvoir aux dépenses jusqu'à l'adoption du budget.

L'ingénieur demande l'autorisation d'acheter une machine pour faire dégeler les conduits d'eau. Jusqu'à présent il loue une machine de Winnipeg et le coût de location est tel qu'il pourrait probablement payer la machine dans une année d'opération. Le comité recommanda l'achat de cette machine.

Le club de curling de St-Vital ayant appris que la Ville a des lisières de tapis à vendre se dit prêt à payer le montant de $100.00 qui avait déjà été mentionné comme étant un prix raisonnable, mais puisque c'est le club Heather de Norwood qui avait fait la première demande, le comité recommande que l'on demande aux officiers du club Heather s'ils sont encore intéressés à l'achat de ce tapis en noix de coco (coco matting).

Une délégation, composée de MM. Chaput Frères, Laplume, "Tim's", Hunter et autres, protestait contre un règlement de la circulation qui empêche le stationnement sur le côté nord de la rue Hamel à la rue St-Jean-Baptiste et ces messieurs demandent au comité la raison d'un tel règlement. La rue a une largeur de 32 pieds. La circulation n'y est pas très dense et les maisons d'affaires situées à cet endroit ont besoin de stationnement pour leurs clients. Nous avions auparavant une rue de 24 pieds de largeur avec stationnement des deux côtés de la rue et maintenant que la rue est plus large vous voulez éliminer le stationnement, de déclarer les délégués. Si le but est d'accélérer la circulation des automobiles, ceci serait dangereux dû à la proximité des écoles et au nombre d'enfants qui traversent ce coin de rue.

Le comité de la circulation, après avoir délibéré, recommande que le stationnement soit limité à une demi-heure sur le côté nord de la rue Hamel, de la rue St-Jean-Baptiste jusqu'à la ruelle à l'ouest de la rue St-Jean-Baptiste.

La Commission du Transport se propose d'améliorer le service d'autobus dans le Windsor Park et allongera le parcours de l'autobus Archibald qui se rendra au chemin Dawson par le chemin Elisabeth et ce service deviendra un service régulier toute la journée.

Le St. Boniface Senior Housing Agency qui s'occupe du problème de logement pour les vieillards aura son bureau dans le local de la Chambre de Commerce et demande un octroi de $150 pour les dépenses nécessaires, telles téléphone, papeterie, etc. M. Craven sera en charge de ce bureau qui se compose de citoyens qui donnent leurs services bénévolement pour résoudre cette question de logement.

La circulation aux heures d'affluence devient un problème sur la rue Marion et le comité recommande qu'il n'y ait pas d'arrêt entre 7 h. et 9 h. a.m. et 4 h. et 6 h. p.m. sur la rue Marion entre les chemins Ste-Marie et Dawson à l'exception des zones qui sont déjà sujettes à d'autres règlements, tels que stationnement prohibé toute la journée.

Le comité des propriétés foncières recommande que les plans de construction, lorsqu'il s'agit d'une construction plus grosse qu'un duplex, soit soumis à l'officier de la prévention des incendies, ainsi qu'à l'officier de santé et à l'inspecteur des bâtiments.

Ce même comité demande un rapport conjoint du trésorier et du commissaire des évaluations à propos des panneaux-réclames qui se trouvent sur les propriétés de la Ville; le comité voudrait savoir quel loyer est payé pour la location ainsi que la taxe d'affaires qui est demandée pour ces panneaux-réclames. Normalement la taxe d'affaires pourrait être de 10% du prix de location, ce qui pourrait rapporter $50.00.

Le comité du personnel recommande l'achat de 11 chaises à bascule en métal pour les membres des comités au prix de $65.00 chacune. Un malin voudrait plutôt que ce soit des chaises-lits puisqu'un certain comité a siégé jusqu'à deux heures du matin et non content de cela a ajourné la réunion à jeudi soir.

A lundi soir prochain.

300 jeunes assistent au concert JMC

Lundi soir dernier, au-delà de 300 jeunes Canadiens français, de St-Boniface et de quelques autres centres français du Manitoba, ont assisté à un concert musical très intéressant, offert par les Jeunesses Musicales de St-Boniface.

Après un concert de violoncelle et un concert de piano, présentés l'automne dernier, les jeunes ont pu cette fois-ci entendre un récital assez rare puisqu'il s'agissait d'un récital de saxophone. L'artiste était M. Paul Brodie. Il était accompagné au piano par un pianiste très habile, M. George Brough. Pour la plupart, c'était certainement la première fois qu'ils entendaient cet instrument avec accompagnement de piano seulement et dans des pièces où le jazz était exclu.

Aux érudits de la science musicale, le concert ne fut pas parfait, mais les jeunes en général ont passé une soirée variée et plaisante qu'ils ne regretteront pas. M. Brodie est un artiste très attaché à son instrument et il a approfondi son art sous la direction de grands maîtres. Il a révélé une technique et un talent musical qui produisirent une impression des plus agréables.

Les auditeurs ont applaudi chaleureusement ce grand artiste qui a su captiver leur attention par des commentaires, en français dans la première partie, puis en anglais, car M. Brodie voulait donner plus facilement des explications instructives sur le saxophone.

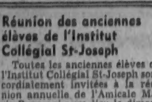
Souhaitons qu'au prochain concert, alors que deux guitaristes de renom feront à leur tour valoir leur instrument, un plus grand nombre de jeunes encore répondront à l'appel des JMC et viendront encourager des artistes qui méritent notre admiration, car ils savent travailler pour créer de la beauté et donner aux jeunes la chance d'en jouir.

Rencontre imprévue

WHITTON, Angleterre — Transporté à l'hôpital à la suite d'un accident de la route, un jeune homme de Whitton a eu la surprise de constater que son père occupait le lit voisin du sien et s'était également fracturé la jambe dans une collision de motocyclettes.



M. Henri D'Eschambault, trésorier de l'AECFM, ayant été nommé président du Comité du Club des 200, aura le plaisir d'annoncer la composition de ce comité, à l'occasion d'une réception qui aura lieu le samedi 30 janvier.



Réunion des anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph

Toutes les anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph sont cordialement invitées à la réunion annuelle de l'Amicale Marie-Rose qui aura lieu le dimanche 7 février.

Elles sont priées de s'inscrire à compter de 2 h. 30 de l'après-midi. La bénédiction du T. S. Sacrement aura lieu à 5 h. et sera suivie d'un souper. Le prix d'inscription et du banquet est de $2.25.

Toutes celles qui se proposent d'assister à cette réunion sont priées d'appeler, soit Mme Jacqueline Bockstael à WHitehall 3-5905, soit Mme Ginette Belair à CEdar 3-3878.

PETITE NOTE

A l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Edmond Toupin, un groupe de parents et amis se réunirent le samedi 9 janvier chez M. et Mme Arthur Desrosiers. De beaux cadeaux furent présentés aux héros de la fête. On chanta, on dansa et on fit des jeux. Un goûter clôtura cette agréable soirée.

Grandes fêtes du cinquantenaire de l'Association d'Education d'Ontario

OTTAWA — Du 20 au 23 avril, de grandes fêtes marqueront le cinquantenaire de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario. L'Association d'éducation a été fondée lors d'un congrès tenu à Ottawa du 18 au 20 janvier 1910. Plus de 1,200 délégués de toutes les régions de la province d'Ontario sont venus délibérer et fonder cette Association d'éducation qui, depuis lors, travaille à l'avancement de la cause française en Ontario.

Aujourd'hui, neuf associations provinciales franco-ontariennes sont affiliées à l'Association d'éducation et lors des fêtes du cinquantenaire, toutes s'uniront pour rendre hommage à l'association-mère.

L'Association d'éducation compte comme membres toute personne d'origine et de mentalité française domiciliée en Ontario et de religion catholique. Sa structure comprend un congrès général, un conseil général, un conseil d'administration, des comités régionaux, des comités locaux, des sociétés affiliées et des organismes spéciaux.

Un éclat particulier sera donc donné à ces fêtes du cinquantenaire, car elles seront la confirmation authentique de la fidélité franco-ontarienne, fidélité qui s'est maintenue au milieu des tempêtes les plus orageuses. Elles seront surtout une action de grâces à la Providence de Dieu qui a protégé notre peuple franco-ontarien et lui a permis de vivre avec ses paroisses, avec ses écoles.



Filles d'Isabelle Cercle no 874

L'assemblée du lundi 11 janvier fut des plus fructueuses. Les membres, par une grande majorité, ont voté pour le retour des soirs d'assemblée, au mardi. Donc à compter du 2 février prochain, les réunions mensuelles seront tenues les premier et troisième mardis de chaque mois.

Lundi prochain, le 25 janvier, à 8 h., à la salle Jubinville, aura lieu une démonstration d'art culinaire très intéressante. Le prix d'admission est de 50c, et vous pouvez vous procurer des billets auprès des membres du Cercle, ou à la porte de la salle le soir même. Cette soirée est ouverte au public, donc, bienvenue à tous. Le nombre de billets est cependant limité et donc, afin d'éviter les désappointements, procurez-vous en d'avance. Votre billet d'entrée vous donnera droit au tirage de nombreux prix d'une valeur appréciable.

Le jour d'Initiation approche rapidement. Tous les noms des candidates doivent être entrés pour le 2 février.

Un prompt rétablissement à soeur Irène St-Hilaire, présentement hospitalisée, et à toutes les autres malades.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront comme une taxe de frontage, pour une période de DIX (10) ans, à partir de l'année 1961, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ce projet en dedans d'un mois de cet avis:

Egout auxiliaire pour la rue Dumoulin:

Sur l'AVENUE TACHE, de la rue Dumoulin à la rue La Vérendrye,

sur la RUE DUMOULIN, de l'avenue Taché à une distance d'environ 375 pieds à l'est du centre de la rue Langevin,

sur la RUE LANGEVIN, de la rue Dumoulin à l'avenue de la Cathédrale,

et sur l'AVENUE DE LA CATHEDRALE, de la rue Langevin à la rue Aulneau.

à $8.00 du pied de frontage

Pour plus amples détails, s'adresser à l'ingénieur de la Ville, M. Joseph BOCKSTAEL, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville,
St-Boniface,
le 15 janvier 1960.

Revue de la dernière quinzaine à la Maison de Retraites

Quinzaine bien remplie que la première de l'an 1960 . . . et qui fait présager une année débordante d'activité! Voici, en résumé, les faits enregistrés à la Maison de Retraites depuis le 1er janvier.

4 janvier: reprise du travail régulier après une période de ralentissement datant de l'avant-veille de Noël.

6 janvier: la Maison de Retraites reçoit à sa table bien garnie le groupe de Frères convers Oblats à qui ont été confiés les contrats d'installation de plombage, chauffage et électricité à la nouvelle Maison de Retraites. Tous savent que le contrat général est entre les mains de la compagnie Bockstael Construction et que la travail marche rondement, grâce à la température idéale dont on a été gratifié cet hiver.

7 janvier: le bureau de la Ligue des Retraites de l'archidiocèse de Winnipeg se réunit dans le but de tracer et définir les diverses responsabilités de ses membres et pour préparer des séances d'études spéciales pour Capitaines et Lieutenants. A noter que celle-ci est la première réunion officielle depuis que S. Exc. Mgr P. F. Pocock a donné son approbation aux constitutions de la Ligue des Retraites de Winnipeg.

8 janvier: la Maison de Retraites accueille le premier groupe de retraitantes de l'année (23 jeunes filles de langue française que l'on avait dû refuser en septembre dernier, faute de place). Le R. P. A. Lafrenière, O.M.I., assume la responsabilité de prédication de cette retraite tandis que le R. P. J.-O. Fournier, O.M.I., agit comme directeur de la retraite, qui se termine le dimanche 10 janvier.

11 janvier: une cinquantaine de membres du clergé de Winnipeg se réunissent autour de leur archevêque pour une journée de récollection à la Maison de Retraites.

11 janvier: à 8 h. p.m., un groupe quelque peu plus bruyant remplace les prêtres de Winnipeg. Il s'agit de 35 étudiants du collège St-Paul qui suivent une retraite de deux jours prêchée par le R. P. Driscoll, S.J.

13 janvier: une quarantaine de membres du Catholic Physicians' Guild, dont le R. P. Gorieu, O.M.I., (directeur de la Maison) est aumônier, se réunissent pour leur séance mensuelle d'étude et de discussion, après avoir assisté au salut du T. S. Sacrement dans la chapelle de la Maison.

14 janvier: la salle de conférence s'avère trop petite pour recevoir 85 capitaines et lieutenants de langue anglaise venus participer à un cercle d'étude et d'organisation présidé par les membres du bureau de la Ligue des Retraites de Winnipeg. (A noter que le groupe français sera invité à semblable réunion sous peu.) Au moyen d'exposés, films et discussions, on souligne deux aspects importants du travail de la Ligue: l'organisation des comités paroissiaux et la nécessité pour le "recruteur" de comprendre et d'appliquer les principes prouvés par l'expérience comme étant les plus efficaces pour influencer le prochain (en vue de la vente éventuelle de son produit: la retraite).

15 janvier: la Maison se remplit de 40 retraitants (anglais) de la paroisse Ste-Famille. M. l'abbé Chartrand, chancelier de Winnipeg, prêche cette retraite. Succès épatant pour ce groupe qui, l'an dernier, avait dû envisager un échec presque total. La bonne semence a fini par germer et porter son fruit . . . et le champ qui la reçoit a vu ses bornes s'étendre dans tout le cadre paroissial.

• • •

Pendant ce temps, le "thermomètre" qui enregistre les hausses dans la vente de débentures a atteint la marque des $20,000.00. Le feu est allumé . . . il suffit d'un souffle (un grand souffle!) pour faire monter la chaleur à $300,000.00. Qu'en disent nos 1,800 retraitants de 1959? Nous attendons votre réponse . . .

Scouts catholiques

Nous étudierons aujourd'hui un aspect du scoutisme qui est très vaste et très important: c'est l'aspect littérature. Qu'avons-nous en fait de livres et de revues dans notre scoutisme?

La fondation du scoutisme par Baden-Powell a été une source d'inspiration pour un grand nombre de romanciers. En effet, on retrouve actuellement des romans scouts très intéressants dans la Collection "Signe de Piste". Les grandes aventures, les grandes amitiés, tous les thèmes de la jeunesse servent à ces écrivains scouts.

Dans toute bibliothèque ou toute librairie, on pourra découvrir des volumes qui traitent du scoutisme comme moyen d'éducation pour la jeunesse. Il se trouve partout les livres de B. P., qui parle de son Grand Jeu. La collection "Que Sais-Je" comprend aussi un livre intéressant sur le scoutisme.

Il nous serait impossible d'énumérer les sujets scouts traités dans des livres. On a écrit des livres en quantité sur les louveteaux, les éclaireurs et les routiers. On a encore des tas de chansonniers scouts; dans le domaine du théâtre, de nombreuses publications de saynètes scoutes. Et quoi encore!

Dans tous les pays du monde, des scouts se mettent à l'oeuvre et mettent sur papier leurs expériences scoutes; ils nous font part de méthodes scoutes; ils traitent de techniques, de problèmes, de succès, de nouveautés scoutes, enfin de tout.

Ici au Canada et à St-Boniface, nous prenons contact avec ces nombreuses publications scoutes. On retrouve dans nos bibliothèques des livres de France, de Belgique et de l'Angleterre. Mais nous envoyons aussi des nôtres en pays étrangers.

La Fédération publie elle aussi des manuels scouts: livres de technique, chansonniers, qui contribuent à l'épanouissement littéraire du scoutisme. En plus, des équipes nationales se chargent de "l'Edit de la Jungle", du "Sachem" et du "Servir"; ce sont trois revues destinées aux membres des trois branches scoutes.

Ainsi donc, le scoutisme ne sommeille pas dans le domaine littéraire. Il essaie de répandre la lecture saine et profitable à tous. Que l'on soit scout ou non, il a de quoi intéresser tous les hommes.

Parties de cartes

Le groupe de St-Boniface a organisé une autre série de parties de cartes pour les dimanches soirs. La première aura lieue dimanche 24 janvier, à 8 h. 15 p.m., dans la salle des Fils Natifs.

TOUJOURS PRET

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA	
1 an: $3.00	2 ans: $5.00
ETRANGER	
1 an: $3.50	2 ans: $6.00



L'on voit ci-dessus M. le Dr J.-J. Trudel et son fils, Robert, qui, au cours de la comédie "The Reclining Figure" que présente cette semaine au Beacon à Winnipeg le "Manitoba Theatre Centre", essaient de déterminer avec exactitude l'authenticité ou la fausseté du Renoir acheté par un nouveau riche. La troupe des acteurs a mérité les éloges des critiques des deux quotidiens de Winnipeg, en particulier les deux Trudel: "Ces deux vétérans du Cercle Molière, a écrit Ann Henry, dans le Tribune, ont donné vie à cette comédie et manifesté une technique et un aplomb remarquables. Robert a incarné à la perfection Kurtzweiller, l'acheteur d'oeuvres d'art, et donné une image gracieusement comique d'un fripon. M. le Dr Trudel, supplié avec force à revenir sur la scène pour l'occasion, a été président du Cercle Molière pendant plusieurs années. C'est un grand homme et un grand acteur. Quel jeu! Comme vieux critique d'art qui ne parle que le français, ce charmant Canadien français ne semble faire aucun effort. Dès qu'il parait sur la scène, tout s'illumine. Quelque chose de nouveau se produit. Et voilà! Quand il parle, les auditeurs attentifs ne veulent pas perdre un mot, ils rient, ils approuvent, ils sont à la joie". Cet éloge mérité rejaillit sur le Cercle Molière et les Franco-Manitobains qui ont toujours su appuyer leurs acteurs. (Photo Tribune)

Troisième assemblée annuelle de la Caisse Populaire du Précieux-Sang

Les membres de la Caisse populaire du Précieux-Sang ont tenu leur 3e assemblée annuelle le 14 janvier dernier, sous la présidence de M. Georges-J. Forest et en présence du R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, de M. l'abbé A.-J. St-Laurent, aumônier diocésain et propagandiste du mouvement coopératif, et de M. Pierre-A. Frossais, inspecteur des Caisses populaires. M. Mathias Gagnon est le gérant de cette Caisse.

Cette Caisse populaire groupe actuellement 126 membres, et l'actif est passé de $165.00 au 31 décembre 1958 à $15,730. 61 au 31 décembre 1959. Le bureau de direction a tenu huit réunions privées, une réunion conjointement avec le comité de Crédit et trois réunions avec les comités de crédit et de surveillance. Les prêts aux membres se chiffrent à 44. La Caisse du Précieux-Sang s'est affiliée au Conseil Manitobain de la Coopération, et elle a patronné la fondation de la Caisse scolaire.

Au cours de son rapport, M. Forest sut donner d'excellents conseils aux membres, tout particulièrement cette vérité: "Lorsque la Caisse néglige de réduire les intérêts payés par les sociétaires sur les emprunts, en n'accordant pas de ristourne, et que le sociétaire paie plus d'intérêt à la Caisse qu'à la banque ou ailleurs, il y a manque de principes fondamentaux du mouvement coopératif. Si la Caisse persévère à ne pas améliorer la situation de ses membres et se satisfait d'agir comme une autre maison de finance, elle fait plus de tort que de bien et cesse d'être une coopérative."

M. l'abbé St-Laurent, vers la fin de la soirée, expliqua dans ses grandes lignes le travail du Conseil Manitobain de la Coopération. M. Frossais félicita les comités, faisant ressortir spécialement que le travail du comité de surveillance est de prime importance. Le Père Lemoine se dit fier de la caisse de sa paroisse et souhaita qu'encore plus de paroissiens en fassent partie.

Les officiers sont: MM. G.-J. Forest, président, Noël Girard, vice-président, Hermas Grégoire, Edouard Lachance et Aimé Fillion, directeurs; Léo Valcourt, président du comité de crédit; Rodolphe Bilodeau et Roger Dupas; Léo Manseau, président du comité de surveillance, Joseph Dupas et Oscar Trudeau.

St-Jean-Baptiste

Décès de M. St-Amant

M. Edmond St-Amant, de St-Jean-Baptiste, est décédé le jeudi 14 janvier à sa résidence, à l'âge de 55 ans. Il demeura toute sa vie à St-Jean-Baptiste où il était forgeron depuis 38 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Jeanne, trois fils, René, Gilbert et Denis; deux filles, Mme Hubert Gosselin (Jeannine) et Yolande; deux frères, Clovis et Joseph; et trois soeurs, Mmes F. Tessier, S. Fraser et Hélène.

Le service fut chanté le mardi 19 janvier en l'église de St-Jean-Baptiste. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

M. St-Amant étant un des directeurs de CKSB, M. Roland Couture, gérant du poste assista au service. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Un devoir rempli laisse quelquefois dans l'âme un sentiment qui ressemble au remords, celui de n'avoir point fait assez.

GOETHE.

Assemblée annuelle des actionnaires de

La Banque Royale du Canada

M. James Muir signale les leçons à tirer de l'expérience récente en prévision des périodes futures de régression et d'expansion

"De façon générale, on ne s'est pas rendu compte", a dit M. James Muir, chairman et président de la Banque Royale du Canada, à l'assemblée annuelle de la Banque tenue à Montréal le jeudi 14 janvier, "du fait que les banques ont appuyé de façon opportune et efficace la politique monétaire visant à enrayer l'inflation".

Passant en revue des décisions nécessaires — et très sages — qu'ont prises les autorités monétaires durant la récente période de gel, puis de dégel du crédit, M. Muir a dit: "Nous ne devons toutefois pas nous enthousiasmer pour ces résultats au point d'oublier certaines des leçons que l'expérience de la période récemment écoulée permet aux autorités monétaires et aux banques à charte de tirer en prévision des périodes futures d'expansion et de régression.

LECONS A TIRER

"La première est qu'il importe que la Banque du Canada et les banques à charte communiquent entre elles d'une façon plus efficace. Cette communication doit être réciproque. Je déplore depuis longtemps le fait qu'au Canada, le taux d'escompte officiel, à ¼ p. 100 au-dessus du taux que paie le marché pour les bons du Trésor de trois mois, ne tienne pas compte de cette idée de communication et soit devenu simplement une ombre.

"Cependant, au cours des derniers mois, la Banque du Canada, nous a assurés qu'il est probable que la réserve monétaire augmentera 'modérément' en temps de régression, qu'elle sera maintenue à un niveau relativement constant durant les reprises et les périodes de grande expansion, et qu'elle ne sera presque jamais réduite. Dans la situation présente, par exemple, cela signifierait que la liquidité courante des banques à charte n'entrainera pas un épuisement de l'excédent, puisque cela se traduirait par une réduction appréciable de la réserve monétaire. Cela donne clairement à entendre que les banques doivent employer leur argent liquide pour faire des placements ou, lorsque la chose est nécessaire, pour augmenter leurs prêts.

"Passons à la deuxième leçon à tirer de l'expérience de la période qui vient de se terminer. Indépendamment de la clarté du langage qu'emploie la Banque du Canada dans ses communications, il existe une certaine ambiguïté dans les données qu'elle nous fournit. Ainsi, par le contrôle qu'elle exerce sur les réserves liquides des banques à charte, la Banque du Canada règle le niveau de la réserve monétaire, tout en tenant compte, naturellement, de tout écart dans les fluctuations des réserves des banques à charte. Notre concept de la réserve monétaire est, je crois, l'objet de deux principales interprétations ambiguës.

AMBIGUITE

"La première est que la réserve monétaire, comme on la définit généralement, ne tient pas compte du crédit créé par des organismes autres que les banques à charte. Elle ne tient pas compte, par exemple, du crédit créé par les sociétés de prêt, les Caisses Populaires de la Province de Québec, les caisses d'économie appelées 'credit unions' et les bureaux provinciaux d'épargne qui existent dans d'autres provinces, les sociétés de fiducie qui acceptent les dépôts et les services de crédit de nos magasins à rayons.

"La conséquence de cette ambiguïté en ce qui a trait à la ligne de conduite des autorités monétaires est simplement que leur contrôle de la réserve monétaire, dans le sens large de cette expression, es' loin d'être complet et peut, parfois, être à la fois inefficace et injuste. Plutôt que d'étendre la gamme des règlements de l'Etat dans ce domaine, il conviendrait peut-être d'exiger de ces organismes de prêt (qui font effectivement de véritables opérations bancaires pour ce qui a trait à la réserve totale de monnaie et de crédit) qu'ils se conforment, comme les banques à charte, à des règles convenables touchant leurs réserves liquides ou autres.

"La seconde interprétation ambiguë de notre concept de la réserve monétaire a trait à ce facteur, bien connu mais difficile à déterminer, qu'on appelle la 'vitesse de la circulation monétaire'. Il est clair que le potentiel inflationniste de toute réserve monétaire dépend non seulement du niveau de la réserve elle-même, mais encore du rythme auquel l'argent circule, c'est-à-dire de la vitesse de la circulation monétaire. Le mécanisme que nous employons pour régler le niveau de la réserve monétaire est imparfait en ce sens qu'il ne tient aucun compte du facteur vitesse, et cette lacune de notre système nous oblige à recourir, pour corriger les écarts qui se produisent dans les données, à des expédients qui n'ont pas fait leurs preuves. Nous pourrions grandement améliorer notre contrôle de la réserve monétaire si nous pouvions trouver une formule pratique embrassant réserves et dépôts et qui tiendrait compte des variations de la vitesse de la circulation monétaire.

"La troisième leçon à tirer de l'expérience de ces derniers mois est qu'il serait plus facile de régler le niveau de la réserve monétaire si les banques à charte pouvaient toujours mettre la ligne de conduite de la Banque du Canada en application en réglant leurs taux de prêt sur ceux du marché monétaire ou, sous le régime actuel de contrôle, sur le taux d'escompte officiel. Il est absurde que les taux de prêt bancaires soient soumis à un contrôle alors que les taux des autres prêteurs peuvent s'adapter à la situation du marché.

"L'argent ne serait pas rare", a dit M. Muir, "si le prix en était approprié; ceux qui consentiraient à payer les intérêts demandés par le marché obtiendraient les fonds requis, et ceux qui ne seraient pas disposés à payer les taux courants remettraient l'exécution de leurs projets d'expansion jusqu'à ce que le prix des fonds requis devienne plus favorable."

LES BANQUES DEVANT LA RARETÉ DE L'ARGENT

"Privées du droit de se servir des prix comme moyen de répartir leur crédit selon la demande", a dit M. Muir, "les banques furent forcées de recourir au procédé ingrat du rationnement pour satisfaire le mieux possible les besoins de l'ensemble de leur clientèle.

"Elles purent cependant faire davantage. Les banques à charte fournirent le crédit nécessaire au financement du renouveau économique qui s'ensuivit. Pour cela, elles réalisèrent des titres — surtout des obligations du gouvernement — parfois à un coût dépassant de beaucoup leur taux maximum de prêt si on le calcule d'après le rendement de ces valeurs, afin de trouver l'argent requis pour augmenter d'environ $1,200,000,000 entre le 30 septembre 1958 et le 30 septembre 1959, les prêts à ses emprunteurs — gros et petits — qui en avaient vraiment besoin.

"Les épargnes du grand public, qui avaient permis d'acheter les obligations, furent mises à la disposition d'hommes d'affaires, de cultivateurs et de consommateurs, sous forme de nouveaux prêts. Il n'y eut pas création de fonds nouveaux; ce qui se produisit, c'est que les banques mirent les épargnes du public à la disposition des emprunteurs en mobilisant les capitaux disponibles."

Prêts accrus malgré les restrictions

M. K. M. Sedgewick, gérant général, a dit: "A cause d'une plus grande activité générale des affaires, les emprunts gros et petits de toutes sortes ont été en grande demande tout le long de l'année et nonobstant la nécessité d'adopter des mesures restrictives à certains moments, nous avons noté un accroissement sensible dans ce secteur de notre activité. On remarquera que le nombre de nos emprunteurs au Canada a augmenté de 45,000 approximativement au cours du dernier exercice."

Les avoirs propres de la Banque dépassent maintenant $256,000,000 et son actif s'établit à plus de quatre milliards de dollars. "Le nombre de nos déposants est maintenant de plus de 3,000,000, soit un très gros pourcentage des déposants canadiens, un fait qui nous plait énormément. Nous comptons déployer tous nos efforts pour accentuer encore ce progrès", a dit M. Sedgewick.

ACTIVITES A L'ETRANGER

Parlant du réseau bancaire de la Banque Royale aux Antilles et en Amérique du Sud, M. Sedgewick a mentionné que sept nouvelles succursales avaient été ajoutées durant l'année au nombre des bureaux d'outre-mer. De nouveaux immeubles à la Jamaïque et à la République Dominicaine seront bientôt prêts et des travaux d'agrandissement sont en cours dans plusieurs autres endroits. "Nous avons un important réseau de succursales réparties dans la plupart des pays de l'hémisphère occidental", a dit M. Sedgewick. "Les gérants de ces établissements parlent couramment la langue du pays où ils se trouvent et en connaissent à fond la situation et les habitudes d'affaires. Nous sommes donc bien placés pour aider les exportateurs et nous invitons ceux qui s'intéressent à créer de nouveaux débouchés commerciaux à nous consulter et à demander notre assistance."

POLITIQUE COMMERCIALE

Parlant de la prochaine assemblée des nations signataires de l'accord général sur les tarifs et le commerce (GATT), M. Muir a dit: "Il est paradoxal — mais néanmoins vrai — que cette renaissance économique européenne comporte à présent certains dangers pour notre mode de vie de plus en plus facile. Dans l'intervalle, la prospérité et une efficience accrue ont fait que les nations européennes admettent maintenant plus volontiers l'idée du libre échange et de la réduction ou de l'élimination des restrictions apportées au change pendant la guerre et l'après-guerre. On ne saurait attacher une trop grande importance au fait que la suppression des barrières commerciales et monétaires en Europe et le réveil de la Russie et de l'Extrême-Orient créent d'intéressants marchés entièrement nouveaux qu'il ne tient qu'à nous d'exploiter.

"J'ai la conviction", a dit M. Muir en concluant, "que les Canadiens possèdent le courage qu'exigera d'eux le cours des événements en 1960, ainsi que la volonté d'accomplir les réalisations encore plus impressionnantes que semblent devoir leur permettre les décennies à venir. Ayant à notre disposition d'abondantes ressources naturelles, il nous suffira de cultiver les qualités que j'ai mentionnées pour faire du Canada un pays qui servira d'exemple à toutes les jeunes nations en voie de développement — en Amérique Latine, en Afrique, en Asie — qui à ce moment même, comme nous s'efforcent de résoudre les grandes difficultés et à s'assurer les avantages encore plus grands d'une expansion économique saine, soutenue et parfaitement équilibrée, dans un monde où la concurrence sera très vive mais où la paix, espérons-le, finira par régner."

• • •

Les derniers moments du président Herriot

Lors de la mort du président Herriot, le cardinal Gerlier avait publié un communiqué où il affirmait sa réconciliation avec l'Eglise dont il avait été lui-même le principal agent. Quelques libres penseurs s'en émurent et tentèrent de discréditer ce témoignage. L'affaire vient de rebondir avec le discours à l'Académie française du successeur du président Herriot, l'incroyant Jean Rostand que vint appuyer son collègue Jules Romains.

Devant cette double offensive, le cardinal Gerlier, qui avait agi avec beaucoup de discrétion dans cette question délicate, jugea qu'une réponse s'imposait. Il publia aussitôt une déclaration dont nous donnons ici la partie principale: "J'affirme devant Dieu — et des témoins qualifiés pourraient le confirmer — que, lors des entretiens que j'ai eu avec lui au point de vue religieux, le président Herriot était parfaitement lucide; que c'est d'une voix très ferme qu'il a répondu à mes questions et qu'il a déclaré accepter ce que j'ai accompli, en exprimant, en outre, à deux reprises, son désir d'obsèques religieuses.

"J'aurais eu horreur de tout ce qui, en un tel moment et s'agissant d'un tel homme, n'aurait pas été entièrement consenti. Il est donc inadmissible qu'on semble opposer "les paroles de l'homme debout et les murmures de l'homme gisant". Il est inadmissible qu'on qualifie de "certaines apparences" des attitudes qui ont été très claires, appuyées de gestes probants. Il est intolérable qu'on ose insinuer, sans mesurer le caractère injurieux d'une telle allégation, qu'on aurait pu utiliser certaines sympathies, pour "en tirer des effets de propagande".

A ces altérations manifestes et déplorables de la vérité, j'oppose un démenti directe, avec le désir ardent qu'à l'affirmation formelle d'un témoin ne s'institue aucune polémique au sujet d'une mort qui fut très noble et marquée de sérénité loyale."

La ligue des retraites organisée à Winnipeg

M. Thimothy Furgale a été nommé président de l'exécutif de la ligue diocésaine des retraites pour l'archidiocèse de Winnipeg, à une réunion tenue le 7 janvier. Une constitution, approuvée par Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, a été adoptée par l'exécutif.

M. Bob Dowling a été élu vice-président de l'exécutif. Quatre autres vice-présidents avec chacun un assistant ont été nommés pour remplir des fonctions spéciales. Voici les noms de ces vice-présidents et de leurs assistants et aussi leurs fonctions: MM. Joseph Green et Gerry Foley, organisation; MM. Ed Coyle et Art Hodgson, publicité; MM. Dave Cortens, capitaine en chef, et Harry Magann, assistant; MM. Ray Halas et Tom O'Neil, projets spéciaux.

Le secrétaire est M. Blake Moreau; les conseillers sont MM. Art Cooke, Jack O'Connell et Harold Montgomery. Les 20 capitaines de 20 paroisses de l'archidiocèse de Winnipeg font aussi partie du bureau des directeurs.

L'aumônier, le R. P. Paul Gorieu, O.M.I., a dirigé une séance d'étude pour tous les capitaines de paroisses et les lieutenants, le jeudi 14 janvier à la maison des retraites.

Capitaines de paroisses

MM. Georges Bourget, St-Vital, Fort Garry; Don Bailey, St-Jean-de-Brébeuf; Léon Alary, Sacré-Coeur, Winnipeg; Bernard Whitfield, Ste-Anne; Laurie Robson, Notre-Dame des Victoires; Con Moreau, St-Edouard; Brian O'Connell, St-Ignace; Sanford Mulhivill, St-Patrice; James Greene, cathédrale Ste-Marie; Ed Williams, Immaculée Conception; C. J. Burns, Notre-Dame du Perpétuel Secours, Charleswood.

MM. Jérôme Marrin, St-Ignace; Joe Coyle, St-Paul Apôtre; Frank Prost, St-Joseph; John Kelsch, St-Antoine, West Kildonan; John Kubas, Holy Ghost; Philippe Perron, St-Eustache; A. Lachance, Elie; François Gratton, St-Laurent et Michel Rodrigue, Portage-la-Prairie.

Institut Collégial Provencher

Neuvaine du 13 au 22 janvier

Aujourd'hui, le 22 janvier, marque la fin de la neuvaine des élèves et maîtres de Provencher en l'honneur du Père Guillaume-Joseph Chaminade, fondateur de la "Société de Marie". Depuis le 13 janvier tous les élèves de Provencher récitaient une prière spéciale et demandaient des faveurs pour obtenir la béatification du Père Chaminade.

Ce prêtre a vécu en France au milieu de la période révolutionnaire. Le père Joseph se déguisa à plusieurs reprises pour s'échapper et continuer sa mission de bienveillance.

Au cours de la journée, les élèves présenteront un programme en l'honneur de ce véritable saint et protégé de Marie. Dans le programme on remarque une saynète, préparée par le Frère Meyer et jouée par Albert Bonomo, Robert Pelletier, Dan O'Brien, Henri Ragot, Arthur McCarthy et Denis Bourbonnière. Georges Goulet et Paul Léveillé, aidés d'autres élèves, vont chanter la chanson "The Bold Priest of Bordeaux". Des élèves donneront un discours sur la vie du Père Chaminade. Ceci mettra fin à une autre neuvaine. Espérons que celle-ci aura eu beaucoup de succès pour tous.

Petite note

Noces d'argent

Le 8 janvier, au Club Belge, avait lieu une réception en l'honneur de M. et Mme Louis Hébert, de 523, rue De la Morénie. Bon nombre de parents et amis s'étaient réunis pour célébrer avec les jubilaires cette heureux événement. Le maitre de cérémonies était Frank Druwé.

Jean-Louis Hébert, fils des jubilaires lut une adresse qu'il avait lui-même composée, tandis que leur fille, Anita, leur présenta au nom de tous les invités, un magnifique cadeau.

M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, adressa quelques mots et offrit le toast d'occasion. M. Pierre Raimbault, ainsi que Mlle Léonie Guyot et M. Maxime Desaulniers se firent les interprètes des parents et amis.

La soirée se passa agréablement en danses et chants. La Pâtisserie Pelland servit ensuite un délicieux goûter.

Sur la table on voyait un beau gâteau de 25e anniversaire et des oeillets roses.

M. et Mme Louis Hébert remercient tous les parents et amis qui ont organisé la soirée ou y ont participé, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.



La petite Judy Hulka, âgée de six ans et sourde depuis sa naissance, fréquente l'école catholique St-Bernard à Chicago, où la Rév. Sr Martita lui enseigne la magie de la parole en se servant de miroirs et d'aides électroniques. Ci-dessus, Judy apprend à prononcer correctement certains sons en imitant les gestes de son institutrice. (Photo NC)

Institut Pédagogique du Manitoba

La Relève Normalienne

Rédactrice: Gisèle Dubé.

Assistants: Rév. Sr St-Charles, M.O., Dolorès Gosselin, Denise Bilodeau, Richard Gamache et Louis Gosselin.

Départ et rentrée

C'était un vendredi, le 18e jour du mois de décembre, après huit jours passés à écrire quinze longs et difficiles concours, que les élèves du Collège Pédagogique pliaient bagages afin de s'en retourner dans leurs familles. Chaque résidence était remplie d'un va-et-vient et d'un brouhaha inaccoutumés; des cris et des chants joyeux interrompus par des hourrahs et des chaleureux souhaits pour la nouvelle année troublaient l'atmosphère ordinairement si tranquille.

Vers la fin de l'après-midi, déjà, notre collège semblait un château abandonné: plus de flâneurs ou de gens pressés. C'était le début des vacances si longtemps attendues.

Les vacances! Mille descriptions seraient à la page et encore elles ne suffiraient pas à donner un juste portrait des événements. Il suffit de mentionner la messe de minuit traditionnelle, le réveillon, le déballage de cadeaux, les soirées familiales, les chaleureux souhaits du Jour de l'An . . . De tout ceci, les rencontres et les conversations amicales avec nos parents et amis resteront longtemps gravées dans notre mémoire.

Le 3 janvier 1960, les élèves du Collège Pédagogique envahissaient de nouveau le "campus". La rentrée, en somme, fut semblable au départ; les exclamations, les chants, toutefois, ne possédaient pas la joie dont ils étaient imprégnés au départ. Les classes ont recommencé le 4 janvier, les travaux s'amoncellent avec une très grande rapidité; les trois semaines d'enseignement pratique sont au tournant, enfin, tout est redevenu normal!

RICHARD

Enseignement pratique

Oh! mais, que le temps passe vite! Le premier semestre, les examens de Noël et les vacances, tout cela est passé et nous voici rendus au moment critique de notre séjour ici; le temps où nous pourrons voir si nous avons vraiment les talents nécessaires pour devenir des professeurs compétents. Nous appelons cette période "l'Enseignement pratique" et elle s'étendra du 18 janvier au 5 février pour la première moitié des étudiants et du 15 février au 4 mars pour l'autre moitié.

Durant cette période, nous, les futurs instituteurs et institutrices, serons dispersés dans les écoles de Winnipeg et St-Boniface. Dans ces écoles nous serons sous la direction des principaux. Pour commencer, nous observerons les instituteurs dans leurs méthodes d'enseigner et de contrôler leur classe. De temps à autre, nous serons invités à enseigner quelques leçons. Le maitre ou la maitresse mettra à profit cette période pour faire un rapport sur notre personnalité, notre habileté et notre méthode d'enseignement.

Ce rapport ira aux autorités du Collège Pédagogique et d'après celui-ci, nous saurons si nous avons les aptitudes nécessaires pour prendre charge d'une classe l'an prochain. Alors, vous voyez maintenant, chers lecteurs, pourquoi je dis que le moment critique de notre séjour ici est arrivé. A nous de faire de notre mieux. Bonne chance et meilleurs voeux de succès à vous tous, chers compagnons d'études.

LOUIS

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Lors de notre dernière assemblée nous remarquions dans nos rangs quelques visiteurs, le R. P. R. Tessier, O.M.I., et les frères Leroux et Boissonneaux.

La vente de billets de la joute de hockey au profit de l'Aile St-Amant a rapporté . . . $3.00 (trois dollars)! Bravo Goulet!

En parlant de billets, le frère B. demande que tous les livrets du grand tirage provincial soient vendus avant le 15 février.

Après une longue discussion au sujet de la soirée sociale, on fixa la date au 26 février; le prix à un dollar. Le frère O. F. demanda un vote en faveur de la soirée.

Le président du comité du recrutement est grandement demandé et recherché par les hommes de son comité.

A propos de la variation de ses honoraires, on monta sur le dos, encore une fois, de notre fidèle frère J. A.!

Une tasse fut remise au frère, Gilbert Boissonneault, pour la naissance d'une fille.

Le frère O. R. prétend qu'il n'a jamais joué dans le "pot" cependant son nom est sorti. Nous lui accordons le bénéfice du doute.

Bienvenue

Bienvenue au frère M. Marchildon de la Saskatchewan. Il vient de se bâtir une maison sur la rue Campeau à St-Norbert. Père de quatre enfants, il enseigne dans un high school de St-Boniface.

Nous souhaitons la bienvenue aussi au frère Jos. Campeau qui vient de joindre nos rangs. Il est propriétaire d'un magasin de quincaillerie à St-Norbert et père d'une petite fille.

Convalescence

C'est un plaisir de revoir parmi nous le frère C. C., de retour du cimetière.

Le frère R. B. se remet des oreillons, il marche encore comme un matelot en haute mer.

RIGOLETTO

A l'APM de Ste-Marie

Deux erreurs qui empêchent l'éducation française des jeunes

Le jeudi 14 janvier, à 8 h. p.m., eut lieu l'assemblée de l'Association des Parents et Maitres de Ste-Marie, sous la direction de M. le docteur André Lachance, président. L'invité d'honneur, le R. P. G. Ramaekers, visiteur d'école, adressa la parole en termes éloquents. Il fut d'autant plus apprécié qu'il commença par féliciter les bonnes âmes qui ont conçu et exécuté le projet de l'école maternelle. Il dit de plus: "La vitalité du cercle démontre que vous êtes des parents consciencieux qui veulent ce qu'il y a de meilleur pour leurs enfants." Il est toujours bon de se faire donner une tape d'encouragement sur le dos. Après ce préambule, le R. P. Ramaekers entra dans son sujet: "Le Français".

"Vous avez une âme française," dit-il, "vos enfants ont une âme française qu'ils ont reçue du bon Dieu même. Il a des raisons précises pour tout ce qu'Il fait. Il ne se trompe jamais, non pas comme les humains. En vous donnant ces enfants Il vous a donné le travail le plus important de toute votre vie: l'éducation de vos enfants. Il ne faut pas ici faire d'erreur puisqu'une erreur en coûte toujours. A l'origine de tout accident il y a une erreur. C'est pour cela qu'il faut trouver la cause de tout accident: pour éviter et prévenir ces erreurs. Dans l'éducation des enfants il peut y avoir des erreurs plus sérieuses que tout. Le bon Dieu suit chaque papa, chaque maman et les tient responsables de ces enfants depuis leur baptême. Les enfants, par le baptême, furent donnés au bon Dieu. Comme les parents qui ont pour leurs enfants des rêves d'avenir, le bon Dieu a Lui aussi, des rêves pour ses enfants. Il contrôle votre travail d'éducateur. Il vous tient responsables de ce que vous avez fait de vos enfants. Si vous avez bien accompli votre travail d'éducation les rêves du bon Dieu se réaliseront.

La première erreur et la plus sérieuse que les parents puissent faire est de défaire le travail du bon Dieu en ne développant pas l'âme française de leurs enfants; de détruire cette âme française ou de l'empêcher de s'épanouir pleinement. Il arrive donc de les emprisonner pour toujours comme un serin en cage. L'oiseau est beau, mais, il n'est pas fait pour être enfermé. Vous diminuez la valeur de l'oiseau en l'enfermant. De même, en ne développant pas l'âme française de vos enfants vous les empêchez de donner leur plein rendement. Dans les travaux de Mozart vous ressentez tressaillir son âme allemande; les travaux de Chopin font rayonner son âme polonaise."

"Ici, au Manitoba, ce sont les Allemands qui ont le mieux compris la nécessité de conserver leur langue et leur âme allemande. Ils ont enseigné leur langue dans les écoles mennonites en partant du grade un, en contravention de la loi. Maintenant, ils ont demandé d'enseigner leur langue de façon que, en septembre, ils enseignent leur langue et leurs manuels soient payés par le gouvernement."

Le R. P. Ramaekers posa ensuite la question: "Y en a-t-il qui sont montés plus haut en ayant abandonné leur âme française?" Il répondit: "Nous avons de bons médecins, avocats, prêtres, un bon groupe de professionnels. Tous ceux qui nous font honneur sont ceux qui ont conservé leur âme française. Les Canadiens français du Manitoba peuvent se glorifier d'avoir donné au Canada un ambassadeur."

L'orateur aborda ensuite la question des différentes personnalités. "Chaque âme est créée individuellement, chaque enfant a une personnalité. Il faut la développer! Comment? D'abord au foyer. Il faut parler le français à la maison. Il faut tenir. Il faut vouloir pour ses enfants ce qu'il y a de meilleur. Ils ne savent pas ce qui est bon pour eux. Il faut le leur faire comprendre et surtout tenir. Les enfants, tout jeunes, doivent être bien dressés. L'enfant n'a pas de volonté, c'est par la volonté du papa et de la maman qu'il faut développer la volonté des enfants. Il ne faut pas laisser les enfants aller à leurs caprices. A la maison, c'est du français.

Deuxièmement, il faut les développer par l'école. Certains parents ne veulent pas développer le français chez leurs enfants pour ne pas les voir réussir moins bien en anglais à l'école. C'est faux d'après toute l'expérience des visites faites aux écoles. Moins on demande à un enfant, moins on obtient et inversement. Il faut remarquer qu'en Russie trois billions de Russes apprennent le français. Les plus intelligents apprennent deux langues. En 1917, la Russie était au moins 75 ans en arrière des Etats-Unis, maintenant elle est 15 ans en avant de l'ouest et même plus. En Russie on a le "couvre-feu" à 9 heures, une heure de classe de plus par jour et onze mois de classe par année. En plus, les enfants ont plusieurs heures d'étude à la maison chaque soir. Ils travaillent plus fort, donc ils produisent plus de professionnels. En plus, généralement ces gens sont plus sérieux. Le fait qu'ils ont plus de professionnels explique leur supériorité actuelle. Sans aucun changement dans 25 ans l'union soviétique dominera le monde par ses professionnels, sans guerre. En plus, il y a beaucoup moins de délinquence juvénile en Russie. Nécessairement parce que les jeunes sont tous très occupés. Ici l'école est le travail le moins important, quand cela devrait être le plus important.

Il est important de se rappeler que si vous demandez beaucoup aux enfants ils vous remercieront plus tard car ils auront une meilleure chance de réussir que s'ils ne savaient pas le français.

Si les Anglais tiennent à apprendre le français est-ce que nous autres nous allons le lâcher notre français. Souvent ils nous font la leçon.

L'amour que vous avez pour vos enfants vous fera triompher de tous les obstacles et vos enfants parleront le français.

Répondant à une question le Père Ramaekers faisait remarquer: "Il faut que les parents imposent leur volonté avec attention, pas de façon désastreuse. Ne pas créer d'hostilité mais raisonner. Faire comprendre aux enfants que vous faites des dépenses extra pour leur faire apprendre le français. Il faut même récompenser, rendre la chose aussi attrayante que possible. Toutefois, les jeunes doivent s'habituer aux sacrifices pour réussir plus tard dans la vie.

M. l'abbé Roland Bélanger, curé, remercia l'orateur de son intéressante causerie, et il ajouta qu'il ne faut pas trahir ce qu'on est. Il faut réaliser son but. Pour progresser ensemble il faut travailler ensemble. Etant donné que c'était sa première rencontre avec les parents et maitres de sa nouvelle paroisse, M. le curé promit son concours sans réserve. Le tout fut suivi par une discussion très animée qui eut lieu durant le goûter.

Installation et bienvenue

Les paroissiens de Ste-Marie souhaitent la bienvenue à leur nouveau curé, M. l'abbé Roland Bélanger, qui fut installé dans sa nouvelle paroisse par Mgr Joseph Robert, P.D., V.G., premier curé de Ste-Marie. Au cours de cette cérémonie, toujours impressionnante, Mgr Robert rappela les devoirs des paroissiens envers leur directeur spirituel, leur curé. Il faut, surtout, lui obéir, prier pour lui et l'aider. M. l'abbé Bélanger promit d'être pour ses paroissiens un "Bon Pasteur" et de faire tous les sacrifices que son poste et ses devoirs lui imposeront. Durant sa première semaine à Ste-Marie, les paroissiens ont déjà eu des exemples de son dévouement envers les grands et petits. Ils osent donc lui dire que, sans être moutons, ils s'efforceront d'être "bonnes brebis" et lui promettent leur concours en tout, sans compromis, en bons paroissiens.

Partie de gouret

Le dimanche 17 janvier eut lieu à la Maison-Chapelle de St-Boniface une partie de gouret entre un club de la Maison-Chapelle et un club de l'école Ste-Marie. Ce fut une partie très mouvementée suivie avec intérêt par les religieuses Oblates, institutrices à Ste-Marie, ainsi que par quelques parents. Le club de Ste-Marie remporta la victoire par un pointage de 5 à 1. Félicitations! M. l'abbé Bélanger a porté main-forte au club de Ste-Marie en son rôle d'entraineur énergique. Les étoiles de la partie furent: Edouard Morier, Gérard Roussin, de Ste-Marie, et le jeune Despins, du club de la Maison-Chapelle. Merci à tous pour un après-midi intéressant.

Décès

Sincères condoléances à la famille de M. Adélard Blanchard, 18, rue Vivian, St-Vital, décédé le vendredi 15 janvier, à l'hospice Taché de St-Boniface.

Assemblée des Dames

Le mardi 12 janvier avait lieu l'assemblée des Dames Auxiliaires de la paroisse Ste-Marie de St-Vital. Il fut décidé de commencer une série de quatre parties de cartes. La première aura lieu le 31 janvier 1960 à 8 h. p.m. Cette partie est organisée par le comité de l'organisation des Parents et Maitres et des parents des enfants qui suivent le cours de l'Ecole Maternelle. Tous les amis des paroisses environnantes sont invités.

Voyage

M. et Mme Joseph Boux, 25, Mager Drive, ouest, St-Vital, sont partis le 20 janvier pour un voyage en Angleterre et sur le continent européen. M. et Mme Boux se sont joints à un groupe de 80 ingénieurs et architectes, qui suivront un cours sur le béton pré-contraint, qui se donnera à l'Université de Londres. Environ une douzaine de ces messieurs seront accompagnés de leurs dames. Au cours des deux semaines passées à Londres pour se familiariser avec les méthodes anglaises pour la confection et l'usage de ce béton, ils auront l'occasion de visiter plusieurs usines. Ils visiteront aussi l'exposition international à Londres qui se continuera une journée de plus pour permettre au groupe canadien de la visiter. M. et Mme Boux laisseront ensuite le groupe pour passer cinq jours sur le continent, en Belgique et en France. Là encore, M. Boux aura l'occasion d'agrandir ses connaissances puisque le béton pré-contraint est beaucoup plus en usage en Europe qu'au Canada et qu'il se fait beaucoup de travail dans cette direction dans ces pays. Bon voyage et bon succès!

Films français à l'AECFM

Ange ou démon

Métamorphose d'un homme en démon. Un chauffeur de camion, l'ange du récit, décrit de façon humoristique la transformation que subit un homme, par ailleurs patient et courtois, dès qu'il met sa voiture en marche. Il file à toute allure, s'impatiente, double les autres voitures, et met en danger piétons et automobilistes.

Sports et transports

Dans un tourbillon de couleurs et de fantaisie verbale, voici l'histoire des moyens de transport utilisés au Canada, depuis le canot d'écorce des Indiens jusqu'à la soucoupe volante des rêveurs de notre siècle. Entre ces deux pôles, on retrouve, cheminant du seizième au vingtième siècle, la diligence, le voilier, le bateau à vapeur, la charrette, la locomotive, l'automobile et l'avion à réaction. Il s'agit donc d'une rétrospective historique complétée par un coup d'oeil sur le présent et quelques regards indiscrets sur l'avenir.

Chants populaires no 4

Voici un petit nègre nostalgique et un prince avec sa bergère! Deux chansons-contraste: le Quatuor Alouette prête sa voix au négrillon dans "Filez, filez, ô mon navire" et à la bergère qui soupire tendrement dans "J'ai tant dansé".

* * *

On peut se procurer ces films et bien d'autres au Secrétariat de l'Association d'Education des Canadiens francais du Manitoba, 577, rue DesMeurons, St-Boniface.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

Les émissions françaises du samedi 23 janvier présenteront de 10 h. 30 a.m. à 1 h. p.m.: "Radisson", "Inspecteur Blaise", "Courrier du Roy" et "Music-Hall" qui mettra en vedette Lucienne Boyer, Pierre Paquette, Philippe Chailler, Monique Gaube, Pierre Thériault, Eric Hyrst, Marguérite Mercier, The Great Barton, équilibriste fantaisiste, Paul Berval, Victor Désy, le chanteur Tex et les danseurs de "Music-Hall". Michelle Tisseyre agira comme hôtesse.

Le dimanche 24 janvier, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. et "Pique Atout", avec Paul Berval, Olivier Guimond et Gilles Pellerin, sera présenté de 3 h. à 4 h. p.m. Les invités d'honneur à cette dernière émission seront Louis Quilicot et les Jérolas.

La plupart de ces renseignements sont de provenance de "La Semaine" à Radio-Canada.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.



Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

40-483-41P.

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph



Madame Boutal écrit à Soeur M.-Léon-de-la-Croix

Révérende Soeur,

C'est à vous, la directrice dévouée et enthousiaste, que je viens demander de bien vouloir transmettre mes félicitations et mes remerciements aux charmantes fillettes qui ont animé de façon si naturelle et sincère la jolie légende "Les Sabots du Diable".

Chères petites filles, chères petites amies, j'ai passé de bons moments près de vous. Votre docilité, votre application à bien parler, à vous exprimer correctement, à vous faire "comprendre" m'ont touchée maintes fois. Que ne faites-vous toujours aussi bien lorsque vous êtes livrés à vous-mêmes dans vos jeux, vos réunions, dans la rue ou chez vous! Vous avez prouvé que vous en êtes parfaitement capables.

Le théâtre est un grand éducateur: diction, articulation, maintien, assurance, travail de recherches historiques, artistiques, musique, danse et d'autres sujets encore en font un ensemble incomparable dans l'enseignement. Vous apprécierez davantage ses mérites plus tard et vous aiderez, j'en suis sûre, à le faire aimer.

L'élégant cadeau que vous m'avez offert est un bien joli souvenir qui me rappellera les belles heures des répétitions. Dures heures quelquefois, dites, lorsque "ça ne marchait pas fort"? Mais vous les retrouverez dans votre mémoire parmi les meilleurs souvenirs de votre jeunesse. A travers ce voile que le passé revêt vous me reverrez peut-être à côté de vos maîtresses dont le dévouement me touche toujours. A votre contact bousculant je me sentais rajeunie: Merci!

Ayez soin de cultiver les talents que vous avez reçus de Dieu et donnez-nous encore de ces jolies représentations comme celle de "Les Sabots du Diable". A Monseigneur Jésus, à Lucifer le Maudit, à la gente Agnelette, haute et puissante dame Hermangade, nobles demoiselles, troubadours, danseuses, anges, toutes mes félicitations, mes sincères remerciements et mes meilleurs voeux pour 1960!

Chère Soeur M.-Léon-de-la-Croix, veuillez bien aussi être mon interprète auprès de Soeur Gilles, Soeur Marie-du-St-Esprit et votre professeur de culture physique, Mme Gurdebeke, qui ont entouré votre travail de leur collaboration active et compétente pour en faire une réussite complète. A vous toutes mes félicitations et l'expression de mes meilleurs sentiments.

Votre respectueusement dévouée et votre amie,

Pauline BOUTAL

* * *

A l'Hospice Taché

Le soir du 26 décembre, une vingtaine d'élèves de la 10e année générale, et à leur tour le 4 janvier, les élèves de la 12e année générale se rendirent à l'hospice Taché pour exécuter des chants de Noël dans le but d'égayer nos chers vieillards et infirmes.

Nos dévouées chanteuses furent cordialement accueillies par la Révérende Soeur Supérieure de l'hospice Taché.

Sous la direction de Bernice Poitras, elles avaient préparé plusieurs chants de Noël afin de semer la joie, le bonheur dans le coeur de ces bons vieillards ou malades. Elles ont réussi à merveille . . . ceux-ci ont été touchés de voir et d'entendre ce groupe de jeunes chanter, causer avec eux, leur offrir des voeux. Quelques-uns chantèrent avec elles, d'autres évoquèrent d'anciens souvenirs. Soirées intéressantes pour les jeunes et les moins jeunes . . . et je me rappelle le dicton du R. P. Payne: "Un foyer où l'on chante est un foyer heureux." Le bonheur est certainement passé dans les corridors et les chambres de l'hospice ces deux soirs-là.

Les élèves, heureuses de leur expérience, promettent de retourner "z'à Pâques"!

Les religieuses ont eu l'amabilité de préparer un délicieux goûter, et je me laisse dire qu'elles y ont fait honneur!

Gisèle PELLETIER,
9e année, no 19.

* * *

C'est traditionnel . . .

Depuis une semaine et demie l'Institut Collégial St-Joseph était silencieux . . . mais, ce matin, jour de la rentrée des classes, quel contraste! Les élèves, figures épanouies, circulent, offrent leurs voeux de Bonne Année, à Soeur M.-Louis-des-Anges, directrice, à toutes les maîtresses, à leurs amies, à leurs compagnes.

Savez-vous que c'est le privilège du premier jour de classe de chaque année de se promener . . . en récréation . . . par toute l'école. Les élèves qui sont avec nous pour la première année, regardent, un peu surprise, ce va-et-vient joyeux mais bientôt le bon esprit les gagne et elles se joignent à leurs compagnes.

Malgré le brouhaha, les élèves sentent le besoin de se recueillir et font une petite visite à la chapelle du Couvent pour recommander leur année scolaire au bon Dieu et contempler l'Enfant-Jésus dans la crèche. Celle-ci, simple de structure semble dominer la chapelle. Dans l'humble étable repose l'Enfant-Jésus sous les regards de la Vierge Marie et de saint Joseph. La brillante étoile de Bethléem est fixée au-dessus de la crèche, une large draperie bleu marine tombe gracieusement et donne l'apparence d'une nuit ténébreuse. Des arbrisseaux recouverts de neige entourent la crèche. Un petit agneau qui semble adorer le Fils de Dieu, complète ce charmant paysage.

A 9 h. 20 la cloche résonne . . . chacune se hâte de se rendre à sa classe respective et à 9 h. 25 toutes sont plongées dans un travail sérieux.

Louise CHENIER,
9e année, no 19.

* * *

Nous sommes heureuses d'offrir nos sincères félicitations à M. Robert Bockstael, réélu président de la Division Scolaire de St-Boniface.

Nous connaissons l'intérêt et le dévouement que M. Bockstael a toujours portés à l'éducation et nous savons que le succès de notre avenir est confié à un citoyen des plus compétents. Veuillez croire, M. le Président, que notre application à l'étude sera le témoignage de notre reconnaissance.

Gisèle PELLETIER,
9e année, no 19.

Saint-Labre

Çà et là

La messe de minuit fut célébrée par M. l'abbé Joseph Choiselat, curé. La modeste église toute étincelante et bien décorée pour la circonstance de poinsettias et de lumières multicolores était bondée d'une foule recueillie. Trois petits enfants ont reçu Dieu pour la première fois dans leur coeur en cette belle nuit. Ce sont Paulette Gérardy, Adrien Grenier et Norbert Gauthier. La belle crèche de Noël et le décor de l'autel étaient l'oeuvre des religieuses. Tout a contrbiué à la beauté de la fête. Merci au choeur de chant et aux autres personnes qui ont aidé les religieuses.

Le dimanche 10 janvier eut lieu une autre soirée de cartes organisée par les familles Joseph Gisiger, Marcel Gérardy et Edmond Gauthier. Les gagnants au whist furent Mme Louis Yvon et Mlle Marguerite Gisiger, MM. Henri Grenier et Gérard Poiron. Au tirage, Mme Emile Poiron fut l'heureuse gagnante d'un ensemble de pyrex et M. Roland Poiron remporta le $5.00. Sincères remerciements aux organisateurs et à tous ceux qui les ont encouragés par leur présence. Les recettes s'élevèrent $ 108.33.

La soirée de cartes du mois de décembre qui avait été organisée par les familles Emile Poiron, Antoine Gauthier et Henri Grenier a rapporté une belle somme de $101.15.

M. et Mme Joseph Gillon, de Tangeant, Alta, ont passé quinze jours chez leurs nombreux parents de St-Labre. Quatre de leurs enfants les accompagnaient: Julien, Roger, Jacques et Simone.

M. et Mme Joseph Yvon sont allés à St-Vital, Man., pour visiter la Rév. Sr Marie-St-Rémi. Ils ont reconduit le même jour leurs fils, René, au Juniorat de St-Boniface.

Prompt rétablissement à Mme Nazaire Beaulieu qui s'est fracturé un bras. Elle a été hospitalisée à St-Boniface.

M. et Mme Joseph Kirouac, de Vermillon Bay, Ont., ont passé Noël chez Mme Rémi André.

Ste-Rose-du-Lac

Erreur

Dans la chronique de la semaine dernière, on a annoncé le décès de Mme Elisabeth Mailland, mais le nom est Maillard. Nos lecteurs voudront bien excuser cette erreur.

Laurier

Décès

C'est avec regret que les paroissiens apprenaient le décès de Mme Michel Robert, née Louise Bouttaz, survenu à North Surrey, C.-B., le 4 janvier. Elle était âgée de 85 ans.

Originaire de St-Jean-de-Mauricie, Savoie, France, Mme Robert vint au Canada en 1908 accompagnée de son mari et de ses quatre enfants. Ils s'installèrent d'abord sur une terre à Ste-Rose-du-Lac. En 1920, après le décès de son mari, elle vint résider au village de Laurier. En 1947 elle alla demeurer avec sa fille, Rita, jusqu'au moment de sa mort.

La défunte laisse dans le deuil, un fils, Alfred, de Maillardville; cinq filles, Marie (Mme E. VanHumpeck), Elisa (Mme F. VanHumbeck), Eléonore (Mme M. Petit), Rita (Mme D. Labelle) et Marcelle (Mme B. Lemieux); une soeur, Mme Michel Imprimeau, de Paris, France; 38 peits-enfants et 39 arrière-petits-enfants.

Va-et-vient

Etait en visite chez Mme Herménégilde Fradette: Mme Thomas McCann (Alvine Fradette), de Kenora, Ont.



M. et Mme François LaFrance célèbrent leur noces de diamants à Pine Falls, Man.

PINE FALLS — Le samedi 9 janvier, M. et Mme François LaFrance, de Pine Falls, célébraient leur 60e anniversaire de mariage, entourés de leurs parents et amis. La cérémonie religieuse se déroula dans l'église Notre-Dame-du-Laus de Powerview et fut suivie d'un banquet et d'une réception à la salle "Chateau Theatre" de Pine Falls.

Les jubilaires reçurent des messages de félicitations de la Reine Elizabeth, de l'hon. John Diefenbaker, du lieutenant gouverneur J. S. McDiarmid, de l'hon. Duff Roblin et de M. J. Slogan, M.A.L.

M. et Mme LaFrance, âgés de 84 et 81 ans respectivement, naquirent et contractèrent mariage aux Iles de la Madeleine, P.Q. En 1904 ils arrivèrent à Norwood où M. LaFrance travailla comme constructeur de moulins pour la Compagnie "Rat Portage Lumber". Ils déménagèrent sur une ferme à South Junction en 1916. Quand débuta la construction de "Manitoba Paper Co." à Pine Falls, M. LaFrance décida de reprendre son métier de charpentier et ils s'établirent à Pine Falls où M. LaFrance se dépensa au service de "Manitoba Paper Co." jusqu'à sa retraite en 1947.

Les jubilaires ont sept enfants: Mme Alcyma Derochie, d'Hamilton; Mme Yvonne Mace, de Port Arthur; Mme Eveline Tardiff, de Powerview; Mme Anne Lavallée, Henri, Marie-Louise et Ernest, de Pine Falls. Ils possèdent aussi 31 petits-enfants et 60 arrière-petits-enfants.

Veut-on la paix véritable ou la simple coexistence?

CITE DU VATICAN — "Tant qu'il sera possible à Caïn de massacrer Abel sans que les autres s'en mêlent, tant qu'il sera possible d'assister à la répétition des condamnations à mort de tant d'étudiants et d'ouvriers hongrois, dont la seule faute était d'avoir aimé la liberté étouffée par les chars étrangers, tant que personne ne s'en inquiétera, on ne pourra parler de paix véritable mais seulement d'acquiescement et de coexistence avec les massacreurs".

Ainsi s'est exprimé le cardinal Alfredo Ottaviani, secrétaire du Saint-Office, dans une allocution qu'il a prononcée au cours d'une messe qu'il a célébrée à la basilique de Sainte-Marie-Majeure pour "l'Eglise du silence", avec la participation d'une foule de réfugiés au premier rang desquels se trouvaient des évêques, des prélats, des diplomates.

L'histoire des frères Caïn et Abel s'est perpétuée dans les siècles, a poursuivi le cardinal, et le meurtrier n'est pas blâmé pour son crime. Comment peut-on expliquer que l'on fête tant Caïn? Est-ce là le triomphe de l'homme, la gloire de la civilisation nouvelle? Personne ne proteste pendant que l'on tente d'étouffer l'idée de Dieu dans le coeur de l'homme. Sont-elles là les manifestations des conquêtes sociales? On croit pouvoir défier les Cieux avec les prouesses spatiales pendant que la terre gémit sous le poids des chaînes. On ne réagit plus aux blessures que l'antichristianisme cause au corps mystique du Christ.

On amuse l'opinion

Le cardinal Ottaviani a rappelé que nombre d'évêques sont emprisonnés, déportés ou empêchés d'exercer leur apostolat. Le cardinal Mindszenty est en captivité. Le cardinal Stépinac est en résidence forcée, l'archevêque de Prague, Mgr Beran, a disparu depuis onze ans. Pendant ce temps on amuse l'opinion avec les vies des actrices, des champions de sport et avec les récits de faits divers scandaleux et horripilants.

"Les hommes investis de très hautes responsabilités ne s'aperçoivent pas de tout cela, a dit le cardinal, sans se rendre compte qu'ils pourraient tomber eux-mêmes sous l'arbitraire du despote. On ne craint plus de serrer la main aux oppresseurs et on fait même à qui mieux mieux pour être les premiers à échanger des sourires avec eux et cela est le fait même de gens qui se professent chrétiens. Comment peuvent-ils, ces gens, se sentir chrétiens s'ils ignorent ce que fait l'anti-christianisme? Il ne nous reste à nous que la prière, car on ne peut avoir confiance dans les hommes. Ne voit-on pas en effet des hommes qui se disent chrétiens, qui secondent les persécuteurs et les introduisent dans le monde libre?

Le cardinal a terminé en invoquant l'intercession de la Vierge, seul espoir du monde, a-t-il dit, pour que le Seigneur intervienne au plus tôt car ce sera pour le monde la catastrophe et non pas la paix.

L'humour

Le rire est un instant divin. L'humour, c'est de rire et de faire un mot quand un malheur arrive à un autre qu'à nous-mêmes.

Inwood

Çà et là

M. l'abbé E.-J. Grisé célébra la messe de la fête de la Ste-Famille, le dimanche 10 janvier. Il y eut plusieurs communions. Après la messe, il donna la bénédiction du Nouvel An à tous les fidèles présents.

M. Francis Thoresby est hospitalisé à Teulon.

M. et Mme Albert Olson et leur famille, de Winnipeg, sont partis le 4 janvier pour un voyage en automobile au sud des Etats-Unis. A leur retour, ils visiteront leurs frère et belle-soeur, oncle et tante, M. et Mme Stanley Olson, et la soeur de M. Olson, Mlle Dolly Olson, de Victoria, C.-B.

Mme William Cossette est allée passer le Jour de l'An avec ses frères à St-Vital.

Sincères condoléances à Mme Dorothée Colonval et à ses enfants, Victor, Judy et Keith, affligés de la mort subite de leur époux et père, M. Edouard Colonval, âgé de 39 ans.

M. et Mme L. Laforme recevaient la visite de leur fils, Jerry, et de son ami, de Port Arthur, Ont., durant les Fêtes. Au Jour de l'An, M. et Mme Laforme sont allés visiter leurs enfants à Winnipeg et leurs parents à St-Boniface, les familles Laforme et Rousseau, ainsi que M. et Mme A. Pelland.

Mme Rose Chartrand et son fils sont allés passer quelques jours avec des parents à Oak Point.

M. et Mme Pete Hogue recevaient la visite de M. et Mme Tim Laforme, le samedi 9 janvier.

Mme William Cossette a renouvelé sa maison. La maison a maintenant quatre logis et une cheminée. On finira de peinturer au printemps.

MM. les abbés S. Nivon et R. Bélanger sont fêtés avant leur départ de St-Léon

ST-LEON — Ce fut une douloureuse surprise pour les paroissiens de St-Léon lorsque la radio leur apprit le changement de M. l'abbé Roland Bélanger, et cette douleur se doubla lorsqu'ils apprirent que M. l'abbé Simon Nivon quittait lui aussi le petit village. Cette nouvelle a assombri les fronts et un courant de tristesse a plané sur les célébrations familiales du temps des Fêtes. M. l'abbé Nivon a vécu si longtemps à St-Léon et a donné à tous et chacun avec tant de largesse tout ce que le coeur d'un prêtre peut donner, "que nous l'avions cru nôtre pour toujours". Les années ont passé nombreuses, les paroissiens ont changé de génération deux et même trois fois, mais St-Léon se croyait toujours le même, car il y avait toujours le bon abbé Nivon.

Le soir du 10 janvier, la grande famille paroissiale s'est réunie pour offrir aux deux pasteurs, un hommage tangible d'affection profonde et de vive reconnaissance. Le choeur de l'école traduisit ses sentiments d'adieu par le chant "La Margarita" et "Count Your Blessing".

Une magnifique adresse, lue par M. A. Colbe, redit à l'abbé Nivon toute la reconnaissance des paroissiens pour tout ce qu'il a fait pour eux pendant plus de cinquante ans. Les enfants de l'école vinrent à leur tour rendre l'hommage de leur gratitude à l'abbé Nivon d'abord, puis à M. l'abbé Bélanger pour le dévouement et l'affection qu'ils ont toujours montrés à cette partie privilégiée de leur troupeau.

Une saynète "Quand la brise chante" permit à deux fillettes, Yolande et Clara Labossière, de feuilleter des bouquins jaunis de 1980 et de révéler des événements passés de la paroisse, afin d'aider M. l'abbé Bélanger, devenu Mgr Bélanger et qui travaille à la canonisation de M. l'abbé Nivon. Cette délicieuse saynète était due à la plume de Soeur Blandine, institutrice bien méritante de l'école.

Par la voix de M. Lucien Grenier, syndic, les paroissiens exprimèrent leur appréciation et leur reconnaissance à M. l'abbé Bélanger, curé qui travaille à St-Léon depuis six ans, avec un zèle et un dévouement admirables. M. Grenier présenta ensuite une bourse aux deux prêtres. Ceux-ci très émus répondirent tour à tour. Puisse leur dernier message trouver écho dans toutes les âmes!

Les deux prêtres donnèrent ensemble leur bénédiction, puis les paroissiens défilèrent pour leur serrer la main.

M. l'abbé Nivon devient chapelain à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, et M. l'abbé Bélanger est désormais curé de la paroisse Ste-Marie.

Les années passeront, mais tous les paroissiens de St-Léon garderont toujours le souvenir de M. l'abbé Nivon et de son jeune curé.

Bienvenue

Les paroissiens souhaitent la plus cordiale bienvenue au nouveau curé, M. l'abbé Lucien Roy. M. l'abbé J.-M. Gagné, vicaire forain du diocèse, a présidé à l'installation, le dimanche 17 janvier.

Ste-Anne-des-Chênes

Baptêmes

Le 29 novembre: Michel-Emile-Joseph, fils de M. et Mme Paul Fontaine, né le 22 novembre. Parrain et marraine, Paul et Louise Fontaine.

Le 29 novembre: Rachel-Claire-Marie, fille de M. et Mme Victor Tougas, née le 22 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Proulx.

Le 29 novembre: Edouard-Jacob-Joseph, fils de M. et Mme Joseph Laurin, né le 22 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Jacob Verrier.

Le 13 décembre: Gilbert-Victor-Joseph, fils de M. et Mme Henri Bonneteau, né le 3 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Tougas.

Le 24 décembre: Réal-Joseph-Eloi, fils de M. et Mme Eloi Lessard, né le 20 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Benjamin.

Le 25 décembre: Gérald-Joseph-Edouard, fils de M. et Mme Lucien Laroche, de Powerview, né le 9 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Smith.

Le 10 janvier: Lynne-Louise-Marie, fille de M. et Mme Gabriel Ste-Marie, née le 4 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Mondor.

Çà et là

Le 26 décembre, en l'église de Ste-Anne, avait lieu le mariage de Mlle Bernadette Verrier, fille de M. et Mme Antoine Verrier, avec M. Wiebe, de Winnipeg.

Selon les registres, il y a eu en 1959 10 mariages, 6 sépultures, 46 baptêmes, 96 confirmations, 41 premières communions et 3,200 communions distribuées. La population est de 1,100 avec 250 familles.

Le Club 4-H de couture a tenu sa troisième assemblée régulière, le 12 janvier, à la salle Mercier. 18 membres et 3 cheftaines étaient présents. Mlle Craig, économiste-ménagère, était l'invitée d'honneur. Elle adressa quelques paroles d'encouragement aux membres et elle présenta deux films en couleur "Good Posture" et "Grooming". Les membres ont bien apprécié ces vues. Mlle Eveline Bériault remercia Mlle Craig au nom de ses compagnes. Comme quelques membres de l'exécutif ont quitté le club, on fit des élections dont voici les résultats: Faye Giesbretch, présidente; Simone Fiola, vice-présidente; Rita François, secrétaire; Diane Ruel, trésorière; Colette Campagne, chroniqueuse.

Prompt rétablissement à Mlle Rita François qui était patiente à l'hôpital de Ste-Anne lors de la dernière réunion.

Ste-Agathe

Ouverture de la salle des Vétérans

Le samedi après-midi 16 janvier avait lieu l'ouverture officielle de la nouvelle salle des Vétérans de Ste-Agathe. Pour l'occasion, les différentes associations du même genre du Manitoba et de la partie nord de l'Ontario étaient représentées ou avaient envoyé des félicitations par lettres ou téléphone en s'excusant de ne pouvoir se rendre. Six compagnies ou associations avaient envoyé de magnifiques bouquets de fleurs avec félicitations. Le Premier ministre du Manitoba, l'hon. Duff Roblin, était l'invité d'honneur. On chanta d'abord l'hymne O Canada en choeur puis, le président, M. Albert Péloquin, souhaita la bienvenue à tous. M. I. Weir, vice-président, demanda une minute de silence en hommage aux soldats tombés au champ d'honneur.

On fit ensuite la présentation de M. Roblin qui, avec délicatesse, s'adressa d'abord en français. Il se dit heureux d'avoir pu répondre à l'aimable invitation du comité des Vétérans des forces armées, marine et aviation, de Ste-Agathe. Il fit l'éloge de toutes ces associations, en particulier de l'Unité 304 de Ste-Agathe qui avait su ériger une aussi jolie salle. Il souhaita succès complet à l'administration et, encouragea à tenir des réunions plaisantes, d'entente cordiale et joyeuse. Après une élocution semblable en anglais, M. Roblin coupa le ruban et proclama la salle ouverte officiellement. Les présidents ou officiers des différentes unités présentes ainsi que les maires de la municipalité et de celles avoisinantes furent invités à dire quelques mots. Chacun y alla de son petit discours, l'assaisonnant quelques fois d'un grain de sel personnel, celui-ci sérieux, cet autre comique. L'après-midi se passa agréablement. Les chants et les joyeuses conversations fusèrent à travers toute la salle. Les invités furent régalés d'un excellent goûter servi par d'aimables dames de bonne volonté. Vers 8 h. p.m. la salle se remplit à nouveau pour une soirée amusante.

Çà et là

Le dimanche 17 janvier fut élu comme syndic, M. Léon Dorge qui remplace M. Paul Aubry sortant de charge.

M. et Mme Paul Joyal et leur famille revenaient, la semaine dernière, d'un beau voyage en Californie où ils ont passé les Fêtes.

Lorette

Décès de M. M. Dupuis

Le 12 janvier est décédé à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes M. Marcel Dupuis, de Lorette, âgé de 80 ans. Sa santé laissait un peu à désirer depuis quelque temps, mais rien ne laissait prévoir qu'il mourrait si tôt. M. Dupuis vint s'établir à Lorette avec ses parents en 1882.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Amanda Jeanson; quatre fils, Arthur, de St-Boniface, Adrien, Joseph et Damase, de Lorette; trois filles, Juliette, Adrienne et Doris; une soeur, Mme Alexandrine Guay, de St-Boniface; un frère, Henri, et 27 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 15 janvier. La messe fut célébrée par M. l'abbé E. Fontaine, curé de Mariapolis, assisté de M. l'abbé D. McDougall, curé d'Ile-de-Chênes, et du R. P. A. Hamel, P.B., de St-Boniface, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient deux petits-fils du défunt, MM. Rhéal Dupuis et Guy Paillé, et quatre neveux, MM. Albert et Guillaume Jeanson, Alex. Touchette et Joseph Guay. La collecte fut faite par MM. Joachim Paillé, gendre, et Rosaire Jeanson, neveu.

Remerciements

Mme A. Dupuis et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur récent deuil, soit par offrandes de fleurs, de bouquets spirituels, soit par visites ou assistance aux funérailles. Merci également aux religieuses de Lorette, aux chantres et à l'organiste.

Décès de Marc Tétreault

M. et Mme Raymond Tétreault ont eu la douleur de perdre leur fils, Marc, âgé de quatre mois. Il mourut à l'hôpital St-Boniface après une courte maladie. Il laisse un frère, Laurent, et ses grands-parents, MM. et Mmes E. Tétreault et L. Marcoux, de Lorette.

Çà et là

Le mardi 12 janvier, un bon nombre de parents se rendirent à la salle de l'école pour entendre M. A. Vielfaure, de St-Boniface, parler sur l'emploi du film et comment le mieux comprendre pour en tirer profit. Ensuite il déroula un film sur "La timidité", suivi d'un forum et d'une discussion animée et profitable. M. J.-B. Grégoire avait souhaité la bienvenue à M. Vielfaure et M. P. Hamel le remercia d'avoir su si bien intéresser l'auditoire par l'étude de ce film qui aidera certainement à mieux comprendre les enfants.

Prompt rétablissement à M. l'abbé R. Bélanger, curé, hospitalisé à St-Boniface. Le R. P. A. Hamel, P.B., le remplace durant son absence.



La sous-commission pour la prévention de toute discrimination et la protection des minorités, aux Nations-Unies, a tenu sa 12e session à New-York. Les représentants catholiques ont alors discuté un mémoire au sujet de la liberté religieuse dans 76 pays. On voit ci-dessus, de gauche à droite, le R. P. Eugène Burke, C.S.P., professeur de théologie dogmatique à l'Université catholique de Washington, D.C., M. Arcot Krishnaswami, de l'Inde, qui a préparé le mémoire, et le R. P. Albert, O.F.M., cap., du couvent des Capucins, de Cap-Rouge, P.Q., délégué pour l'Amérique du Nord du Bureau International catholique de l'Enfant. (Photo NC)

St-Eustache

40e anniversaire de mariage

Le samedi 16 janvier, M. et Mme Théophile Rivard célébraient leur 40e anniversaire de mariage. Toute la famille était présente pour célébrer ce grand événement. On remarquait leurs trois filles, Mlle Irma Rivard, Mme Roland Leclerc (Irène), d'Headingly, Mme Sévère Lachance (Florence), de St-Vital, et leurs fils, Lucien, Omer, Normand et Noël, de St-Eustache, Lionel, d'Elie, et Olivier, de Woodridge.

Le soir, les parents et les amis de M. et Mme Théophile Rivard eurent le plaisir de se joindre à la fête. La grande salle du soubassement de l'école était comble.

Les petits-enfants, Jeanne, Monique, Raymond, Joyce et Carole Rivard, Marcel et Carole Leclerc, Robert Lachance ajoutèrent de l'intérêt à la soirée en exécutant une danse-carrée devant tous les assistants. Pour leur jeune âge (la plus jeune, 4 ans, et le plus âgé, 7 ans) ils démontrèrent des aptitudes remarquables. Mariette et Irma Rivard dirigeaient la danse.

Enfin Irma et Normand Rivard lurent chacun une adresse, remerciant leurs parents de tout leur dévouement envers leurs enfants. L'orchestre de M. Jillico Lafrenière, de Poplar Point, ajouta du piquant à la soirée par son entrain et son rythme vivant.

Malades

Les paroissiens souhaitent un prompt rétablissement aux personnes suivantes, patientes à l'hôpital St-Boniface, Mme Marie Picard, M. Adélard Chabot, M. Gilbert Lachance et M. Sylvio Lachance.

M. Sylvio Lachance s'est cassé la jambe droite en jouant au hockey à St-François-Xavier. Le club des Memorials de Poplar Point perdait ainsi un ailier droit très rapide.

Domaine sportif

Le dimanche 18 janvier, les juvéniles de St-Eustache allèrent se mesurer contre les juvéniles du collège d'Otterburne. La partie fut chaude mais les joueurs de St-Eustache durent concéder la victoire. Le pointage fut de 4 à 2. Par ironie, Roger Belcourt du club de St-Eustache eut l'honneur de compter le premier point pour Otterburne. Il se racheta en comptant pour St-Eustache. Normand Rivard réussit l'autre point.

L'élection du nouveau syndic, M. Adrien Guay, a été confirmée par Son Exc. Mgr P. F. Pocock. Félicitations!

Ste-Amélie

Naissances

A M. et Mme Maurice Gendron (Irène Pinette) est né un fils à l'hôpital St-Boniface le 12 janvier.

A M. et Mme Théophile Bertrand (Bibiane Grégoire) est née une fille, Suzanne, à l'hôpital de Ste-Rose le 12 janvier.

Çà et là

Le 11 janvier avait lieu l'assemblée mensuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique chez Mme Adrienne Vandenbosch. Quinze membres étaient présents. M. l'abbé Charles Vachon ouvrit l'assemblée par la prière de la Ligue. Mme Euphrasie Verhaeghe, présidente, souhaita la bienvenue à toutes les dames et les félicita d'être venues si nombreuses. Mme Julia Verhaeghe agissait comme secrétaire en l'absence de Mme Berthe Denis. Le directeur clôtura l'assemblée par quelques paroles sur l'Unité de l'Eglise et la prière spéciale composée par le Souverain Pontife Jean XXIII. Un goûter fut servi par Mmes Adrienne Vandenbosch, Lucille Gagnon et Agnès Vandenbosch.

Prompt rétablissement à la petite Marie-Thérèse Landry qui s'est fait enlever les amygdales à l'hôpital de Ste-Rose.

MM. Gustave Verhaeghe et Georges Casavant ont passé quatre jours à Winnipeg pour assister au congrès des commissaires d'écoles.

Saint-François-Xavier

Bonne chance et bon voyage à M. Victor Préfontaine qui est parti s'établir en Californie. Il était accompagné de sa mère, Mme Charles Préfontaine, et son frère, Conrad, qui se rendront jusqu'à New Westminster, C.-B., pour visiter des parents, MM. et Mmes André Grégoire et Alphonse Guay. Ils arrêtèrent à Edmonton visiter M. et Mme René Préfontaine.

Bonne chance à Mme Joseph Régnier qui a ouvert un salon de beauté.

St-Pierre-Jolys

Décédé accidentellement

M. Roger Lafrance, fils de M. et Mme Joseph Lafrance, de St-Pierre, est décédé accidentellement à l'âge de 21 ans mardi dernier à l'hôpital de Steinbach. Employé de la Manitoba Power Commission, il reçut deux sérieux chocs au cours de son travail de posage de fils électriques et fut immédiatement transporté à l'hôpital, mais les médecins ne purent que lui donner quelques soins d'urgence.

Sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
Le 19 janvier

BEURRE

Crémerie, admissible	.62½
Crémerie, non admissible	.63¼

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.15
Grade A moyens	.11-.12
Grade A petits	.10
Grade B	.11-.12
Grade C	.07

VOLAILLES

Poulets:	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.22	.12-.13
Poules			
Plus de 5 lbs	.15-.16	.13-.14	.08
4-5 lbs	.11-.14	.09-.11	.06
Dindons:			
Dindes	.27-.29	.21-.23	.15-.17
Dindons	.22-.24	.20-.22	.15-.17

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$21.00-$22.50
Bons	21.00- 22.50
Moyens	17.00- 20.00
Ordinaires	14.00- 16.00
Génisses:	
Bonnes	$19.00-$20.00
Moyennes	16.00- 18.00
Ordinaires	12.00- 15.00
Vaches:	
Bonnes	$13.00-$14.00
Moyennes	11.50- 12.50
'Canners' et 'Cutters'	9.00- 11.50
Taureaux:	
Bons	$16.00-$17.00
Ordinaires	14.00- 16.00
Veaux de boucherie:	
Bons	$30.00-$32.00
Moyens	24.00- 26.00
Ordinaires	15.00- 23.00
Porcs:	
Grade A	$20.25-$20.50
Truies	9.00- 10.50
Moutons:	
Agneaux	$17.50

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	84.4	84.2	84	83.6	84
C.W. no 3	79	78.6	78.4	78.2	78.4
Fourrage no 1	77.4	77.2	77	76.8	77
Fourrage no 2	74.4	74.2	74	73.6	74
Fourrage no 3	71.4	71.2	71	70.8	71
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	111.4	111.4	111.4	111.4	112
C.W. no 3—6 rangs	109.4	109.4	109.4	109.4	110
Fourrage no 1	96.6	96.6	96.6	96.6	97.2
Fourrage no 2	95.4	95.4	95.4	95.4	96
Fourrage no 3	92.4	92.4	92.4	92.4	93
SEIGLE —					
C.W. no 2	108.4	109	109⅛	108.2	108.4
C.W. no 3	104	104.4	104⅝	103.6	104
C.W. 2 rej.	105	105.4	105⅝	104.6	105
C.W. no 4	93	93.4	93⅝	92.4	92.8
Ergot	91	91.4	91⅝	90.4	90.8
Sur voie net	108.8	109.2	109⅝	108.4	108.8
AVOINE —					
Mai	81	80.8	80⅜	80⅛	80.4
Juillet	78⅛	78.8	78⅝	78.4	78⅞
Octobre	77⅝	77.2	77⅝	77⅛	77.2
ORGE —					
Mai	100⅛	100⅛	100.2	100⅛	100.6
Juillet	99.6	99.4	99.4	99.4	100⅛
Octobre	99⅛	98.6	98⅛	98.4	98.6
LIN —					
Mai	334.2	336.4	335.4	332.8	327.8
Juillet	328.4	329.4	328	325.2	321.4
Octobre	310.2	312.4	310.2	307.8	305.8
SEIGLE —					
Mai	114	114.4	114⅝	113.4	113.6
Juillet	113⅛	113⅝	112⅝	112.6	112.6
Octobre	111	111	112.2	112.2	112.2

Saint-Claude

Çà et là

Voici les noms de quelques autres qui ont donné des dons pour le premier bébé de l'année né à l'hôpital de St-Claude: Mlle Odile Deforel; M. l'abbé Gagné, curé, une chainette d'or; Crémerie, 5 livres de beurre; St-Claude Trading, une caisse de manger pour bébé; Magasin Cantin, une valeur de $2.00 de provisions; M. Charles Dupasquier, une paire de soulier pour bébé; Mlle Nancy Ducharme, petite baignoire et porte savon.

M. Gérard Bazin, de Yorkton, Sask., est venu passer quelques jours chez ses parents.

M. et Mme Gérald Burgoyne sont partis passer trois semaines en Colombie-Britannique pour visiter leurs nombreux parents et amis.

Bonspiel

Trente-deux équipes prirent part au bonspiel de St-Claude qui se termina le 10 janvier. Les prix furent gagnés par les équipes suivantes:

1ère compétition: 1er prix, Roy Owens, d'Elm Creek; 2e prix, A. Bergeron, de Haywood; 3e prix, D. Woods, d'Elm Creek; 4e prix, G. Burgoyne, de St-Claude.

2e compétition: 1er prix, A. Arbez, de St-Claude; 2e prix, R. Owens, d'Elm Creek; 3e prix, Jos. Rey, de Haywood; 4e prix, R. Chatel, de St-Claude.

3e compétition: 1er prix, D. Carefoot, d'Elm Creek; 2e prix, J. Ray, de Haywood; 3e prix, Commercial Garage, de St-Claude; 4e prix, M. Rouire, de Haywood.

4e compétition, 1er prix, D. Carefoot, d'Elm Creek; 2e prix, A. Bergeron, de Haywood; 3e prix, Commercial Garage, de St-Claude; 4e prix, D. Woods, d'Elm Creek.

St-Laurent

Décès

Mme Alexandre Chartrand (née Mary Campbell) est décédée le lundi 4 janvier à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 55 ans, et munie des sacrement de l'Eglise, après une assez longue maladie, endurée avec résignation.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, 10 enfants, dont le plus jeunes est âgé de 10 ans.

Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale par le R. P. L. Brossard, curé, le jeudi 7 janvier.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Va-et-vient

Parmi les visiteurs venus le jour de Noël, on remarquait MM. et Mmes Louis Boucher et Julien Belot et leurs enfants, tous de St-Boniface, chez leurs parents, M. et Mme J. Boucher et chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Henri Boucher; MM. et Mmes Arthur et Jules Allard, de Winnipeg, chez leurs beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Eddie Bruce, et leur beaux-parents, M. et Mme Norman Gaudry; M. Niel Gaudry, de Bissett, Man., chez ses parents, M. et Mme Ernest Gaudry, et Mlle Muriel Gaudry, de St-Boniface; M. J.-M. Fontaine et son frère, Roland, de Dryden, Ont., chez Mme J.-M. Fontaine et M. et Mme Henri Combot.

M. et Mme J.-E. Verrier sont allés passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An chez leurs fils et bru, M. et Mme J.-L. Verrier, de Chicago, et chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme J.-P. Bataille. Ils ont rendu visite à leur neveu, le R. F. Vincent Bataille, d'Aurora, Ill.

M. et Mme François Gratton et leur famille ont passé le jour de Noël chez leurs parents, M. et Mme Pierre Combot, à Dufresne.

M. et Mme Armand Combot et leurs enfants se rendaient chez leurs parents, M. et Mme Pierre Combot, à Dufresne, pour le Jour de l'An.

M. Jean Guiboche, de St. Philys, instituteur, était chez ses parents, M. et Mme Toussaint Guiboche.

Les vacances de Noël terminées, M. Adrien Chartrand (fils) est retourné au collège d'Otterburne, Man.

Mlle Lise DeGroseillier, institutrice, a passé les Fêtes chez elle, à Beauharnois, P.Q.

M. Gédéon Deslauriers, de Headingly, rendait visite à M. et Mme J.-E. Verrier.

Tableau d'honneur

Grade I: catéchisme, Denise Gratton; français, Georges Chartrand; excellence, Paul Dumont; conduite, Odile Rainville.

Grade II: cat., Kathleen Bruce; fr., Brian Bruce; exc., Darlene Boyer; con., Gisèle Lavallée.

Grade IIB: cat., Georges Prairie; exc., Bertha Guiboche, con., Léonard Ducharme.

Grade III: cat., Léo Sansregret; fr., Roland Gratton; exc., Lacia Lucan; con., Sylvia Boyer.

Grade IV: cat., Hector Léost et Alfred McKay; fr., Melvin Gaudry et Richard Bruce; exc., Hector Léost; con., Linda Coutu.

Grades V et VIA: cat., Lilianne St-Cyr; fr., Andréa DeLaronde; exc., Agnès Connelly; con., Robertha Birch.

Grades V et VIB: cat., Gilbert Chartrand; fr., Florian Ducharme; exc., Edgar Léost; con., Alexandre Chaboyer.

Grades VII et VIII: cat., Alice Langelier et Rosa Perrault; fr., Mona Perrault et Emile Guiboche; exc., Ida Rainville et Bernard Chartrand; con., Sarah Campbell et Marie Boyer.

Grades IX et X: cat., Elsie Devlin; fr., Audrey Bruce; exc., Doreen Bruce; con., Eileen Oliver.

Grades XI et XII: cat., Paul Chartrand; fr., Paul Chartrand; exc., Melvin Enstrom; con., Rosalie DeLalonde.

Le Pas

Décès de Mme Deslauriers

Le lundi 11 janvier est décédée à l'hôpital St-Antoine de Le Pas, Mme Virginie Deslauriers, âgée de 82 ans. Elle était née à St-Jérôme, P.Q. Son mari, Fred Deslauriers est décédé en 1948.

La défunte laisse dans le deuil, trois fils, Cyprien et Marcel, de Le Pas, et Wilfrid, de Port Moody, C.-B.; quatre filles, Mme Azilie Boivin, de Westminster, C.-B., Mme Alida Isford, de Winnipeg, Mme Alice Gakabowski, de Girouxville, Alta, et Mme Marguerite Klatz, de Vancouver; 44 petits-enfants; un frère, M. Paul Boivin, et une soeur, Délima, d'Otterburne.

Une foule nombreuse assista au service funèbre qui fut chanté le vendredi 15 janvier à la cathédrale du Sacré-Coeur, par le R. P. R. Major, O.M.I. L'enterrement se fit au cimetière local. Les porteurs étaient, MM. Edmond Godin, Albert Lafontaine, Jimmy Préhard, E. Godin, Ed. Ducharme et T. Desmeule.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Deslauriers remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et fleurs ou assistance aux funérailles.

Décès

Mme Christine Ouellette est décédée le lundi 4 janvier à l'hôpital St-Antoine de Le Pas, à l'âge de 86 ans. Elle a résidé à Le Pas durant 45 ans. Le service fut chanté à la cathédrale du Sacré-Coeur le 7 janvier. La défunte laisse dans le deuil, deux fils, Laird, de Le Pas, et Harold, d'Enterprise, Floride; un neveu, Georges, de Le Pas.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Va-et-vient

M. le Dr et Mme D. Gemmil ont eu la visite des parents du docteur de Brandon, durant la saison des Fêtes.

M. et Mme Dwight Kirton, d'Outbook, Sask., sont venus visiter M. et Mme Jack Berg.

M. et Mme E. T. Kiddie sont revenus de Watrous, Sask., où ils ont visité leurs fille et gendre, M. le Dr et Mme H. H. Phillipps.

Mme Earl McFarlane est partie la semaine dernière pour visiter sa soeur à Kelowna, C.-B.

Mlle Judy Yakusik et MM. Murray Harvey et Ellis Gratton sont retournés à Winnipeg pour continuer leurs études. Ils étaient venus passer les Fêtes chez leurs parents.

M. Joe Sabanski est retourné à Churchill le jeudi 14 janvier. Il était venu passer Noël avec sa famille.

Elie

Baptême

Mona-Marie-Louise, fille de M. et Mme Marcel Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Mérite Zastre, oncle et tante du bébé.

Çà et là

Etaient en visite dans leurs familles pour les Fêtes, Mlles Céline Houde et Euphrasie Le Sann, de Montréal, et Mlle Anne-Marie LeSann, de Detroit.

Mme Mérile Beaudry et ses enfants, Gilles, Alfred et Diane, sont de retour d'une visite aux Etats-Unis.

M. Oliva Dufour est parti travailler à Thompson.

M. et Mme J. Trottier, de Red Rock, Ont., étaient récemment en promenade chez leurs parents.

M. et Mme Léger Girard et leur bébé, Daniel, sont de retour d'une visite à Lisieux, Sask.

La saison de curling et de hockey est maintenant ouverte. Des parties eurent lieu à St-Eustache, St-François et Elie et la chance n'a pas encore favorisé les jeunes d'Elie.

Les membres de la Ligue des Dames Catholiques d'Elie ont choisi Mme Grégoire Girard pour remplacer à l'exécutif, Mme Mérile Beaudry, sortant de charge. Mme Girard désire annoncer qu'il lui est impossible d'accepter pour la raison qu'elle a trop d'occupations. Elle désire remercier les dames qui ont voté en sa faveur.

Prompt rétablissement à M. Adélard Beaudry, patient à l'hôpital St-Boniface. Mme Adélard Beaudry, qui était partie en promenade en Californie est revenue ainsi que sa fille, Lucille, qui était à Montréal.

Municipalité Rurale de Ritchot

AVIS PUBLIC

Selon les articles du "Municipal Act" et du "Public School Act", on donne ici avis que le Règlement 1-59 du District Scolaire de Coquart no 1300 a été passé en 1ère et 2e lectures par les commissaires dudit District Scolaire et sera soumis aux électeurs au temps et à l'endroit décrits ci-dessous.

Le vote aura lieu le samedi 13 février 1960, de 9 h. a.m. à 6 h. p.m., dans l'école du District de Coquart no 1300, dans le village d'Ile-de-Chênes.

Le Règlement susmentionné a pour but d'autoriser les commissaires dudit District Scolaire no 1300 à créer une dette d'obligations au montant de trente-cinq mille dollars ($35,000.00) pour la construction des additions suivantes: 1 salle de classe, 1 salle pour institutrices, 2 salles de toilette, un soubassement, plombage et chaufferie. Les obligations susmentionnées porteront intérêt au taux de 6¾% et seront payables à la Banque Canadienne Nationale, St-Boniface, Man., ou aux principaux centres de ladite Banque dans les villes de Winnipeg, Toronto et Montréal, Canada, au choix du détenteur, en vingt versements annuels consécutifs d'égale valeur de $3,239.83, incluant le principal et les intérêts, si l'on excepte le premier versement qui sera de $2,657.30 étant donné que les obligations porteront alors intérêt pendant moins d'une année. Les obligations seront datées du 1er mars 1960 et seront payables le 1er jour de décembre de chacune des années 1960 à 1979, inclusivement.

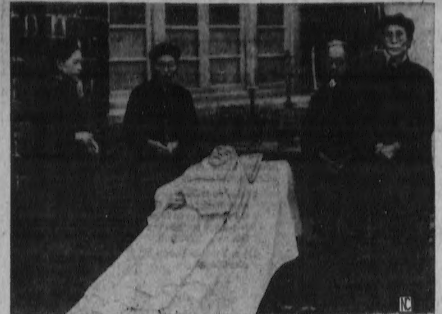
Le mardi 9 février 1960, le maire de la municipalité de Ritchot sera présent au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité Rurale de Ritchot à 10 h. a.m. dans le but, si nécessaire, de nommer par écrit signé par lui deux personnes assignés au bureau de votation et un nombre semblable pour assister au compte final des votes par le greffier, au profit de tous ceux qui désirent promouvoir ou s'opposer au passage dudit Règlement.

Le mardi 16 février 1960, à 10 h. a.m., le greffier de ladite Municipalité de Ritchot, dans la province du Manitoba, sera à son bureau à St-Adolphe pour compter les votes pour et contre ledit Règlement.

De plus, avis est ici donné qu'une copie conforme au règlement est dans les classeurs du bureau municipal au village de St-Adolphe, dans la province du Manitoba, et peut être étudiée pendant les heures de bureau par les personnes intéressées.

Daté à St-Adolphe, Manitoba, ce 13 janvier 1960.

Edmond Brodeur, secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Ritchot.



Cette photo inusitée fut prise à Chungking, province de Szechuan, en Chine communiste. Elle montre Soeur Dominique, soeur franciscaine décédée récemment, revêtue de son costume religieux au moment des funérailles. Les quatre femmes revêtues de leur humble costume d'ouvrières sont, de gauche à droite: Sr Julien, O. Carm., Sr Dolorosa, O.F.M., Sr Joseph, O.F.M., et Sr Marie-Paule, O. Carm. Ces quatre religieuses vivent ensemble dans la maison que l'on voit au fond et elles gagnent leur subsistance en confectionnant des poupées. Elles n'ont pas de chapelain, et l'unique temps où elles pourront reprendre leur habit religieux sera celui de leurs funérailles. Un autre exemple de la "liberté religieuse" dont jouissent les catholiques derrière les rideaux de fer ou de bambou. (Photo NC)

Le coût de notre main-d'oeuvre est l'un des plus bas au monde

OTTAWA — Le congrès du travail du Canada vient de publier une brochure à l'intention de ses affiliés dans laquelle il déclare que le coût de la main-d'oeuvre canadienne est plus bas que celui du Royaume-Uni, des Etats-Unis ou du Japon malgré un marché domestique plus petit.

Le document qui a été préparé par l'assistant directeur du service des recherches du CTC, Russ Bell, démontre que le coût de la main-d'oeuvre au Canada était moins élevé que celui de dix des plus grands pays commerçants au monde en 1950 et notamment que celui du Royaume-Uni, des Etats-Unis, de l'Argentine, de la France, de l'Allemagne de l'Ouest, du Japon, des Philippines, de la Norvège en 1955.

Depuis cinq ans, ajoute le rapport, il n'y a pas eu de changements appréciables.

"Il est clair, précise le mémoire, que ceux qui prétendent que le coût élevé de la main-d'oeuvre au Canada nous place dans une situation difficile au point de vue du commerce international ne savent pas faire la différence entre les salaires et le coût du travail".

Quand les hommes d'affaires et les éditorialistes de la haute finance, proclament que les ouvriers canadiens gagnent un salaire de beaucoup supérieur à celui des travailleurs japonais, ils ont raison, ajoute M. Bell.

Mais ce qui diminue la valeur de leur argúment et le détruit complètement, c'est qu'ils ne font jamais état de la productivité supérieure des travailleurs canadiens sur celle des ouvriers des autres pays.

Par exemple, dit-il, la valeur de la production d'un ouvrier japonais était de seulement $444 comparativement à $4,259 pour le travailleur canadien, ce qui signifie que la productivité moyenne du travailleur canadien dépasse de 9½ fois celle de l'ouvrier japonais, dit M. Bell.

Par ailleurs, ajoute-t-il, le salaire de l'ouvrier canadien ne dépassait que 5½ fois celui du travailleur japonais.

Cela signifie, conclut-il, qu'à cause de cette différence de productivité entre l'ouvrier du Canada et celui du Japon, le coût du travail dans l'économie canadienne est plus bas que celui du travail dans l'économie du Japon.

Quand un ouvrier canadien reçoit $12 par jour pour produire 10 unités d'un produit quelconque, le coût du travail au Canada s'établit à $1.20 l'unité; il est moins élevé que le coût de l'ouvrier étranger qui ne gagne que $4 par jour pour produire 2 unités, au prix de $2 l'unité.

En 1955, explique M. Bell, l'Australie, la Belgique et les Pays-Bas étaient les seuls grands pays commerçants à avoir un léger avantage sur le Canada. Dans toutes les autres nations commerçantes, la proportion du salaire comparativement à la productivité était plus élevé qu'au Canada.

Il ajoute également qu'en dépit de la petitesse relative de notre marché intérieur, le coût du travail, celui du capital, des matières premières et tous les autres coûts qui entrent dans le coût total de la production doivent être répartis sur un nombre moins élevé d'unités de production, le coût du travail par unité de production dans l'industrie manufacturière se compare favorablement à celui des autres pays.

Il est moins élevé que celui du Danemark, de l'Inde, du Japon, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, le même que celui de l'Allemagne et de l'Argentine et légèrement supérieur à celui des Pays-Bas, de la Belgique et de la Norvège.

A l'exception de quelques rares industries, le coût moyen du travail dans l'économie canadienne et dans l'industrie manufacturière se compare favorablement à celui des pays commerçants du monde, a conclu M. Bell, et ceux qui prétendent et affirment le contraire, ignorent complètement les faits.

Les consécrations épiscopales illicites en Chine

HONG-KONG — Selon des nouvelles parvenues à Hong-Kong, trois nouvelles consécrations épiscopales illicites se sont déroulées en Chine au début de l'été, ce qui porte le nombre des évêques nommés sans l'assentiment du Saint-Siège et illégitimement consacrés à vingt-six. De même, on a appris à Hong-Kong que les Evêques demeurés fidèles au Saint-Siège et à sa discipline avaient reçu l'annonce de la convocation du Concile Oecuménique (tels par exemple, Son Exc. Mgr Tang, administrateur apostolique de Canton, et Son Exc. Mgr Tung, évêque de Shangaï), tandis que Rome n'aurait pas fait parvenir ce document aux Prélats ayant présidé à des consécrations épiscopales illicites, ou ayant reçu celles-ci.

Le journal communiste de Hankow, "Chan Chiang Jih Pao", a annoncé que le prêtre Tu Shih-Hua avait été élu évêque de Hanyang, siège suffragant de l'archidiocèse de Hankow, dans la province de Houpek, le 19 juillet, et la consécration épiscopale lui a été conférée le même jour par Mgr Li Tao-Nan, évêque de Puchi, assisté par les deux Evêques qu'il avait lui-même illégitimement consacrés le 13 avril 1958. Les deux autres évêques illégitimement consacrés sont Mgr Wang Wei-Min, élu par une assemblée réunissant de nombreux catholiques, le 26 mai à Chang-Chun, évêque de Kirin (Mandchouri) et Mgr Wan-Dia-Huan, élu le 7 juillet à la tête de l'administration apostolique de Harbin, érigée ainsi en diocèse. L'un et l'autre ont été consacrés par Mgr P'i. (ISP)

LA NAISSANCE DES PRÉNOMS AU PAYS DE FRANCE

(Suite)

Dans les campagnes, un usage assez ancien voulait que le fils (ou l'aîné des fils) portât le même prénom que son père, à la façon des rois d'une même dynastie, mais là aussi la tradition a subi de nombreuses entorses. Pareillement il arrivait souvent que la fille (ou l'aînée des filles) reçut à son baptême l'équivalent féminin du prénom de son père. Cette coutume a introduit des prénoms féminins nouveaux, qui ne correspondent à aucun nom de sainte, mais qui n'en sont pas moins admis, par exemple: Andrée (d'après André), Gilberte (d'après Gilbert), Huberte (d'après Hubert), Raymonde (d'après Raymond).

La limite entre les prénoms masculins et féminins est actuellement beaucoup plus nette que par le passé. Il n'existe plus que quelques prénoms comme Camille, Claude, Dominique, Eléonore, Olympe, Zacharie (les deux derniers très rares) qui puissent s'appliquer indifféremment aux enfants des deux sexes. Il n'en était pas de même autrefois. Les hommes portaient fréquemment parmi leurs prénoms celui de leur mère ou de leur marraine . . . quand on ne leur donnait pas purement et simplement un prénom actuellement réservé uniquement aux filles. Parmi les prénoms **masculins** entrant dans ce groupe, j'ai relevé: Adélaïde, Agathe, Amélie, Angélique, Catherine (mais oui, vous lisez bien, Catherine pour un homme!), Céleste, Clarence, Constance, Dorothée (trois saints ont porté ce nom), Elisabeth, Félicité, Florence, Geneviève, Julie, Laure, Madeleine, Marguerite, Marthe, Rose, Rosalie, Suzanne, Sophie, Solange, Thérèse, etc.

Parmi les prénoms **féminins** appartenant à la même espèce, je n'ai guère noté qu'Hyppolithe et Ignace.

De nos jours, ces variantes ont totalement disparu, exception faite pour "Marie" et, dans une moindre mesure, pour "Anne", qui sont encore portés par des hommes sans que personne ne songe à s'en offusquer. Le plus fréquent de ce genre de prénoms est "Jean-Marie".

D'autres influences jouent un rôle prépondérant dans le choix d'un prénom et compliquent la tâche de ceux qui dressent des listes statistiques, tant le mécanisme qui préside à leur apparition est subtil et aléatoire. Au premir rang de ces considérations, il convient de placer la mode, qui, dans ce domaine comme dans d'autres, provoque des engouements bien souvent sans lendemain. Le cas le plus typique qui fournira la meilleure justification est celui de "Napoléon". Ce prénom masculin était rare au début du XVIIIe siècle. On le rencontrait parfois en Corse, et on ne savait pas très bien à quel saint patron le vouer. Une majorité d'experts penche pour un "Néopolus", martyr, qui vécut vers la fin du IVe siècle et dont la vie nous est par ailleurs fort mal connue. Les linguistes n'ont pas encore établi de façon certaine l'étymologie de ce prénom. Avant 1800, il n'avait pas de place bien précise dans le calendrier. Et puis, par un beau jour d'août 1769, le père Bonaparte eut l'idée de conférer ce prénom au second de ses fils. Tout le monde connait la suite. A partir des premières années du XIXe siècle, les "Napoléon" se comptent en France par milliers, puis par dizaines de milliers. Le Pape Pie VII accorde à ce saint une place de choix dans le calendrier: le 15 août, qui ne tarde pas à devenir par surcroit jour de fête nationale en France. Le nouveau prénom franchira allègrement nos frontières et se répandra dans le monde entier, Canada compris, naturellement. Après la chute de l'Aigle, la mode et la prudence firent renoncer à ce prénom, mais l'accession de Napoléon III lui conféra un renouveau de popularité. A l'heure actuelle, ce prénom est de nouveau très rare. On le rencontre quelquefois parmi les prénoms des descendants des généraux et maréchaux de l'Empire, où il ne figure plus toujours au premier rang dans la liste des prénoms, et aussi en Corse, où le culte de l'Empereur est demeuré très vif.

D'autres prénoms ont connu des fortunes analogues, mais les causes qui ont déterminé leur déclin sont beaucoup plus difficiles à saisir. Le prénom "Hubert" très usité pendant tout le Moyen Age est devenu assez rare à l'époque contemporaine. "Antoine", qui venait en très bon rang aux XVIe et XVIIe siècle a perdu bien du terrain. La même remarque vaut pour "Martin". Ce saint particulièrement vénéré en France (il fut l'évangélisateur des Gaules) a été très en honneur pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Il a donné son nom à d'innombrables localités de France. Dans certains départements, il existe dix, douze, voire quinze localités de "Saint-Martin". Dans les villes, on ne compte plus les églises et paroisses qui sont dédiées à ce saint. Actuellement, le prénom "Martin" n'est que très rarement employé. La forme féminine "Martine", en revanche, connait une certaine vogue depuis 1920.

Le cas de "Guillaume" est curieux à un autre titre. Extrêmement répandu au Moyen Age et pendant la Renaissance, où il tenait une des premières places parmi les prénoms masculins, il connut un déclin constant à partir du XVIIe siècle et la première guerre mondiale a presque totalement interrompu sa carrière. Il eut été osé de donner aux fils de France le prénom de l'empereur d'Allemagne dont les armées dévastaient notre territoire. La même remarque s'applique à "Berthe" ou "Bertha" (c'était le nom que les allemands avaient donné à leurs pièces d'artillerie à très longue portée qui tiraient sur Paris en 1918). En revanche, à la même époque, on enregistra nombre de "Joffre" pour les garçons et même "Joffrette" pour les filles, en l'honneur du général, puis maréchal de France. Cette mode ne faisait que remettre au goût du jour un très ancien prénom français, complètement abandonné depuis le Xe siècle (Jofre ou Jofré).

Les noms portés par les souverains et les hommes illustres ont fourni un contingent notable de prénoms. Personne ne s'étonnera de noter, à toutes les périodes de notre histoire, et à l'époque actuelle, un grand nombre de "Louis" (les français ne sont-ils pas, selon la locution, les "fils de saint Louis?) "Henri", "Charles", "François", "Philippe, etc.

Des contingences fortuites peuvent influer sur le choix et la stabilité des prénoms. Lors de la conclusion de la "Triple-Alliance" et de la visite à Paris du Tsar Nicolas II (1902), on nota en France une recrudescence de "Nicolas" pour les garçons et d'"Olga" pour les filles. L'Entente Cordiale a contribué à accroître le nombre des "Edouard". Lors de la visite officielle que le Président du conseil français Daladier fit en Tunisie en 1938, de nombreux habitants du pays conférèrent à leurs enfants le prénom de "Daladier". Ce faisant, ils étaient loin de se douter de la signification de ce nom de famille provençal, tiré de "aladier", "alaterne", qui désigne une espèce d'arbuste du genre nerprun.

A l'inverse, il est très peu de français qui, à l'heure actuelle, font baptiser leurs fils sous le prénom "Adolphe". On penserait tout de suite à un certain Adolphe qui fit beaucoup parler de lui il y a une vingtaine d'années et qui n'a pas laissé chez nous de tellement bons souvenirs!

Les romans qui ont enrichi notre langue de tant d'expressions et locutions proverbiales, n'ont pas été sans influencer la mode des prénoms. Les ouvrages de Mme de Staël ont popularisé "Caroline" et "Delphine". Les vers de Lamartine ont immortalisé "Elvire". Des oeuvres plus récentes, ou des titres de films à succès ont remis "Caroline" à la mode.

(A suivre)

Assurance: on établirait un tarif spécial pour les petites voitures

Une étude des taux d'assurance automobile prévus pour 1960 révèle que la plupart des compagnies d'assurance automobile projettent d'appliquer dans l'ensemble les mêmes tarifs qu'en 1959 et 1958, tout en accentuant la tendance à favoriser davantage le conducteur qui n'a pas eu d'accident.

On a constaté aussi que les compagnies d'assurance s'intéressaient de près au cas des petites voitures, ayant en vue l'établissement prochain d'un tarif spécial pour les automobiles dont le coût de réparation s'est révélé moins élevé.

Les représentants officiels des compagnies s'empressent de faire remarquer que les taux d'assurance pour tous les modèles d'automobiles et toutes les classes de conducteurs ont pour base l'expérience statistique, qui reflète des résultats réels et non des prévisions. Ils estiment, toutefois, que si les petites voitures se révèlent nettement moins chères à assurer, il est normal que leurs conducteurs profitent sans tarder de cet état de chose grâce à un tarif différentiel.

En attendant, la plupart des compagnies se préparent à consentir de plus grands rabais sur les tarifs réguliers aux assurés qui ont plusieurs années de conduite sans accident et qui risquent moins d'être impliqués dans des accidents. En plus des rabais accordés depuis longtemps aux conducteurs qui n'ont pas eu d'accident depuis un, deux ou trois ans, beaucoup de tarifs pour 1960 prévoient:

1 un rabais (qui peut aller jusqu'à 48 pour cent) pour les conducteurs qui n'ont pas eu d'accident depuis cinq ans, dont l'automobile ne parcourt pas en moyenne plus de 10,000 milles par an, n'est pas utilisée pour des fins commerciales ou pour se rendre au travail et n'est pas conduite par une personne ayant moins de 25 ans.

2 un rabais légèrement inférieur (selon la région où l'automobile est normalement conduite) pour les voitures de promenade dont le conducteur n'a pas eu d'accident depuis 5 ans et est âgé d'au moins 25 ans, que le véhicule soit utilisé pour aller au travail ou nom.

Dans l'ensemble, les conducteurs paieront donc la même prime d'assurance.

N'ayez pas peur de l'obscurité, de la difficulté de votre métier, car l'homme vaut, non pas par l'importance et le retentissement de ses actes, mais par la volonté qui l'anime. — R. BAZIN.

Tous missionnaires

Le chapelet missionnaire

Un redressement

L'idée erronée que la coopération missionnaire se réduit à une simple offrande de moyens et de secours matériels est répandue chez plus d'un chrétien. Ce qui en revanche compte le plus, c'est l'amour pour les âmes, la prière pour leur salut et surtout la souffrance inspirée de la charité. (Sa Sainteté le Pape Jean XXIII.)

La prière pour leur salut

Pour alimenter notre prière pour les missions et la rendre durable, deux moyens s'offrent à nous: l'intention pontificale missionnaire du mois et le chapelet missionnaire.

Il n'y a rien qui tue une piété, comme le vague! On ne prie pas longtemps pour les missions, quand on se contente de prier pour les missions en général, pour les missions perdues dans un lointain vaporeux. Loin des yeux, loin du coeur! Pour continuer sa prière pour les missions, pour la rendre persévérante et pressante, les missions doivent être sous nos yeux. L'Intention pontificale missionnaire du mois expliquée chaque mois dans le "Messager Canadien du Sacré-Coeur" nous informe, nous éclaire, déclanche notre sympathie. Et nous nous mettons à prier.

Pour continuer cette prière, la rendre quotidienne et fidèle, rien comme le chapelet des missions! Quelle magnifique et splendide invention que ce chapelet des missions. C'est celle d'un grand éducateur de grande classe et du plus célèbre prédicateur américain, Son Exc. Mgr Fulton Sheen, évêque auxiliaire de New-York.

Il y a déjà quelques années, que Mgr Sheen, président national de la Propagation de la Foi, a lancé son "Rosaire Missionnaire". Et ce fut un très grand succès. Réciter le chapelet des missions avec Mgr Sheen, c'est prier pour une intention généreuse et dilatante: obtenir la paix et la conversion des hommes.

Un chapelet coloré

Les cinq dizaines du chapelet missionnaire ont chacune une couleur différente; elles représentent les cinq continents, pour lesquels nous offrons notre prière.

La dizaine **verte** est pour l'Afrique aux vertes forêts. Le vert est aussi la couleur sacrée des Musulmans, nombreux en Afrique.

L'Amérique est représentée par la dizaine **rouge**, en souvenir de ses premiers habitants, les Peaux Rouges. On priera surtout pour l'Amérique du Sud où il manque tant de prêtres.

Pour l'Europe et pour le Pape vêtu de blanc, on offre la dizaine **blanche**. Ici on se fait un devoir de prier pour les intentions pontificales missionnaires.

Le **bleu** rappelle les îles innombrables de l'Océanie, dispersées dans le bleu du Pacifique.

Quant à l'Asie, pays des hommes jaunes et du soleil levant, elle est évoquée par le **jaune**.

Voilà donc entre nos mains le "chapelet des cinq parties du monde" pour honorer Notre-Dame, "Reine de l'Univers". Puisse-t-elle rendre notre prière plus large, plus détachée de nous et de nos intérêts, ouverte sur le monde, sur les intérêts des âmes et de l'Eglise.

A l'heure où les Communistes livrent aux missionnaires une lutte terrible pour la conquête des peuples païens, à l'heure où leurs victoires sont un défi à notre zèle, allons à celle qui est puissante comme une armée rangée en bataille. Saisissons son arme toute puissante: le Rosaire et égrenons-le sur le monde entier.

Récitons tous les jours le chapelet des missions.

P. Joseph GENDRON, S.J.

Elle exagérait! . . .

Une riche parvenue avait passé quelques mois en Europe. Elle ne perdait aucune occasion d'impressionner ses amis en leur racontant tout ce qu'elle avait vu outre-mer.

Avez-vous vu les Dardanelles? lui demande quelqu'un.

— Si je les ai vus! . . . Ils m'ont même reçue à diner! répond candidement la dame.

TU SERAS UN HOMME

Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie,
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir,
Ou perdre en un seul coup le gain de cent parties,
Sans un geste et sans soupir.

Si tu sais être aimant sans être fou d'amour,
Si tu peux être fort sans cesser d'être tendre,
Et, te sentant haï, sans haïr à ton tour,
Pour tant lutter et te défendre,

Si tu peux supporter d'entendre tes paroles
Travesties par des gueux pour exciter des sots,
Et entendre mentir sur toi leurs bouches folles
Sans mentir toi-même d'un mot,

Si tu sais rester digne en étant populaire,
Si tu peux rester peuple en conseillant des Rois,
Et si tu sais aimer tous tes amis en frères
Sans qu'aucun d'eux soit tout pour toi,

Si tu sais méditer, observer et connaître
Sans jamais devenir sceptique ou destructeur,
Rêver, mais sans laisser ton rêve être ton maître,
Penser, sans n'être qu'un penseur,

Si tu peux être dur, sans jamais être en rage,
Si tu sais être brave, mais jamais imprudent,
Si tu sais être bon, si tu sais être sage
Sans être moral ou pédant,

Si tu peux accueillir triomphe après défaite
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front,
Si tu sais conserver ton courage et ta tête
Quand tous les autres les perdront,

Alors les rois, les dieux, la chance et les victoires
Seront à tout jamais tes esclaves soumis,
Et ce qui vaut bien mieux que les Rois et la Gloire,
Tu seras un HOMME, mon fils.

KIPLING,
trad. par A. Maurois.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Les personnes suivantes sont venus à Willow-Bunch durant les fêtes de Noël et du Jour de l'An visiter des parents et amis: M. et Mme N. Prévost et leur famille, de Moose Jaw, chez M. et Mme A. Prévost; Mlle Berthe Lapointe, garde-malade à Regina, et son frère, Omer, employé à l'hôpital mental de Weyburn, chez Mme Auréla Lapointe; M. et Mme Promhouse, de Regina, M. et Mme A. Hornung, de Swift Current, et M. le Dr et Mme R. Sylvestre, d'Assiniboia, chez M. et Mme Léopold Sylvestre; M. et Mme Bauer et leur famille, chez M. Francis Bellefleur; M. et Mme Paul Fournier et leurs deux enfants, de Brandon, Man., chez M. Raymond Boulianne; M. et Mme Charles Quesnelle, de Wauchope, et M. Georges Campagne, de Regina, chez M. et Mme Pierre Campagne; M. et Mme Roger Duperreault et leur fils, chez M. et Mme Gérard Duperreault; M. et Mme Ted Maynahan et leurs trois enfants, de Regina, chez M. et Mme Auguste Allard; M. et Mme Dick Langlois, de Calgary, chez M. et Mme Heisler et leur famille et chez M. et Mme George Dosch; M. et Mme Alex. Laberge et leurs fils, Jean et Robert, de Ferland, chez M. et Mme Armand Laberge; M. et Mme James Forbes et leur fils, de Moose Jaw, M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland, chez M. et Mme Lucien Couture; M. et Mme René Fauchon et leurs deux fils, de Ferland, chez les familles Champigny; M. et Mme John Beattie et leur fils, de Moose Jaw, Mlle Rachel Lemieux, garde-malade à Assiniboia, et Mlle Suzanne Lemieux, étudiante garde-malade à Regina, chez M. et Mme Albert Lemieux; M. et Mme Emile Rodrigue et leurs trois enfants, de Weyburn, chez les familles Rodrigue et Champigny; M. l'abbé Lucien Roy, du Grand Séminaire de St-Boniface, M. Raoul Roy, de la Colombie-Britannique, et M. Albert Roy, de l'Alberta, chez Mme Léo Roy; M. Robert Bourdages, du collège Campion de Regina, chez M. et Mme Jean Bourdages; MM. Roger, Benoit et Ronald Cayer et Raymond Champigny, du collège de Gravelbourg, chez leurs parents; Mlles Dorraine et Georgette Bonneau, gardes-malades à Virden, Man., chez M. et Mme Jean Bonneau; Mlle Gisèle Mathieu, étudiante à l'Académie du Sacré-Coeur de Regina, chez M. et Mme Charles Mathieu; Mlle Cécile Rodrigue, étudiante garde-malade à Regina, chez M. et Mme Roméo Rodrigue; Mlle Cécile Lautier, étudiante garde-malade à St-Boniface, chez M. et Mme Armand Lautier; Mlles Diane Martin, de l'école normale de St-Hyacinthe, P.Q., et Liliane Martin, de Gravelbourg, chez M. et Mme Albert Martin; Mlle Antoinette Martin, de Gravelbourg, chez les familles Martin; M. André St-Yves, de Regina, chez M. et Mme Alfred St-Yves; M. et Mme Eudore Beauregard et leur famille, de Scout Lake, chez M. et Mme Henri Cayer; M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, chez les familles P. Piché et Alcide Grégoire; M. et Mme Marcel Lavallée, d'Assiniboia, chez leurs parents et amis.

M. et Mme Donat Joyal sont allés passer les Fêtes chez leurs fille et gendre de Calgary.

M. et Mme Emery Bilodeau sont allés passer Noël chez des parents à Weyburn.

M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, était de passage au presbytère, le mardi 12 janvier, ainsi que M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, qui visita aussi ses parents, M. et Mme François Rodrigue.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Gérard Granger qui sont les parents de jumeaux, un garçon et une fille, nés le 2 janvier, les premiers de l'année 1960.

Prince-Albert

La Caisse Populaire

Lors de leur assemblée mensuelle, les directeurs de la Caisse Populaire de la St-Jean-Baptiste de Prince-Albert décidèrent que leur assemblée annuelle aura lieu le dimanche 21 février prochain.

Avis donc aux membres et à tous les Canadiens français d'être présents afin d'assurer le succès de cette noble cause. On vous informera sous peu de l'heure et de l'endroit de cette réunion.

Ecoles séparées

M. le Dr N. J. Dust fut élu président du bureau des écoles séparées lors de la première assemblée cette année. M. V. H. Baker fut élu vice-président. Les autres officiers élus sont M. G. S. Golton, représentant l'école St-Paul; M. Louis Moker, St-Michel; Mme A. O. Edes, Ste-Anne; M. Baker, St-Joseph; M. J. J. Macht, St-Marc, et M. G. Slater, St. John.

Deux nouvelles écoles furent ouvertes pour la dernière période du terme scolaire, l'école Princess Margaret dans la partie est de la ville qui a un enregistrement de 109 écoliers et l'école Arthur Pechey dans la partie ouest avec 184 étudiants. 5,000 autres écoliers fréquentent les diverses écoles de la ville.

On ignore quand aura lieu l'ouverture de la nouvelle aile de l'Institut Collégial Riverside dont les travaux furent retardés par la grève des ouvriers, pénurie de matériaux nécessaires à la construction.

Légion canadienne

Le mercredi 13 janvier avait lieu l'installation des officiers pour 1960. L'officier qui présida est le camarade Jack Young, commandeur du district de Hudson Bay. Assistaient aussi: le camarade C. Adams, commandeur de zone de Birch Hills, et l'échevin D. G. Steuart, représentant de Prince-Albert.

Les officiers élus sont le camarade Jim Furner, pour un second terme; vice-présidents, M. Jack Hadley, M. G. Walker et M. B. Walkenberg; sergent d'arme, M. Jack Mein; chapelain, le révérend C. Taylor; directeurs, MM. H. Hogeweide, L. Marshall, Sid Pete et W. Louck; MM. T. Wick et A. Goodwin, absents.

L'échevin D. G. Steuart adressa la parole aux 50 membres présents. Le commandant Adams félicita cette branche pour le certificat accordé par la division provinciale à ceux qui ont obtenu cent pour cent sur l'effectif de leurs membres durant 1959 et il annonça que la rallie de zone se tiendra, soit à Paddockwood ou à Weirdale, cette année.

C'était la première fois que M. Young visitait Prince-Albert. Il s'est déclaré enchanté de l'aimable hospitalité dont il fut l'objet et félicita les membres de cette branche pour le bel esprit de corps qui y règne, de la manière dont leurs délibérations sont conduites au cours de leurs réunions et pour le magnifique travail accompli. Il mentionna que la Légion canadienne dépense environ $60,000 par an pour promouvoir les sports parmi les jeunes adolescents.

Il annonça que les finales du curling pour le district de Prince-Albert auront lieu à Tisdale, Sask., du 15 au 21 février.

Un succulent goûter et des rafraîchissements furent servis pour clôturer cette importante réunion.

Gravelbourg

Çà et là

M. le Dr et Mme W. T. Sheer ont passé quelques jours à Winnipeg durant les Fêtes. Ils ont visité M. M. Péreux, patient à l'hôpital Deer Lodge, et Mme Péreux à sa résidence de St-Boniface.

Mlles Isabelle Stengler, Denise Huel et Blanche Legault sont parties pour un mois de vacances en Californie et au Mexique.

M. Roger Péreux a résigné comme maire de Gravelbourg. Il a vendu son hôtel "Ambassador" à MM. Bilodeau et Paulhus, de Willow-Bunch.

Montmartre

Çà et là

M. René Lavoy, gérant de la Caisse Populaire, a dû être hospitalisé à la suite d'une crise cardiaque.

Mme Edmond Perras a dû subir une intervention chirurgicale à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mme A. Bellisle a donné naissance à une fille, premier nouveau-né de l'année 1960 à Montmartre. Sincères félicitations.

Le dimanche 17 janvier, Montmartre joua contre les Sioux et gagna la partie 10 à 4. La prochaine joute sera jouée le samedi 23 janvier.

Ponteix

Réunion familiale

Le 1er janvier, la famille de M. Ludger Couture a eu le bonheur de recevoir la visite de la Rév. Sr Cécile-Anna (Réjeanne Couture), Fille de la Croix de St-André et supérieure depuis deux ans à l'école Sylvestre de Sherbrooke, P.Q. Elle était accompagnée de la Rév. Sr Irène-Elisabeth, de St-Boniface.

Cette visite de trois jours donna lieu à une magnifique réunion familiale. Le Jour de l'An, parents et amis se réunirent à la salle paroissiale pour le diner et le souper. Aux quatre tables bien remplies figuraient quatre générations. On comptait 41 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

La réunion fut des plus animées. Les sentiments d'une joie profonde se reflétaient sur tous les visages. Mgr Louis Lussier, P.D., curé de Ponteix, présida le repas principal. Les hôtes s'étaient fait un bonheur d'inviter M. l'abbé Ernest Brouillard qui fut pendant de longues années curé de Ferland, ancienne paroisse de la famille Couture.

Parmi les autres convives figuraient M. et Mme Jean-Baptiste Couture, de Gravelbourg, et leur fils, Jean-Marie, aviateur à Cold Lake, Alta, qui s'était rendu pour l'occasion; M. et Mme Charles Boisvert (Rose-Alma Couture) et M. et Mme Gilles Boisvert, de Glentworth; M. et Mme Antonio Turgeon (Yvonne Couture), de Ferland, et leur fils, Gérard, de Regina; M. et Mme Hector Ruest (Cécile Couture), de Frenchville; M. et Mme Ted Bertrand (Rolande Couture) et M. et Mme Robert Luron (Laurette Couture), de Ponteix; M. et Mme Laurent Henrion (Jeanne d'Arc Turgeon), de Storthoaks; M. et Mme Richard Fontaine (Carmelle Couture); M. et Mme Gilbert Boisvert, de Hart, et M. Clément Boisvert, employé à Calgary. M. et Mme Henri Nobert (Antoinette Turgeon) et leurs deux enfants n'ont pas pu assister.

La Rév. Sr Cécile-Anna repartit le 3 janvier, affirmant avoir beaucoup joui de son séjour parmi les siens qui lui firent un si chaleureux accueil.

Çà et là

A une assemblée paroissiale, le dimanche 10 janvier, M. Armand Levasseur a été élu syndic pour trois ans en remplacement de M. Achille Stringer qui finissait un terme de trois ans. Mgr L. Lussier, curé, remercia M. Stringer pour son dévouement et souhaita la bienvenue à M. Levasseur.

M. Fernand Picray, de Bear Berry, Alta, a passé deux semaines avec son père, M. Louis Picray, son frère, Albert, ses soeurs, Mmes M. Bourlon et G. Viturat, et son beau-frère, M. Gérard Carignan.

M. Henri Jeanson, de St-Norbert, Man., a passé deux semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Carignan.

Durant les Fêtes, M. et Mme D. St-Julien ont visité leurs enfants, M. et Mme E. Reidy, de Radville, M. et Mme Grégoire St-Julien et Edgar, de Regina.

M. et Mme J. Binsenberg et leurs deux enfants, de Calgary, et Mme Fernand Perreault, de Val Marie, de retour d'un voyage en Californie, ont visité leur père, beau-père et grand-père, M. N. Lacoursière, revenu de l'hôpital de Swift Current où il a subi une sérieuse opération.

Mme Louis Forget est partie pour Regina et, de là, a pris l'avion pour se rendre à St. Petersbourg, Floride, pour une couple de mois.

M. Armand Piché, MM. et Mmes Lucien Piché, Fernand Larochelle et H. Arcand sont allés à Fannystelle, Man., assister aux noces d'or de leurs oncle et tante, M. et Mme Charles Piché.

Le R. P. Antonio Lacelle, O.M.I., a visité sa mère, Mme C. Lacelle, au foyer St-Joseph. Il a aussi visité M. et Mme J.-E. Verret.

M. et Mme Fernand Verret ont visité leur père et beau-père, M. J.-E. Verret, patient à l'hôpital, ainsi que leur mère et belle-mère, Mme Verret, et M. et Mme Achille Stringer.

Combien d'hommes qui ont, comme on dit, leur siège fait, et qui, de propos délibéré, ferment l'oreille à toute parole, les yeux à toute lecture qui contrarie leurs illusions ou ne flatte pas leurs préjugés! — Brochard.

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

10.55—O Canada, ouverture
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Nos missions sur les ondes
11.30—Petit concert
12.00—Le quart d'heure de Ste Anne
12.15—Intermède
12.25—Communiqués
12.30—Image du Canada
1.00—Concert populaire
2.00—Le Tour des Capitales
2.30—Le Choc des Idées
3.00—Claves et Maracas
3.15—Perspectives internationales
3.30—Programme russe
4.10—Intermède
4.15—Klein Kanada
4.30—Les Jeux de la sagesse
5.00—Nouveautés dramatiques
5.30—Festival des Chorales
6.00—Heure du Rosaire
7.00—Légendes Canadiennes
7.30—Le Petit ensemble vocal
8.00—Radio-Journal
8.15—Propos
8.30—Récital
8.55—Chronique sport.
9.00—Jeunesse Musicale
10.00—Prévision de la météo et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—O Canada, ouverture et horaire.
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour, Compatriotes
7.45—Radio-S.-Coeur
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour, Compatriotes
9.00—Tour à Tour
9.15—Détente musicale
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Jeunesse dorée
10.00—Un piano, une chanson
10.30—Un homme et son péché
10.45—Les visages de l'amour
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Musique variée
11.45—Arc-en-ciel
12.00—Musique en dinant
12.30—Le réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Communiqués
1.15—Prince-Albert sur nos ondes
2.00—Radio-Journal
2.05—Les Visages et le temps
2.30—Programme des villages
2.50—Intermède
3.00—Aux malades
3.15—Bienvenue Saskatchewan
4.00—Radio-Journal
5.00—Coeur à coeur
5.15—Pour les enfants
5.30—Don Quichotte
5.45—Sérénade au crépuscule
6.00—Nouvelles, sports
6.30—Musique en dinant
6.45—Chapelet

LUNDI

4.30—Rond-Point
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Programme allemand
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Festivals européens
10.30—Nouvelles
10.40—Fin

MARDI

4.30—Entre vous et moi
5.45—En roulant ma boule
6.15—Chronique mariale
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Théâtre dans un fauteuil
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Des idées et des hommes
9.00—Mélodies
9.30—Concert symphonique
10.30—Nouvelles
10.40—Fin

MERCREDI

4.30—Rond-Point
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Les petites symphonies
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Quatuor 6 sur toutes les scènes du monde
10.30—Nouvelles
10.40—Fin

JEUDI

4.30—Le monde du sport
6.15—A votre santé
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Place publique
8.00—Radio-Journal et commentaires
8.30—Soirée littéraire
10.30—Nouvelles
10.40—Fin

VENDREDI

4.30—Rond-Point
5.45—Les affaires de l'Etat
6.15—Programme hollandais
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—La science peut-elle répondre
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Artistes de renom
9.00—Orchestre symphonique
10.00—Vie économique
10.30—Nouvelles
10.40—Fin

SAMEDI

6.55—O Canada, ouverture et horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour, Compatriotes
7.45—Radio-S.-Coeur
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour, Compatriotes
9.00—Musique de ballet
9.30—Visite à la discothèque
10.00—Les ondes enfantines
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—Reportage agricole
11.30—Rien qu'une chanson
12.00—L'Opéra du Metropolitan
4.00—Radio-Journal
4.10—Intermède
4.15—La langue bien pendue
4.30—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Nouvelles
6.10—Sports
6.15—Programme hongrois
6.45—Chapelet
7.00—Programme ukrainien
7.45—Valses variées
8.00—Chronique canadienne
8.30—Revue de la semaine
9.00—Concert léger
9.55—Intermède
10.00—Nouvelles
10.10—Fin

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles CFRG—1230 Kilocycles

Légende: L - local; R - réseau; D - différé

DIMANCHE

9.55L-Ouverture, horaire et prévisions
10.00L-La voix du Cap
10.15L-Le quart d'heure de Ste-Anne
10.30L-La messe paroissiale dominicale
11.45L-Musique sacrée
11.55L-Résumé des nouvelles de la semaine
12.00R-Le choc des idées
12.30R-Images du Canada
1.00R-Concert populaire
2.00R-Le tour des capitales
2.30R-Panorama du jazz
3.00R-Claves et Maracas
3.15R-Perspectives internationales
3.30R-Les jeux de la sagesse
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Lectures, musique (alt.)
4.15D-Regards sur le Canada français
4.30R-Match intercités
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Festival des chorales
6.00R-Jeunesses musicales
7.00R-Chronique de terre et de mer
7.30R-Petit ensemble vocal
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Propos
8.30R-Récital
8.55R-Chronique sport.
9.00L-La pensée du soir
9.02-Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55L-Ouverture, horaire et prévisions
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
7.30R-Radio-Journal
7.33L-Soleil levant
7.50L-Soleil levant
8.00L-La prière du matin
8.15L-Variétés Swift Current
8.35L-Variétés Willow-Bunch
8.55L-Nouvelles
9.00R-Tour à tour
9.15L-Pot-pourri
9.25L-Rapport du marché des grains
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00D-Jeunesse dorée
10.15R-Un piano, une chanson
10.30D-Un homme et son péché
10.45D-Les visages de l'amour
10.59L-Signal-horaire
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chronique sport.
11.15L-Musique de danse
11.30L-Chansons et succès (Assiniboia)
12.00L-Nouvelles
12.15L-Musique
12.30D-Le réveil rural (1ère partie)
12.45L-Au hasard
1.00L-Panorama féminin
1.58L-Rapport du marché des grains
2.00R-Radio-Journal (11.55-Premier mercredi du mois)
2.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes et refrains
3.00L-Coeur à coeur (Val Marie)
3.15L-Le carnet mondain
3.30L-Radio S.-Coeur
3.45L-Tout me sourit
4.00R-Radio-Journal, revue, sport
5.00L-Le coin des tout-petits
5.30D-Don Quichotte
5.45L-Variétés
6.00L-Angélus
6.02L-Nouvelles et rapports des marchés
6.10L-En dinant (Gravelbourg)
6.45L-Le chapelet en famille
7.30-V. horaire du soir
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Commentaires
8.30-V. horaire du soir
10.30R-Nouvelles de St-Boniface
10.40L-La pensée du soir
10.42-Fin des émissions (xx janvier-Fin des émissions à 4 h. 30)

LUNDI

7.45L-Nouvelles locales
1.30L-L'heure de l'Est
2.05L-Deux coeurs, une valse
4.30R-Reportages, Rond point
7.00L-Lectures choisies
7.30D-Vie ouvrière
8.30D-Festivals européens

MARDI

1.30L-Méli-Mélo
2.05L-Musique et chansons
4.30R-Entre vous et moi
7.00L-Tombée du jour
7.30D-Théâtre dans un fauteuil
8.30D-Des idées et des hommes
9.00D-Lied et mélodie
9.30D-Concerts symphoniques

MERCREDI

7.45L-Nouvelles locales
1.30L-L'heure de l'Est
2.05L-A votre santé
4.30R-Reportages, Rond point
7.00L-Tombée du jour
7.30D-Les petites symphonies
8.30D-Festival du mercredi

JEUDI

1.30L-Méli-Mélo
2.05L-Musique et chansons
4.30R-Le monde du sport
7.00L-Convertis du XXe siècle
7.30D-Place publique
8.30D-Soirée littéraire (en 4 parties)

VENDREDI

7.45L-Nouvelles locales
1.30L-L'heure de l'Est
2.05L-Deux coeurs, une valse
4.30R-Reportages, Rond point
7.00L-Tombée du jour
7.30D-La science peut-elle répondre
8.30R-Petits artistes de renom
9.00D-Orch. symph. de Radio-Canada
10.00D-Vie économique

SAMEDI

6.55L-Ouverture, horaire et prévisions
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
7.45L-Nouvelles locales
7.50L-Soleil levant
8.00L-La prière du matin
8.15L-Variétés Swift Current
8.35L-Variétés Willow-Bunch
8.45L-Soc. Can. Etablissement rural
8.55L-Nouvelles
9.00L-Commentaire Sask. Wheat Pool
9.15L-Musique campagnarde
9.30L-Le Maraudeur
10.00D-Les ondes enfantines
10.30L-Le vieux raconteur
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons-vedettes
11.30L-Chansons - vedettes (Assiniboia)
12.00R-Opéra du Metropolitan
3.30L-Requêtes et refrains
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Le carnet mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-Radio S.-Coeur
4.45L-Tout me sourit
5.00L-La période des jeunes
5.30L-Blanc et Noir
6.00L-L'Angélus
6.02L-En dinant (Gravelbourg)
6.25R-Radio-Journal
6.30L-Nos missions sur les ondes
6.45L-Le chapelet en famille
7.00L-Folklore
7.30D-Quand l'opéra se donne des airs
8.00D-Chronique canadienne
8.30D-Revue de la semaine
9.00D-Concert léger
9.55L-Intermède
10.00R-Nouvelles de St-Boniface
10.10L-La pensée du soir
10.12-Fin des émissions

Cinq nouveaux timbres paraîtront en 1960

OTTAWA — Au moins cinq nouveaux timbres paraitront en 1960, d'après le communiqué que vient de remettre le ministre des Postes, M. William Hamilton. De plus, l'aérogramme bleu pour la correspondance outre-mer sera entièrement refait.

De nouveaux dessins sont à l'étude pour la série ordinaire à l'effigie de Sa Majesté la Reine. Vraisemblablement, l'année 1960 verra au moins deux valeurs de cette série se transformer. Rien de définitif encore, mais les changements envisagés sont d'envergure. Le timbre conserverait son petit format, mais le dessin serait imprimé dans le sens de la longueur du rectangle. Le portrait de la Reine y restera le principal élément, mais sans occuper tout l'espace. Le reste portera, outre l'indication de la valeur et les mentions nécessaires, un symbole nettement canadien et qui pourra changer d'une valeur à l'autre.

L'aérogramme courant de 10c remonte à 1953. La version 1960 sera bicolore et le papier lui-même, d'un bleu plus vif. La correspondance pourra ainsi se lire plus facilement. Enfin, on changera aussi le timbre imprimé que porte l'aérogramme.

Le Ministère des Postes prévoit trois timbres commémoratifs pour la nouvelle année. Le premier sortira en mai 1960, pour célébrer le tricentenaire de l'exploit, au Long-Sault, de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons, exploit qui a sauvé Ville-Marie.

Une vignette spéciale de 5c marquera le cinquantième anniversaire de la fondation du mouvement Guide au Canada. L'Association des Guides du Canada fait partie d'un vaste organisme international de fraternité qui cherche à répandre l'amitié et la compréhension dans le monde entier.

Un troisième timbre spécial attirera l'attention sur les ressources naturelles du Canada, afin que la conservation et l'emploi raisonné de ces ressources intéressent davantage le public.

Des artistes canadiens dessineront ces nouveaux timbres. Au cours de l'année, d'autres communiqués apporteront des précisions sur les dessins, les couleurs et les dimensions.

Les zélés que vous êtes

Un homme indigné téléphone au rédacteur d'un journal:

— Dans votre édition de ce matin, vous annoncez ma mort. Je suis bel et bien vivant et j'exige une rectification dans le plus bref délai.

Le lendemain, on pouvait lire dans le journal un entre filet ainsi conçu: "Nous avons annoncé hier que monsieur X venait de mourir. Nous avons le regret de vous informer que tel n'est pas le cas."

Tisdale

L.F.C.

Quinze dames de la Ligue Féminine Catholique se sont rencontrées chez Mme R. Joenson pour la réunion de janvier. Le R. P. G. Van Vynckt, P.S.M., curé, ouvrit l'assemblée par la prière.

On lut une lettre, reçue d'un ancien membre. On fit des plans pour une soirée sociale paroissiale devant avoir lieu ce mois-ci.

Les dames étudièrent, avec leur directeur, la dernière leçon de "Father Smith instructs Jackson".

Les chanceuses au tirage furent Mmes N. Allen et Schaff.

On récita en commun un chapelet pour le retour des catholiques non pratiquants.

Mmes Joenson, White et Sigfusson servirent le goûter.

Wolseley

Soirée paroissiale

Le dimanche 17 janvier, M. Antonio Béliveau et son groupe comprenant les familles Albey Dureault, Georges Béliveau, Alphonse Pitre, Nestor Cormier, Louis Dureault, Jos. Ruzicka, Jos. Bénard, Mme Rose Perras, Mlle Rose-Marie Kreisler organisèront une soirée paroissiale qui apporta la somme de $202.

Les prix aux cartes allèrent à M. Jos. Petrychyn et Mme Léo Perras, M. Léo Perras et Mme Emile Tourigny, M. l'abbé L. Savoie et Mme Anne Marwalski.

Le prix d'entrée alla à Mme Alphonse Pitre.

Les chanceux au bingo furent MM. N. Cormier, Irvin Keith, Adrien Bonneville, Roger Duchesne, Léon Coueslan et Henri Coueslan, Mmes Alma Cormier et Marie Couckyt et Mlle Irène Dureault (2). M. Henri Coueslan gagna le billet de cinq dollars.

Va-et-vient

MM. Lionel et Laurent Langlois assistèrent aux fêtes des jubilés d'argent sacerdotaux de Son Exc. Mgr P. Piché, O.M.I., et de MM. les abbés A. Moquin, R. Bérubé et O. Lemay, à Gravelbourg, le dimanche 17 janvier.

M. Ernest Béliveau, de Moose Jaw, passa quelques jours chez M. et Mme Antonio Béliveau.

M. et Mme A. Pitre assistèrent au mariage de M. R. Klein à Regina, le 16 janvier.

M. et Mme G. Beckett (Georgina Béliveau) sont les heureux parents de jumeaux (un garçon et une fille) nés le 15 janvier à Moosomin.

M. et Mme Sim Kosier et leur famille, de Fillmore, visitèrent Mme Rose Perras, dernièrement.

Le 8 janvier, à la demeure de Mme Antonio Béliveau, 23 dames se réunirent pour un thé-surprise en l'honneur de Mme F. Savoie qui célébrait son 70e anniversaire de naissance. Un kimono de nylon lui fut présenté. Mme Savoie remercia les dames pour ce beau geste en son honneur.

St-Denis

Messe de minuit

Les paroissiens de St-Denis désirent remercier de tout coeur M. l'abbé O. Lacroix pour être venu célébrer la messe de minuit. Il y eut de nombreuses communions, presque tous les paroissiens s'approchèrent de la sainte table. Avec Mme Maurice Haudegand à l'orgue, la chorale, sous la présidence de M. Raymond Caron, chanta de magnifiques cantiques. Félicitations pour le succès obtenu.

Partie de cartes

Le 29 novembre, il y eut partie de cartes dans la salle paroissiale. Plusieurs paroissiens de Vonda et quelques-uns de Saskatoon sont venus se joindre à ceux de St-Denis pour une veillée très agréable et pleine d'entrain.

Les prix aux cartes allèrent à Mlle Rose-Hélène Gaudet, de Vonda (une dinde, don de M. Adjutor Lepage), et à M. Robert Denis (une oie, don de M. René Bénard). Des billets sur une dinde, don de M. Clodomir Denis, furent vendus et rapportèrent une jolie somme. Le numéro chanceux alla à M. Laurent Pion. Une poupée, don de MM. Edmour Pion et Clotaire Denis, fils, fut gagnée par Mme Adjutor Lepage.

Grand merci à tous ceux qui ont aidé, soit par leurs dons ou assistance, à faire de cette veillée un beau succès.

Baptêmes

Marie-Lucille-Diane, fille de M. et Mme Paul Denis, née le 2 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Rivard, de Vonda.

Marie-Annette, fille de M. et Mme Lucien Denis, née le 21 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme F. Dellezay.

Joseph-Kenneth, fils de M. et Mme Laurent Laliberté, né le 14 décembre. Parrain et marraine, M. Philippe Laliberté et Mme Zoéline Laliberté.

Malade

Prompt rétablissement à M. Adjutor Lepage, père, autrefois de St-Denis, qui vient de passer un séjour à l'hôpital.

Une indulgence attachée à l'anneau nuptial

CITE DU VATICAN — "Les Actes du Saint-Siège", publication officielle du Vatican, annoncent que S. S. le pape Jean XXIII accorde une indulgence partielle de 300 jours à tous les couples mariés, lorsqu'un conjoint ou les deux ensemble baisent l'anneau de mariage de l'épouse et récitent la prière que voici: "Mon Dieu, accordez-nous que par Votre amour nous puissions nous aimer réciproquement selon la loi divine".

La Sacrée Pénitencerie Apostolique, tribunal de l'Eglise en charge de dispenser les indulgences, explique que la nouvelle indulgence a pour but d'encourager la fidélité et l'amour chez les couples mariés, à cette époque où il y a négligence à l'égard des lois naturelle et divine qui président à la vie conjugale.

Zenon Park

Va-et-vient

M. et Mme Marius Bernard passent l'hiver à Prince George, C.-B., et visitent en même temps leurs enfants à différents endroits.

M. et Mme Edouard Ouellette et leurs enfants sont partis en novembre dernier demeurer à New Westminster, C.-B.

M. et Mme Xavier Soucy passent quelques mois chez leurs fils et bru, M. et Mme Charles Soucy et leur famille, de St-Boniface.

M. et Mme Delphin Michaud visiteront pendant une couple de mois leurs enfants et leurs familles à Delmas, Duncan et autres endroits de la Colombie-Britannique.

M. et Mme Jos. Duperreault, partis depuis quelques semaines, visiteront au cours des mois d'hiver leurs fille et gendre, M. et Mme Georges Fortier, de Nampa, Alta, et d'autres parents en Colombie-Britannique.

Depuis le 1er décembre, le service de téléphone qui, jusqu'à cette date, était de huit heures du matin à dix heures du soir seulement est maintenant de vingt-quatre heures tous les jours sans exception.

Etaient en visite à l'occasion de Noël ou du Jour de l'An chez leurs parents ou amis: Mme Joseph Chartier, du Mont St-Joseph de Prince-Albert, chez son fils, M. Louis Chartier et sa famille; M. et Mme Emile Revoie, de Tway, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Philippe Marchildon; M. et Mme Gérard April et leur famille, de Saskatoon, chez leurs parents, M. et Mme Onézime April; M. Urbain Moyen, de Thompson Lake, Man., chez ses parents, M. et Mme Emilien Moyen, ainsi que M. André Dansereau, de l'Aviation canadienne; M. et Mme Léo Poulin et leur famille, accompagnés de leurs amis, M. et Mme Charles Fillion, de St-Jean-Baptiste, Man., Mme Yvonne Poulin, de St-Boniface, et M. Alphée Poulin, d'Aylsham, chez M. et Mme Laurier McCrea; M. Aurélien Lalonde, de Thompson Lake, Man., chez ses parents, M. et Mme Armand Lalonde; Mlle Roseline Hudon, de North Battleford, et M. et Mme Julien Haudegand, de Vonda, chez leurs parents, M. et Mme Marcel Hudon; M. et Mme Denis Favreau et leurs fillettes, de Tisdale, chez M. et Mme Eugène Favreau; M. et Mme Bertrand Beaulieu et leur famille, d'Estevan, chez MM. et Mmes Amable St-Amant et Pierre Beaulieu; M. et Mme Napoléon Courteau et leurs fils, M. et Mme Léonard Houle et leur fille, Paulette, de Prince-Albert, chez M. et Mme Maurice Courteau; M. l'abbé Arthur Marchildon, de Prince-Albert, et M. Luc Marchildon, de Winnipeg, chez leurs mère et soeur, Mme Anna Marchildon et Thérèse; M. et Mme Eugène Beauchesne et leurs enfants, de Prince-Albert, chez Mme O. Beauchesne; Mlles Aline et Suzanne Marchildon, de Radville, et M. et Mme Harry Richardson, de Saskatoon, chez M. et Mme Albert Marchildon; M. et Mme Norman Larmand et trois de leurs enfants, de Fort St. John, C.-B., et M. Ernest Mercier, de Vancouver, C.-B., chez Mme Damase Chabot et sa famille; MM. Lucien St-Amant et Olivier Beaulieu, employés à Hudson Bay cet hiver, chez eux; MM. Georges et René Moyen, du collège de Gravelbourg, et Mlle Marilyn Moyen, de l'Académie de Prince-Albert, chez leurs parents, M. et Mme Lucien Moyen; M. et Mme Maurice Bussière, de St-Front, M. et Mme Léo Moyen et leurs enfants, d'Estevan, chez les familles Adélard, Emilien et Lucien Moyen, Jean Courteau, Léon et Martin Marchildon; Mme Laurianne Duperreault, de Tisdale, et sa fille, France, de l'Académie de Prince-Albert, chez M. et Mme L.-Philippe Hudon; MM. Royal Leblanc et Marcel Brisebois, du collège de Gravelbourg, chez leurs parents, MM. et Mmes Léon Leblanc et Philippe Brisebois; le R. F. Cyrille, S.-C., de Cornwall, Ont., MM. Claude et Julien Lalonde, de Saskatoon, M. et Mme Albert Houle et leur famille, de Domremy, chez leurs parents, M. et Mme Théodule Lalonde; M. et Mme Eugène Messier et leurs enfants et M. Jos. Vaillancourt, de St-Front, chez M. et Mme Narcisse Vaillancourt; M. et Mme Georges Pelletier et leurs fillettes, de Tisdale, chez M. et Mme Auguste Hudon; Mlle Geneviève Mercier, étudiante garde-malade à Saskatoon, chez ses parents, M. et Mme Henri Mercier; Mlle Louise Turcotte, de l'école des gardes-malades de Prince-Albert, chez ses parents, M. et Mme Emile Turcotte; Mlle Marie-Paule Mercier, du personnel de l'hôpital de Tisdale, chez ses parents, M. et Mme Georges Mercier; M. l'abbé Henri Renaud, de l'évêché de Prince-Albert, chez ses parents, M. et Mme Louis Renaud; MM. Pierre et Jean Bernatchez, de Kinuso, Alta, chez leurs parents, M. et Mme Omer Bernatchez; M. Daniel Lalonde, chez ses parents, M. et Mme Omer Lalonde; M. John Groves, chez M. et Mme Edmond Hudon; M. Denis Chabot, de Lethbridge, Alta, chez ses parents, M. et Mme Léopold Chabot; Mme Maurice Lareau et ses deux fils, de Prince-Albert, chez M. et Mme Albert Lareau; M. et Mme Bernard Wassill et leur famille, de Hudson Bay, chez MM. et Mmes J.-B. Wassill et Arthur Daoust; M. et Mme André Sirois et leurs fillettes, de Swift Current, chez MM. et Mmes Jos. Sirois et Maurice Courteau.

M. et Mme Yvan Pinard et leur fillette, Claude, sont partis le 26 décembre pour retourner à Sherbrooke, P.Q., après un séjour de cinq mois chez M. et Mme L.-Philippe Hudon, parents de Mme Pinard.

M. et Mme Edmond Hudon et leurs enfants et Mme Jos. Hudon sont allés passer quelques jours chez M. et Mme Gaston Hudon, de Prince-Albert, à l'occasion de Noël.

M. Arthur Daoust, de Summit Lake, C.-B., est venu passer les Fêtes chez lui et avec son fils, Richard, il s'est rendu à Winnipeg visiter sa fille, Lucie, et ses fils et bru, M. et Mme Jean-Baptiste Daoust.

M. et Mme Rémi Lalonde et leur bébé se sont rendus à Montmartre passer Noël chez M. et Mme Fred Perras, parents de Mme Lalonde.

M. et Mme Freddie Lalonde et leurs deux enfants sont partis la semaine dernière en remorque pour les Etats-Unis où ils passeront les mois d'hiver. Ils visiteront l'Arizona et différents autres états.

Mlle Diane Rancourt s'est rendue dernièrement à Edmonton où elle passera quelques semaines chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Wilfrid Leblanc, qui sont les heureux parents d'un autre garçon.

M. et Mme Théodule Lalonde sont allés à Saskatoon où M. Lalonde a assisté au congrès des représentants du plan d'assurance du gouvernement provincial. Ils ont visité en même temps leurs fils, Claude et Julien, ainsi que M. et Mme Gérard April, Mlle Yvette April et M. et Mme Gaston Detillieux.

Coderre

Çà et là

Le dimanche 17 janvier eut lieu l'assemblée paroissiale annuelle. M. Lambert Alix fut nommé marguillier, remplaçant M. Maurice Beaudette qui sortait de charge. Le même jour eut lieu aussi la bénédiction des enfants de la paroisse. Malgré le froid, un grand nombre d'enfants étaient présents. Tous reçurent un cadeau-souvenir, distribué par les dames de la Ligue Féminine Catholique.

M. et Mme Albert Parent et leur fils, Edouard, de Laflèche, M. et Mme Gérard Lizée et leur famille, de Gravelbourg, étaient en visite chez Mmes J.-B. Gaucher et Aurore Parent.

M. et Mme Nick Schrick, de Calgary, visitèrent leur mère et belle-mère, Mme Joseph Cossette, au cours de la semaine dernière. Ils furent frappés par une automobile en retournant, près de Morse, mais ils n'ont pas été blessés.

Le 13 janvier, les dames de la Ligue Féminine Catholique se rassemblèrent chez Mme E.-B. Coderre. Après le programme spirituel, il y eut une période d'étude très intéressante sur le baptême. L'assemblée se termina par un délicieux goûter servi par Mme Coderre.

Mme Noé Alix est patiente à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg et Mme Lionel Gaucher, à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

Un coopérateur averti, de Lévis à Zenon Park

ZENON PARK — M. Paul-Emile Lacroix, du Service d'Assurance-Vie Prêt et Epargne au Siège Social de l'Assurance-Vie Desjardins à Lévis, P.Q., a résigné ses importantes fonctions et accepté la gérance de la Caisse populaire de Zenon Park, en Saskatchewan. M. et Mme Lacroix et leur belle famille de cinq enfants quitteront Lévis le 27 janvier prochain et, voyageant en avion, se rendront immédiatement à leur nouvelle résidence.

Monsieur Lacroix apportera dans ses nouvelles fonctions toute sa bonne volonté et mettra au profit du mouvement coopératif de la Saskatchewan ses excellentes qualités de coopérateur averti et expérimenté.

Avant son départ de Lévis, la famille Lacroix sera l'objet d'une grande manifestation paroissiale de la part des mouvements dont elle faisait partie. Voici la liste éloquente des organisations auxquelles M. Lacroix participait activement: directeur de la Caisse populaire, président de la St-Vincent-de-Paul, président des coeurs d'Orientation des Foyers, vice-président régional des Lacordaires, directeur de la St-Jean-Baptiste, membre du Service Familial de la Rive-Sud, président paroissial de la Fédération des Oeuvres, membre de la chorale paroissiale, trésorier de la Société des Concerts de la Rive-Sud et membre de la Ligue du Sacré-Coeur.

M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, écrivait récemment à la direction de **La Liberté et le Patriote**: "Ce que je me suis permis d'affirmer est certainement réalisable. Nous avons, dans la province de Québec, d'excellentes personnes se recrutant dans la classe moyenne et qui pourraient vraiment jouer un rôle au sein de la population canadienne-française de l'Ouest canadien."

Saint-Louis

Çà et là

La messe de minuit fut célébrée dans une atmosphère de véritable piété. L'assistance fut nombreuse et il y eut un grand nombre de communions. La chorale, sous l'habile direction de la Rév. Sr Marie-de-Fatima, se surpassa dans son rendement du propre de la messe et de cantiques appropriés.

Etaient de passage à St-Louis pour les Fêtes: M. et Mme Robert Casavant, de Lloydminster, chez Mme H. Régnier, mère de Mme Casavant; M. Robert Cousin, du collège Notre-Dame de Prince-Albert; Mlle Rose-Marie Cochet, institutrice à Saskatoon, et Mlle Doris McDougall, institutrice à Sandy Bay.

M. Médéric McDougall reconduisit en automobile sa fille, Doris, ainsi qu'une compagne, Mlle Shirley Willet, de Vonda, jusqu'à Sandy Bay, un trajet d'environ 450 milles.

M. et Mme Eugène Benoit et leur fillette, Louise, passèrent le temps des Fêtes chez les parents de Mme Benoit, M. et Mme E. Sénécal, à Rosetown.

Prompt rétablissement à M. Jean Boyer et Mme Louis Doderai, patients à l'hôpital de l'Université, et à Mme Calixte Branger, à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

La réunion mensuelle du C.P. de l'A.C.F.C. eut lieu à la demeure du président, M. Médéric McDougall, le jeudi 14 janvier. Il y eut discussion sur divers sujets. La prochaine réunion aura lieu le 15 février chez M. Lionel Boyer, vice-président.

Saskatoon

La Ligue

La dernière réunion mensuelle débuta par la prière présidée par M. l'abbé B. de Margerie. Mme F. Altragge présida la réunion.

Les présidentes des différents comités donnèrent leurs rapports.

La fête de Noël pour les élèves sourds-muets a été organisée sous l'habile direction de Mme Altragge, assistée par Mmes A. Couture, Aimé Loiselle, Armand Perrault, Gérard Phaneuf et Mlle Marthe Henriet. MM. Armand Perrault et F. Henriet donnèrent de leur temps pour aider à transporter les friandises et les cadeaux.

Plus de soixante élèves jouirent des jeux sous la direction de Mlles L. O'Connor et K. Philion. Les élèves de Mme M. T. Allingham présentèrent un programme de danses. Les danseuses étaient Susan Bradbrooke, Dixie Lee Henson, Fay Knoff, Kathleen Pickell et Fay Ross; au piano, Mlle O. Jantz.

La partie a eu lieu à la salle de récréation du Collège St-Thomas; tous les élèves reçurent des petits cadeaux donnés par le Conseil des Sts-Martyrs-Canadiens de la Ligue.

La vente des billets sur le panier de provisions et la dinde a été un réel succès. Les recettes nettes s'élèvent à $125. 75. Les gagnants furent: M. Doug Green (Afrique) et Russ Robertson. Le comité en charge de cette vente était composé de Mmes Henri Marcotte et Irène Labelle et Mlle Lucille Marcotte. Cent dollars des recettes ont été donnés à l'école maternelle. Le chèque a été remis par la présidente, Mme Altragge et M. Ernest Bourgault, président, l'accepta au nom de l'école.

Mmes S. du Chalard et Théo. Préfontaine étaient en charge de la vente des cartes de Noël et calendriers catholiques qui rapporta $24.65.

Les membres votèrent en faveur d'un don au poste CFNS, et une cotisation "per capita".

M. l'abbé de Margerie s'adressa ensuite aux dames; il leur demanda de participer plus activement à la messe, et suggéra de prendre quelques minutes aux réunions pour apprendre à lire les répons de la messe.

A la clôture de la réunion, un délicieux goûter fut servi par Mmes Henri Marcotte et Gérard Phaneuf.

Va-et-vient

M. l'abbé B. de Margerie, M. et Mmes Charles Papen et leur fils, Robert, visitèrent M. et Mme Antonio de Margerie, de Vonda, à loccasion du Jour de l'An.

M. et Mme Henri Marcotte, MM. Ernest et Robert Marcotte et Mlles Lucille et Rita Marcotte se sont rendus à Domremy, visiter M. Adélard Marcotte et Mme Rose Préfontaine, le Jour de l'An.

Mme Aimé Loiselle est partie à Winnipeg pour visiter sa fille et son gendre, M. et Mme D. Campbell, à l'occasion de la naissance de leur fils, Mathieu.

Mlle Marthe Henriet passa la fin de semaine à Regina.

Mlle Claudette Brunelle et son frère, Paul, de Nipawin, sont retournés chez leurs parents après avoir passé plusieurs jours avec leurs grands-parents, M. et Mme A.-Y. LeGars.

MM. Roger Marcotte et Robert Jeanneau ont fait un voyage à Virden et Winnipeg.

M. Alain Charbonneau et Les Tendler, de Regina, étaient de passage à Saskatoon, et visitaient MM. et Mmes Théo. Préfontaine et Raymond Marcotte.

Mlle Betty Baril, de l'ambassade Canadienne à The Hague, en Hollande, de passage à Saskatoon, avant de retourner en Hollande, via Montréal, a visité M. et Mme Victor Colleaux et chez MM. Henri et Ernest Marcotte et leurs familles.

Naissance

M. et Mme Edmund LeGars annoncent avec joie, l'arrivée, la veille de Noël, d'une petite fille, baptisée sous les noms de Suzanne-Lise-Noëlla. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Duez, d'Edmonton, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Front

Baptême

Le 3 janvier: Allan-Oscar, fils de Lionel Bussière et de Marilyn Fraser, né à l'hôpital de Spalding le 23 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Messier, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

Le Jour de l'An, les familles Maurice Moisan et André Régie, de Watson, Maurice Plamondon, de Manitou Beach, Sask., et Paul Moisan, de St-Front, se réunissaient chez M. et Mme Emilien Moisan pour recevoir la bénédiction paternelle de leurs parents, M. et Mme Borromée Moisan.

Selon les registres paroissiaux, il y eut en 1959 13 baptêmes, trois mariages et une sépulture, celle de M. Pierre Robitaille, décédé à Windsor, Ont., et inhumé à St-Front. Par contre, ils indiquent une diminution de la population causée par le départ des jeunes qui vont ailleurs pour travailler.

Le dimanche 27 décembre, M. François Auriat, un des pionniers de la colonie, était élu syndic de la paroisse pour remplacer M. Joseph Basset, sortant de charge.

MM. Lucien, Lionel et Denis Quessy, de Saskatoon, et André Auriat, de Brandon, Man., ont passé le Jour de l'An chez leurs parents et amis de St-Front.

M. et Mme Henri Vaillancourt sont allés à Flin Flon et à Bellsite, Man.

Mlle Viviane Dufault est partie pour travailler à Vancouver avec sa soeur, Cassilda.

Mme T. Daniel (née Simone Messier) a passé deux semaines à l'hôpital de Spalding et Mme B. Moisan a dû passer quelques jours à l'hôpital de Rose Valley.

Le R. P. G. Massé, P.S.M., est allé voir son confrère, le R. P. A. Robveille, P.S.M., à Périgord.

M. et Mme Emilien Moisan et leur oncle, M. J. Vaillancourt, sont allés voir une parente à Zenon Park, la semaine dernière.

Radville

Va-et-vient

Le 4 janvier, M. Ephrem Fradette est allé conduire ses enfants, Eva, Jean et Guy, au couvent de Wilcox, et Florence, à la clinique de Regina.

M. Albert Durand a conduit les étudiants, Dorothy Simons, Pauline et Denis Durand, Marius et Alphonse Bourassa, au couvent de Forget.

M. et Mme Horace Bourassa et leurs enfants sont allés visiter leur fille et soeur, Léonie, postulante au couvent St-Louis à Marquis.

MM. Don Mansfield et Fernand Bourassa sont partis continuer leurs études à l'Université de Saskatoon.

MM. et Mmes Gérard et Louis Gaudreau ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Jean Maurice, à Souris Valley.

Le 7 janvier, M. Rodolphe Rainaut est revenu de la clinique de Regina où il a subi une opération oculaire. Sa soeur, Mme Brimble, est venue passer quelques semaines avec lui.

M. et Mme Jean Maurice et leurs enfants, de Souris Valley, sont allés à Moose Jaw pour assister à une réunion familiale chez M. et Mme Louis Gaudreau, dimanche dernier.

M. Raoul Bourassa et son fils, Paul, sont venus passer le Jour de l'An avec leur mère et grand-mère, Mme Médérise Bourassa, et M. et Mme Joseph Bourassa.

Albertville

Çà et là

Le dimanche 13 décembre, les Enfants de Marie eurent leur réception. Mlles Joanne Wilkins et Louise Gobeil furent les deux nouvelles reçues. La partie de cartes qui eut lieu le même soir fut un vrai succès.

Le mardi soir 22 décembre, les parents de tous les élèves sont venus jouir du spectacle d'un concert de Noël qui fut très apprécié de tous. Le clou de la soirée fut la distribution des cadeaux placés autour de l'arbre de Noël bien décoré. Les enfants qui ne fréquentent pas l'école reçurent aussi quelques friandises. Félicitations aux maîtresses et maître, Mlles Madeleine Leblanc et Marie Bonneau, Mmes Thérèse Beauchêne, Laurentie Gobeil et Thérèse Brassard et M. Félix Branger.

Etaient en visite pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An: M. et Mme Philippe Gobeil, de St-Boniface, Man., chez M. Edmond Gobeil; M. et Mme Georges Pellerin, d'Uranium City, chez M. et Mme Paul-Emile Pellerin; M. et Mme Léon Sanche et leurs enfants, de Marcelin, chez Mlle Dolorèse Sanche; M. et Mme Léo Benoit, de Humboldt et M. et Mme Roméo Benoit, de Chauvin, Alta, chez M. et Mme Albert Rapin; MM. Marcel et Jean Benoit, de Chauvin, Alta, chez M. et Mme Ernest Gobeil; MM. et Mmes Adjutor et Arsène Gagnon, de Duck Lake, chez MM. et Mmes Armand Gobeil et Arthur Pellerin; M. Raymond Gignac, instituteur, chez ses frères; Mme Saretski et ses enfants, Agnès, Tillie, Frank et un frère, ainsi que M. et Mme John Wall, tous de Humboldt, chez M. et Mme Lucien Brassard.

Mme Marie Gignac est retournée avec son frère, Philippe, à St-Boniface.

M. Rémi Piché est encore à l'hôpital depuis qu'il s'est fait frapper par un camion.

Mme Cécile Ledoux, M. Edmond Gobeil et le petit Michel Painchaud sont aussi hospitalisés.

Mmes Florence Brassard, Berthe Grimard, Lucille Wilkins et Louisa Lavoie et M. Lionel Paradis sont revenus chez eux après un séjour à l'hôpital.

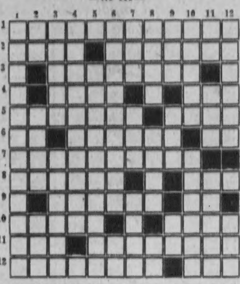
Le 12 janvier, M. et Mme Léo Lavoie ont eu la douleur de perdre leur bébé né le 23 décembre. Il avait été baptisé le 1er janvier sous les noms de Noël-Donald.

Baptême

Judith-Anne, fille de John A. Wilkins et de Lucille Corriveau. Parrain et marraine, Albert Corriveau et Joanne Wilkins, cousin et soeur de l'enfant.

Nos Mots Croisés

— No 116 —



HORIZONTALEMENT

1—Action de pâlir.
2—Apre au toucher. — Qui adhèrent fortement.
3—Placer des fonds.
4—Titre communiste. — Adresse.
5—Lieu qui porte un nom particulier. — Scientifiquement: canard.
6—Largeur d'une étoffe. — Arr. de Douai. — Equerre.
7—Cloîtrer.
8—Général romain. — Espace de temps.
9—Canaux. — Transportes-toi.
10—Espèce d'aconit des montagnes. — Boite où mangent les bestiaux.
11—Triage. — Fiente des sangliers ou bêtes noires.
12—Celle qui lance la balle à la paume. — Manche d'un jeu.

VERTICALEMENT

1—Actions de chanter mal et fort.
2—Parcouru des yeux. — Ville allemande. — Unité de mesure.
3—Publie le texte d'un auteur. — Enduire d'une couche de plâtre.
4—Somme payée par mois.
5—Promenade de débauche.
6—Débarrassé de toute nature. — A le.
7—Siens. — Crâne. — Chefs d'états.
8—Manche d'un pinceau. — Bison d'Europe. — A soi.
9—Mois. — Toute ligne droite ou tourne un corps. — Carte.
10—Tableau blanc. — Inspections des troupes.
11—Au monde. — Rongeur. — Pestée.
12—Mouche africaine. — Point cardinal.

SOLUTION DU PROBLEME No 115

HORIZONTALEMENT: 1. Licitatoires; 2. Iconolâtre; 3. Ber — Nèthe — El; 4. Eleva — Té — Clé; 5. Rut — Lie — Dion; 6. Tiède — Routin; 7. Semestre; 8. Ca — Gela — At; 9. Inion — La — Eve; 10. Délit — Lucre; 11. Et — EA — Nu; 12. Sheetharbour.

VERTICALEMENT: 1. Liberticides; 2. Icelui — Aneth; 3. Corètes — Il; 4. In — Dégoise; 5. Tonalement; 6. Ale — El — Eh; 7. Tattersall; 8. Othe — OT — Auer; 9. Ire — Dure — Cab; 10. Ré — Cité — ER; 11. Eloi — Avenu; 12. Solennité — Ur.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

"Les Chevaliers de la Table Ronde"

La pièce "Les Chevaliers de la Table Ronde" fut présentée samedi après-midi et dimanche soir: ce drame décrit les aventures d'un chevalier qui part à la recherche du saint Graal et le découvre enfin après avoir surmonté nombre d'obstacles mis sur sa route.

Ce drame d'Henri Ghéon mettait en scène Claude Morin dans le rôle de Galahad. Ses parents, Alain le Gros et Anygée, montraient les capacités dramatiques de Jean-Pierre Doutre et Alain Nogue. Guy Lavallée représentait l'Enchanteur Merlin et Henri Léost personnifiait le Roi Arthur tandis que Gérald Gauthier jouait le rôle du grand-père de Galahad, Aubron le Pêcheur.

Au nombre des autres figurants, on notait Gérald Marchand, D.-P. Lepage, Claude Allard, Serge Poulin, Guy Richard, André Couture et Donald Allard. Dans le rôle des chevaliers on remarquait Normand Boisvert, Daniel Couture, Raymond Tourigny, Armand Mercier, Orville Amyotte, Ovide Dion, Louis Marchand, Ernest Tremblay, J.-P. Grimard, Bernard Perron et René Arguin.

La représentation de cette pièce peut être considérée comme un succès: les joueurs ont très bien rempli leur rôle et l'on pouvait remarquer l'enthousiasme en même temps que le sérieux des figurants. Il faut féliciter notamment Claude Morin, qui, dans un rôle assez long, ne montra aucune hésitation et interpréta le personnage du Roi Arthur d'une voix claire et avec des jeux de physionomie très révélateurs. D.-P. Lepage ne manqua pas d'ajouter au drame des moments de détente et sut aérer, pour ainsi dire, l'atmosphère générale de la pièce.

Les jeux de lumières venaient souligner les différents tableaux pendant que Robert Boulanger et Roger Benoit faisaient tourner une musique appropriée. Le pinceau de Gérald Marchand avait dessiné d'artistiques décors, pendant que l'équipe d'Edouard Rymek se dévouait à monter un théâtre original. Ce groupe se composait de Meschel Ambroz, Gérard Marchand, René Lagacé, Alain Nogue, Robert Marchand, Donald Bachand et Claude Desmarais.

Il faut enfin souligner le dévouement inlassable du R. P. Henri Desrochers, O.M.I., et le féliciter de son beau succès. Malgré les charges qui le tiennent bien occupé, il a accepté cette année encore de faire pratiquer les figurants, parfois tard dans la nuit. Le succès qu'il a remporté le récompense un peu de son dévouement.

Comme cette pièce était jouée en l'honneur du jubilé d'argent sacerdotal de Son Exc. Mgr P. Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, et de MM. les abbés Arthur Moquin, René Bérubé et Oscar Lemay, il convient en terminant de féliciter tous ces heureux jubilaires et de leur souhaiter de longues années de dévouement sacerdotal: "Ad multos et faustissimos annos".

Josef STROHHOFER,
Arts III.

• • •

Académie française

La première séance académique de l'année 1960 eut lieu le jeudi 14 janvier. Après la prière récitée par le R. P. P. Plamondon, Daniel Couture donna lecture des minutes de la dernière académie.

Philippe Gosselin donna le premier discours: il démontra l'influence du chef communiste Nikita Khrouchtchov dans le domaine international et donna son opinion personnelle sur la possibilité de maintenir la paix et d'éviter une guerre nucléaire.

L'orateur suivant traita de la colère: s'adressant surtout aux caractères pondérés, Léo Bosc prétend que ces derniers peuvent faire beaucoup pour aider les violents à modérer leur tempérament.

Un sympathique orateur parut sur l'estrade, Daniel Mooney: il parla de l'Amazône, fleuve géant de l'Amérique du Sud. Cet élève, plus familier avec le langue anglaise, a réussi à rendre son discours français avec une prononciation et une diction parfaites. Daniel fut chaudement applaudi par l'auditoire enthousiaste qui apprécia son effort.

Pour terminer, Dollard Paquette vint rendre la seule déclamation de la séance: "Le Renard qui prêche", par Florian. Le jeu de physionomie et la mémoire excellente sont à signaler.

Louis Marchand se leva ensuite pour donner une critique concise et précise.

Le Père Directeur fit enfin quelques remarques, remercia les élèves de leur collaboration, redit sa reconnaissance au comité sortant de charge et félicita le nouveau comité récemment élu.

L'hymne "O Canada" clôtura la séance et ainsi se terminait une autre intéressante réunion de l'Académie St-Pierre.

Wilfrid GIROUX,
Arts III.

• • •

Chronique sportive

"Patinez! Patinez! Plus vite!" Mais quel est l'auteur de ce vacarme? Eh oui! vous l'avez deviné . . . C'est bien le R. P. A. Piché qui entraine ses juvéniles. Depuis plusieurs semaines nous les apercevons s'acharnant aux pratiques. Mais pourquoi tant de pratiques? Mais vous ne savez pas? C'est que nos juvéniles font partie de la ligue junior "Wood-River".

Ils eurent d'ailleurs l'occasion dernièrement de démontrer leur habileté. Mercredi dernier, en effet, ils rencontrèrent le club de Mossbank et remportèrent la palme au compte de 19-3. Malgré la marge des buts, il faut dire que l'équipe adverse tint jusqu'à la fin. Les étoiles de cette partie furent Garry Houde avec 5 buts et 4 assistances, Cyrille Giroux avec 5 buts et 1 assistance et Roger Blais avec 3 buts et 5 assistances.

La seconde partie, vendredi dernier, se disputa à Bateman. De nouveau, le collège triompha au compte de 12-3. Contrairement à la première partie, cette dernière fut très rude. Les étoiles de cette joute furent Daniel Mooney avec 3 buts et 3 assistances, Garry Houde et Denis Mourre qui y allèrent de 2 buts et 3 assistances chacun.

Nous souhaitons à nos juvéniles que la fortune continue à les favoriser. En avant, Alouettes-Juvéniles!

Emmanuel RAINVILLE,
Arts II.

Storthoaks

Çà et là

M. et Mme Henri Paradis et leur bébé sont allés passer les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Léon Jamault, à Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

M. et Mme Adélard Chicoine sont partis en Floride pour y passer l'hiver.

Mme M.-R. Millette est revenue d'un voyage dans le nord et l'ouest de la province où elle rendit visite à ses enfants.

MM. Aimé et Camille Carrière se sont rendus à San Clara, Man., afin d'assister aux funérailles de leur oncle, M. Damase Carrière.

M. Philippe Paradis et son fils, Emile, ont fait un court voyage à Regina pour soins médicaux. Celui-ci a été détenu à l'hôpital pour quelques jours.

Mmes Albert Chicoine, Camille Carrière et Arthur Handfield et MM. Albert Lapierre et Adrien Brisebois ont fait un séjour à l'hôpital de Redvers.

Jackfish

Va-et-vient

Le dimanche 10 janvier, M. et Mme Alphonse Dupuis ont reçu plusieurs de leurs amis à souper et à veiller.

Les RR. PP. G. Crépeau, L.-P. Roy et L. Bossé, tous trois Oblats de Marie Immaculée, étaient de passage au presbytère, ces jours derniers.

M. Edmond Gagné est parti pour un voyage en Colombie-Britannique et il s'arrêtera à Edmonton, Red Deer et Calgary.

M. et Mme Wilfrid Beaudoin et Mme Gérard, accompagnés de Mme Albert Gérard, de New Westminster, C.-B., étaient en visite chez M. et Mme Damase Arcand, ainsi que chez M. et Mme Jos. L'Heureux, le mardi 12 janvier.

M. et Mme Fernand L'Heureux sont revenus d'un voyage de trois semaines en Colombie-Britannique.

Mme Armelle Joyal est allée à Willow-Bunch chercher son ménage; elle s'installe au village de Jackfish.

Mlle Elise Carignan est retournée à Domremy après avoir passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Elphège Carignan.

Gouret

Le club de gouret "Jackfish Comets" s'est joint cette année à la ligue des Northern "44". Les Comets ont joué leur première partie à Edam, le dimanche soir 3 janvier, contre Meota. Ils ont été victorieux par un compte de 6-4. Les Comets étaient les hôtes, le dimanche 7 janvier, du club de Cochin. Après une partie bien intéressante, le compte resta égal, 6-6. Les buts pour Cochin ont été comptés par Ross Morton (3), Tony Thunderchild, Ken Tucker et Léonard Delorme (chacun un).

Danny L'Heureux, Norbert Duhaime et Gilbert Blanchette ont compté deux buts chacun pour Jackfish.

Félicitations et bonne chance aux joueurs de Jackfish.

Cantal

Agapes fraternelles

Sous la direction active et éclairée de M. l'abbé H. Delisle, curé de Cantal, et de Mme Boivin, les jeunes qui fréquentent l'école de Bellegarde, ainsi que leurs parents, organisèrent une petite soirée familiale pour les Frères du Sacré-Coeur et les Filles de la Croix, leurs professeurs. Dès huit heures, le dimanche soir 10 janvier, parents, instituteurs et élèves échangeaient de chaudes poignées de mains en se faisant les présentations d'usage.

Puis, afin de lancer l'entrain, les quelque quarante personnes qui assistaient à cette heureuse rencontre se groupèrent autour des tables pour jouer quelques bonnes parties de cartes dans une atmosphère de simplicité familiale et de joyeuse sympathie. Tout en s'amusant, on en profitait pour nouer un lien d'amitié plus fort qui permettra de travailler dans une plus franche collaboration à l'oeuvre de l'éducation catholique et française de notre jeunesse.

Après les cartes, ce fut des jeux, des chants en groupes et ainsi la soirée s'écoula dans une chaude cordialité. Puis vint le moment des agapes que Mme Boivin et Mlle Lemieux avaient préparées avec un goût et une délicatesse d'expertes.

A la fin de ce goûter, M. l'abbé Delisle présenta le R. F. Yvan, supérieur, et l'invita à adresser la parole. Ce dernier, après avoir exprimé sa reconnaissance aux organisateurs de cette petite réception et son admiration pour le bel esprit qui avait animé tous les assistants, expliqua dans une courte causerie la nécessité de rallier toutes les forces catholiques et françaises des cinq paroisses du sud-est afin de faire de l'école secondaire de Bellegarde la forteresse d'éducation chrétienne dans cette partie de la province. Le dicton ne saurait mentir, "c'est l'union qui fera notre force". Il prouva par une suite d'arguments appuyés sur des statistiques et des exemples concrets, combien il était avantageux pour nos cinq paroisses canadiennes-françaises de consolider par le nombre et la qualité d'élèves une école centrale, afin d'assurer à notre jeunesse une saine et forte éducation supérieure.

M. l'abbé Delisle appuya de son autorité les explications du Frère Yvan et se dit heureux de constater qu'un bon nombre de ses paroissiens s'intéressent à l'oeuvre des Frères et des religieuses de Bellegarde.

Puis, en termes délicats et bien à propos, la Rév. Soeur Supérieure félicita et remercia chaleureusement M. le curé, Mme Boivin et tous les responsables de cette agréable soirée.

Après des échanges de vues bien propres à projeter la lumière sur la situation, tous se quittèrent enchantés de cette heureuse rencontre, au chant de "Ce n'est qu'un aurevoir".

Debden

Va-et-vient

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, nombreux furent les anciens paroissiens et autres personnes qui sont venus rendre visite à leurs parents et amis: de la Colombie-Britannique, M. et Mme Lionel Courchêne et leur fils, Albert, et M. et Mme Maurice Gauthier; d'Edmonton, Mlle Lilianne Savard; de North Battleford, MM. Joseph Dumais et Maurice Cyr; de Meadow Lake, M. Raymond Lepage; de Young, M. Roland Lepage; de Prince-Albert, M. et Mme Emery Boudreau et leur famille, M. et Mme Patrice Chrétien, Mlles Clémentine et Edouardine Dumas, Raymonde Ruel, Jacqueline Lajeunesse et Patricia Boyd; de Weyburn, Mlle Rita Bujold, infirmière; de Thompson, Man., M. Armand Lepage; du Manitoba, MM. Gilles Blais et Denis Bisson, instituteurs; de Marcelin, Mlle Solange Desrochers, institutrice.

Les étudiants suivants vinrent passer leurs vacances dans leurs familles: de l'Université de Saskatoon, MM. Gilles Delisle et Emile Cyr; du pensionnat de Duck Lake, Mlles Lorraine Paquette et Lina Lajeunesse; de l'Académie de la Présentation de Marie de Prince-Albert, Mlles Ghislaine Couture, Paulette et Elaine St-Pierre, et du collège Notre-Dame de Prince-Albert, MM. Clément Jean, Gilles Bilodeau, Roger Cyr, Clément St-Pierre et Florent Bilodeau.

Activités paroissiales

Au début de novembre dernier eut lieu l'organisation d'une Chambre de Commerce pour le district de Debden. Le comité fut élu comme suit: M. Thomas Collins, président; M. Georges Klein, vice-président; M. E. Dresler, secrétaire; MM. Daniel Paquette, Roland Beaulac, Roger Paquette, Maurice Durette, René Lemire, Raymond Paul, Armand Fréchette, Herb Lehman, P. Marchuk et Bernard Lukan.

Afin d'aider de leurs sages renseignements à la formation de ce comité, les membres de la Chambre de Commerce de Prince-Albert, MM. R. G. McArter, M. Anderson, F. Hadley et R. Cowan, ont tenu à assister à cette première réunion. Leur présence fut très appréciée.

Equipe de hockey

L'équipe de hockey, membre de la ligue Big V, se compose cette année de MM. Laurent Labrecque, entraineur, Médard Demers, Emile Lehouillier, André Paquette, Gérald Boddy, Laurent Durette, Roger Durette, Philippe Ruel, Camile Bilodeau, Aimé Lehouillier, Georges Tisserand, Hermann Beaulac, Paulin Tremblay, gardien de buts, et son aide, Paul Parent.

Messe de minuit

La messe de minuit fut célébrée pieusement. L'église artistiquement décorée, ainsi que le chant bien préparé par les dévouées Soeurs de la Présentation de Marie, appuyées par les membres du choeur de chant, qui n'ont pas craint les fatigues quand il s'agissait d'assister aux exercices, ont grandement contribué à une digne célébration d'une si grande fête.

De plus pour la première fois dans la paroisse, puisque les paroissiens n'ont un carillon électrique que depuis le 21 juin dernier, au moyen de disques, les traditionnels cantiques de Noël vibrèrent dans les airs et à la grande joie de tous furent entendus à une bonne distance à la ronde.

Val Marie

Mariage Clarkson-Lebel

Le 16 novembre, M. l'abbé O. Lemay, curé, bénissait le mariage de Mlle Marie-Claire Lebel, fille de M. et Mme Ephrem Lebel, de Val Marie, avec M. Arthur Clarkson, de Brooks, Alta. M. l'abbé T.-B. Roy, curé de Masefield, assistait au choeur. Les servants de messe étaient Arthur et Philippe Pinel.

La mariée entra à l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale, jouée par une religieuse. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche de nylon et de tulle avec corsage ajusté garni de dentelle et longues manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par une couronne composée de perles et de pierres du Rhin. Son bouquet était composé de roses rouges.

La dame d'honneur était Mme Raymond Lebel, belle-soeur de la mariée, et la fille d'honneur, Mlle Rose-Marie Rivard, de Blairmore, Alta, cousine de la mariée. Elles portaient des toilettes jaune et bleue, genre cocktail, avec bandeaux assortis et bouquets de mêmes nuances.

Les garçons d'honneur étaient MM. Raymond Lebel, frère de la mariée, et Albert Clarkson, de Brooks, Alta, frère du marié. MM. Jean Lebel et Raymond Boutière agissaient comme huissiers.

La réception et le souper eurent lieu chez les parents de la mariée et la soirée dansante, à la salle "Palais Royal". Les nouveaux époux reçurent de nombreux et beaux cadeaux.

Pour le voyage de noces, la mariée portait une toilette de lainage bleue avec manteau, souliers et bourse noirs, chapeau et gants roses.



"Le Coin des jeunes"

Feux-follets... Loups-garous...

En cette époque où les hommes ne rêvent que de planètes à conquérir, de lune à coloniser, de guerres atomiques, ils n'ont plus guère le temps de s'occuper des loups-garous, des feux-follets, de la chasse-galerie, gente ténébreuse qui, il y a un siècle, terrorisait encore nos pères.

Il y a une quarantaine d'années, un vieux citoyen de St-Grégoire de Nicolet, P.Q., M. Alfred Désilets, confiait à un petit ouvrage sans prétention, "Souvenirs d'un octogénaire", quelques notes sur ses contemporains, leur manière de vivre, leurs croyances. C'est ainsi qu'il a été amené à parler de la "gente ténébreuse".

Non pas qu'il ait été lui-même un visionnaire. Non. Mais il a tellement entendu parler de ces choses étranges. M. Désilets raconte, dans son livre, en termes simples, ce qu'en disait un vieux voisin de sa maison du premier rang de St-Grégoire, le père Dargis. Lui, par exemple, avait eu plusieurs aventures avec la gente ténébreuse. Il en parlait avec autorité.

M. Désilets raconte: "Mon grand-père et ses frères tenaient de la bouche du père Dargis les faits suivants.

Les feux-follets

"Un soir, le père Dargis avait chargé son canot de trente minots de blé, pour aller le faire moudre au moulin du Cap-de-la-Madeleine, sur les rive opposée du fleuve, une distance de plus de quatre milles. Attardé par l'opération du chargement, le père Dargis n'avait pu laisser la Rive Sud qu'à la nuit noire, ce qui, du reste, ne le préoccupait guère. C'était un homme qui, pour la force, en valait deux et que la lutte n'effrayait pas.

"Il prit l'aviron et travailla ferme jusqu'à ce qu'il fut rendu au chenal. A cet endroit, il sentit son canot s'immobiliser par une force insoupçonnée. Un malaise, sinon la frayeur, s'empara de lui et le porta à réfléchir. On le lui avait dit, et d'ailleurs tout le monde savait que les feux-follets habitaient l'eau profonde, et que, si on les appelait du nom offensant de "culs grillés", toute leur troupe se mettrait en branle et le jetterait avec son canot de l'autre côté du fleuve.

"Bah", se dit Dargis, ce sont des contes en l'air. Toutefois, si j'essayais. Et de sa grosse voix qui grondait comme le tonnerre, il répéta le cri conventionnel trois fois. Sa voix n'était pas encore éteinte dans sa gorge, qu'un feu-follet dansait sur le devant de son canot et lui donna un soufflet qui le renversa et lui fit perdre connaissance . . .

Pendant combien de temps? Il ne peut le dire. Mais lorsqu'il s'éveilla, il reconnut qu'il était avec son canot sur la rive nord du fleuve, à quelques cents pieds du moulin. C'était pendant les heures de la puissance des feux-follets et bien qu'il portât facilement six minots de blé sur ses épaules, il ne put avant l'aurore, en déplacer un seul, ni se rendre au moulin pour raconter sa mésaventure.

"Pendant tout ce temps, il eut la figure tuméfiée et souffrit de cuisantes douleurs qui cessèrent complètement, au point du jour. Jusque là, le père Dargis n'avait pas connu la peur, mais ensuite, la nuit, lorsqu'il était hors de chez lui, il admettait qu'il s'effarouchait facilement".

Les feux-follets étaient-ils tellement dangereux? Les hommes de science expliquent ainsi leur présence: les feux-follets sont des flammes légères et fugitives produites par des émanations de phosphure d'hydrogène spontanément inflammables qui se dégagent des endroits marécageux et des lieux tels que cimetières, où des matières animales se décomposent. On ne parle pas des eaux profondes où les vieux croyaient surtout trouver les feux-follets.

Les loups-garous

M. Désilets poursuit son récit: "Une autre fois, le père Dargis avait été retenu, malgré lui, à Bécancour. Il avait six milles à faire, à la noirceur ("sic"), pour regagner sa maison. Et cela, par un chemin coupé par la forêt. Car les défrichements étaient rares et peu avancés. Il hâtait le pas et mille fantômes hantaient son immagination.

"Son aventure avec les feux-follets lui revenait toute fraîche à la mémoire. Or, au plus profond du bois, il s'aperçut qu'il était suivi d'un animal de la corpulence d'un homme couvert de longs poils, au regard honteux, mais les yeux flamboyants comme des tisons.

"Effrayé, il prit sa course et la bête le suivit, effleurant, souvent, ses talons de son nez visqueux. A bout de force, il s'arrêta et la bête fit de même. Tout à coup, la peur qui le saisissait disparut et il se rendit compte qu'il avait affaire à un loup-garou.

"Il se souvint qu'il était recommandé, en pareille occasion, de se signer dévotement, puis de tirer une goutte de sang du nez de la bête pour que celui qui en avait pris la forme fût rendu à son état premier. C'est ce qu'il fit, et, la première goutte de sang tirée, il se trouva face à face avec une de ses connaissances qui n'avait pas fait ses Pâques depuis sept ans. Le diable s'était emparé de lui et le faisait errer toutes les nuits, par les chemins les plus ténébreux, jusqu'au jour. Il n'y avait que sa femme qui le savait et elle ne pouvait le déclarer à personne, pas même au curé.

"Dargis, qui était un dévot, ne laissa pas son homme qu'il ne l'eût mené à confesse; après quoi, il le ramena à sa femme.

Tout cela était un secret impénétrable, et c'est pourquoi, d'après la tradition, les loups-garous étaient si nombreux et restaient inconnus".

Un grain de sel

"Le père Dargis finissait toujours ses histoires en disant, tout souriant: "Pour prendre un oiseau rare, il faut toujours un grain de sel". Là, et ayant plusieurs fois tenté, sans succès, de prendre, avec du sel des oiseaux que je voyais pour la première fois, j'ai bien soupçonné le père Dargis de nous avoir jeté de la poudre aux yeux.

Mais au fait, qu'est-ce qu'un loup-garou? Son nom est formé de loup et d'un mot emprunté à l'anglo-saxon, "zverewolf", homme loup. Le loup-garou est une sorte de lutin ou de sorcier errant la nuit, transformé en loup.

Le peuple de campagne appelait loup-garou, ou lycanthrope, un sorcier qui, travesti en loup, courait les champs pendant la nuit. Sa peau était à l'épreuve des balles, à moins que celles-ci n'eussent été bénites dans la chapelle St-Hubert, patron des chasseurs et que le tireur portât sur lui du trèfle à quatre feuilles.

(La Presse)

Un message du Saint-Père à la Jeunesse Catholique Internationale

A l'occasion de la IVe Assemblée générale de la "Fédération Internationale de la Jeunesse Catholique", tenue à Buenos Aires, du 6 au 13 décembre 1959, S. S. Jean XXIII a envoyé le message suivant, en français:

Nous avons appris avec une paternelle satisfaction que la IVe Assemblée générale de la Fédération Internationale de la Jeunesse Catholique tient ses assises dans la grande capitale de la chère Nation Argentine. Aussi est-ce d'un coeur joyeux que Nous vous saluons, chers fils, et que Nous formons des voeux fervents pour cette réunion où votre Fédération rassemble pour la première fois en Amérique Latine des Assistants ecclésiastiques, des dirigeants et des délégués provenant de nombreux pays. Grâce à la généreuse hospitalité de l'Association qui vous accueille, cette rencontre est significative et bien propre à attirer particulièrement l'attention des chrétiens sur les problèmes qui intéressent l'apostolat des jeunes, et par suite l'avenir de l'Eglise, dans un continent assurément bien engagé sur la voie du progrès matériel et spirituel, mais qui se montre aussi vivement désireux de profiter de l'expérience plus ancienne des autres et de leur aide fraternelle.

Il y a dans ce désir comme un rappel opportun pour tous les membres de la Fédération — qu'ils soient d'Action Catholique générale ou spécialisée — de la nécessité d'une collaboration toujours plus étroite de chacun aussi bien à l'intérieur des Associations qu'au plan national ou international, en vue de réaliser sa propre sanctification et de gagner au Christ ses frères dans une généreuse fidélité aux directives de l'Eglise et des Evêques.

Chers fils, ce sont bien de tels buts que vous vous êtes proposés en choisissant pour thème de votre rencontre "La responsabilité des jeunes en face du monde d'aujourd'hui et de demain". Ce choix vous honore et prouve assez le sérieux et le sain réalisme avec lesquels vous entendez aborder la vie. Vous comprenez bien que les ressources immenses de la création qui s'offrent à vos yeux émerveillés, les acquisitions innombrables et prestigieuses de la science et de la technique, mais aussi, hélas, les conditions difficiles de l'existence que vous rencontrez sur votre chemin, exigent plus que jamais une solide formation morale, professionnelle, sociale, civique et, par-dessus tout, une vie chrétienne profonde.

Bien des organismes et des personnes vous permettent heureusement d'acquérir les compétences diverses qui sont nécessaires à votre avenir, mais Nous voulons souligner aujourd'hui devant vous toute l'importance du rôle de vos Aumôniers pour l'acquisition d'une vie intérieure sûre et authentique. Qui en effet vous ouvrira les sources pures de la doctrine chrétienne? Qui vous donnera le sens du sacrifice et vous aidera dans la conquête de la rude maitrise de vous-mêmes? Qui vous apprendra à déchiffrer en vos âmes les discrètes indications du Seigneur et à y répondre par une vie généreuse de prière, par un recours fréquent aux sacrements et le don de vous-mêmes aux autres, sinon le prêtre placé par l'Eglise vigilante à vos côtés pour vous aider, vous faire grandir dans la grâce, afin que vous soyez parmi vos frères les témoins que Jésus attend? Comme vous devez remercier vos aumôniers! Le meilleur merci ne sera-t-il pas de leur témoigner une docilité aimante et aussi, puisqu'ils interprètent auprès de vous les directives de l'Eglise, une obéissance filiale et un assentiment cordial?

Et si Dieu venait à poser sur vous un regard de prédilection — comme Nous l'en supplions avec ferveur — pour choisir dans vos rangs des ministres de ses autels ou d'humbles religieux voués à la prière et aux quatorze oeuvres de miséricorde, sachez accueillir avec joie et générosité cet appel de l'amour divin et préparez-vous allègrement au bon service dans la vigne du Seigneur.

C'est dans ces dispositions, chers jeunes de l'action catholique réunis à Buenos Aires, que Nous appelons sur vos travaux d'abondantes lumières divines, en gage desquelles Nous faisons descendre sur vous, sur les associations que vous représentez et sur tous les jeunes catholiques du monde, une affectueuse et large Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 25 novembre 1959.
IOANNES XXIII PP.



Saint Pierre Claver, un grand missionnaire du XVIIe siècle, l'apôtre des Noirs, dormait seulement de deux à trois heures par nuit. Il prêchait plusieurs fois par jour, visitait des centaines de malades et priait la plus grande partie de la nuit.

Le courrier des Jeunes

Si-Norbert, Man.,
le 13 janvier, 1960.

Chère cousine Josette,

Je viens aujourd'hui vous dire un gros merci pour le beau billet de $3.00 que j'ai reçu comme premier prix du concours de Noël. Je vais le déposer à la Caisse Scolaire et ainsi je ne serai pas tentée de le dépenser pour "des riens".

Je vous souhaite une Heureuse Année 1960 avec nous tous vos "petits cousins". Je souhaite également à tous les petits amis et amies de langue française au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta que l'année nouvelle leur apporte santé, bonheur, succès et que tous ensemble nous fassions un effort pour mieux parler notre belle langue française.

Bonjour tous!

Rose-Marie ROY.

Face à la musique

Un compositeur russe a réussi à s'évader de l'U.R.S.S. et à venir se réfugier au Canada. Il y rencontre un confrère qui lui déclare:

— En ces dernières années, j'ai terminé ma symphonie en si bémol.

— Moi, répond le réfugié, les autorités moscovites m'avaient imposé une symphonie en Si . . . bérie.

• • •

Les jours sont longs

Une institutrice insistait auprès de ses élèves sur les exigences de la propreté.

— De grâce, habituez-vous à laver vos mains! disait-elle. Il y en a qui se négligent là-dessus. Prenez le petit Arthur, par exemple. Seulement à lui regarder les doigts, je puis dire qu'il a mangé des oeufs pour son déjeuner, ce matin.

— Là, je vous prends, mademoiselle, de faire remarquer le petit bonhomme. C'est hier matin que j'ai mangé des oeufs!

A LA CONQUÊTE DU MONDE

1 - Sous l'impulsion de l'esprit

Réalisé par la *SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.*

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 15



1. Le discours d'Etienne, dont l'invective finale fera de lui un martyr, retrace les grandes étapes de l'histoire du peuple hébreu, et montre les principaux personnages de cette histoire: Joseph, Moïse, etc., persécutés comme le fut Jésus. Voici d'abord Abraham, que Dieu appelle, lui demandant de quitter son pays pour fonder le peuple que Yahvé s'est choisi.



2. Joseph était un jeune homme possédant de grands dons prophétiques, et pour lequel son père Jacob avait une préférence. Ses frères étaient jaloux de lui. Un jour, le jeune homme est envoyé vers de lointains pâturages, près de ses frères. Ceux-ci le jettent d'abord dans une citerne sans eau, puis, voyant passer une caravane de marchands, le vendent à ces trafiquants ismaéliens pour vingt pièces d'argent.



3. Joseph fut emmené par la caravane et revendu en Egypte. Le don qu'avait Joseph d'expliquer les songes lui attira les faveurs du Pharaon qui l'établit chef sur tout le pays. Le voici tel que nous pouvons l'imaginer d'après des sculptures égyptiennes, tenant à la main la clef de vie symbole de sagesse et de puissance. Le blé qu'il fit cultiver nourrit l'Egypte et les pays voisins pendant sept années de famine.



4. Les frères de Joseph vinrent chercher du blé en Egypte. Ils ne reconnurent pas leur frère; mais celui-ci se nomme et les comble de biens, puis il fit venir Jacob, son vieux père. Voici ce dernier tendant les bras à ce fils qu'il avait tant pleuré, le croyant mort.

"Le Canada n'apprécie pas vraiment toute la valeur du folklore"

Nous dédions cet article aux Gais Manitobains et aux membres de la Relève, jeunes Canadiens français qui font connaître et aimer les richesses du folklore dans les Prairies canadiennes.
Cousine JOSETTE

Quarante Canadiens français exécutent les danses de divers groupes ethniques avec tant d'authencité que les Canadiens d'origine européenne qui les regardent faire se sentent transportés à leurs terres natales. On les appelle les "Feux-Follets", et ils sont sous la direction d'un jeune imprimeur qui ne veut pas que le Canada deviennent "un méliméło amalgamé."

"Nous voulons connaître et propager les traditions des immigrants qui deviennent Canadiens afin de pouvoir faire une meilleure nation", dit le directeur Michel Cartier. "Tous les immigrants apportent quelque chose pour enrichir nos vies. Ils veulent s'intégrer à notre race, mais si nous leur faisons abandonner toutes leurs caractéristiques, c'est nous qui y perdrons."

Fondé en 1953

Michel, 26 ans, commença à s'intéresser au folklore il y a 7 ans quand, pour terminer son cours d'imprimerie il écrivit une thèse sur l'alphabet. Un an plus tard, en 1953, il fonda le groupe des "Feux-Follets" et abandonna complètement l'imprimerie.

Ayant leur centre social dans un édifice de deux étages fourni par la ville de Montréal, les Feux-Follets ont dansé au Canada, en Europe et aux Etats-Unis.

Au Canada ils exécutent en groupe ce qu'ils apprennent individuellement dans divers pays.

"Il n'est pas facile pour des gens d'une nationalité de maîtriser l'art, la technique et l'expression d'une autre nationalité," a dit Michel au cours d'une entrevue. "Nous y parvenons, mais nous travaillons dur."

Certains des danseurs — ceux qui sont originaires du Canada — visitent l'Europe pour se plonger dans l'atmosphère. Les autres, des Européens, enseignent au groupe ce qu'ils savent déjà et en échange apprennent la culture canadienne-française.

Dans leurs voyages les membres des Feux-Follets, qui sont tous employés de diverses entreprises, ont recueilli 1,200 volumes, une discothèque de 800 disques, quelques instruments et 175 costumes.

Costumes précieux

Les costumes sont probablement leurs plus chers trésors.

"Nous sommes le seul groupe qui possède une telle collection," dit Michel. Il y a des costumes authentiques de Hollande, du Japon, de Bulgarie, de Roumanie, d'Allemagne et de Suisse.

"Tous sont faits à la main par des paysannes qui vivent dans le pays d'origine des costumes. Je les ai commandés moi-même.

"Celui-ci, dit-il en montrant un costume bulgare, vaut $200."

"Quand nous donnons des représentations au Canada, nos spectateurs voient des choses authentiques par leur technique, leur musique, l'émotion qu'elles expriment et même les costumes."

Michel, qui parle plusieurs langues, "toutes très mal", a visité 15 pays d'Europe au cours des deux dernières années. Il fut invité par des groupes qui avaient entendu parler de son oeuvre. Il a passé en moyenne un mois dans chaque pays.

Authenticité

"J'ai enregistré sur bobine 75 pour cent de la musique bulgare en Amérique".

De plus, il demande à ses musiciens de copier le manuscrit afin que l'orchestre des Feux-Follets puisse la jouer exactement comme elle est enregistrée. A la suite d'un voyage de cinq mois en 1957 il revint avec 40 danses.

L'orchestre des Feux-Follets est dirigé par Martin Doppelhammer, un joueur de cithare qui vint de la Haute-Bavière en 1953 et est maintenant citoyen canadien.

M. Cartier était juge au festival international de danse folklorique à Moscou en 1957 et en août dernier il était membre d'un comité de juges au concours de Vienne.

"Le Canada n'apprécie pas vraiment toute la valeur du folklore," dit-il.

En 1955 les membres du groupe durent payer leurs propres billets pour se rendre à un festival de folklore à Toronto.

"Nous voulions que le Canada français fût représenté et nous n'avons pu trouver de souscripteur. Nous avons même fait nos costumes nous-mêmes."

Le groupe exécuta une danse canadienne-française au festival.

Devant la reine

Toutefois leurs travaux ont connu plus de succès récemment. L'été dernier ils ont dansé devant la reine et le prince Philippe à la fête enfantine au stade de Lorimier et aussi à la réception offerte par la ville de Montréal à la troupe des Bolshoi.

L'an dernier la Fédération folklorique du Québec nomma les Feux-Follets le principal groupe et les chargea d'enseigner la danse comme moyen de récréation en groupe. Jusqu'à ce jour il y a 65 groupes, comptant 50,000 membres du Manitoba au Nouveau-Brunswick, qui apprennent les danses des Feux-Follets.

Michel dit que ces groupes espèrent réaliser des films et répandre leur oeuvre dans tout le Canada.

"Nous avons notre propre folklore qui est aussi coloré et même parfois plus beau encore que tout ce que j'ai vu à ce jour", dit-il.

Notes agricoles

Les conserves à l'aide de rayons sont supérieures

Le Canada bat la marche dans les recherches qui se font en vue d'utiliser les rayons infra-rouges pour le blanchiment qui précède la mise en boîtes des fruits et des légumes.

Une équipe d'hommes de science dirigée par M. E. A. Asselbergs, de l'Institut de recherches sur les végétaux au ministère de l'Agriculture du Canada, a prouvé que les lampes à rayons infra-rouges sont supérieures à la vapeur d'eau pour blanchir les pommes, le céleri, les pois et les pommes de terre.

Dans le cas de pommes, du céleri et des pois, les rayons infra-rouges (1) réduisent la quantité d'eau et par conséquent réduisent les frais de manutention et d'entreposage, (2) n'altèrent ni la saveur ni la valeur alimentaire comme le font l'eau et la vapeur et (3) améliorent la texture, la saveur et l'apparence.

Dans le cas des pommes de terre, ils(1) réduisent l'absorption chez les frites et (2) permettent une meilleure récupération de la matière première.

Le Canada qui se livre à des recherches de ce genre depuis 1955 est le premier pays connu à faire des expériences en laboratoire avec les rayons infra-rouges pour le blanchiment des fruits et des légumes. M. Asselbergs a commencé à s'intéresser au procédé alors qu'il était à l'université vers la fin des années 40.

Divers pays tels que les Etats-Unis, la Yougoslavie, l'Espagne, la Belgique, l'Italie et les pays d'Amérique latine ont demandé au Canada des renseignements à ce sujet.

Un établissement de conserves du sud de l'Ontario utilise déjà le procédé dans la mise en conserve du céleri à l'échelle commerciale. Il prépare le céleri en septembre pour le conditionner au cours de l'hiver et s'épargne ainsi les frais élevés de l'importation. Un tunnel à rayons infra-rouges de 20 pieds de longueur peut blanchir plus de 1,000 livres du produit fini à l'heure.

L'épluchage des pommes par rayons infra-rouges fait l'objet d'expériences au laboratoire fédéral. Les chercheurs ont trouvé que la perte de poids par ce procédé se limitait à 2½ p. cent, tandis qu'elle atteignait de 15 à 18 p. cent lorsqu'ils utilisaient l'éplucheuse mécanique.

Les trois principaux foyers de rayons infra-rouges dont ils se sont servis pour les expériences sont le Calrod, le tube à quartz et la lampe à quartz. La principale différence entre ces instruments vient du degré de chaleur qui passe dans le filament. Avec les deux premiers, la chaleur peut aller de 1,400 à 1,800 degrés F. tandis que, chez le troisième, la température du filament peut atteindre 4,000 degrés F.

La chaleur infra-rouge n'est pas une méthode efficace pour tous les légumes. Par exemple, elle n'a pas encore donné la satisfaction dans le cas des asperges, des navets et des carottes. "Mais, dit M. Asselbergs, à mesure que nous obtiendrons plus de renseignements nous parviendrons à tourner les difficultés que nous avons rencontrées dans le cas de ces légumes".

Doit-on semer du grain récolté sur la ferme?

Voici à ce sujet un message de M. André Auger, directeur du Service provincial de la grande culture, dans la province de Québec:

"Plusieurs cultivateurs se posent la question à savoir si le grain qu'ils ont récolté sur leur ferme peut être employé comme semence. Pourquoi pas? si ce grain est de la variété convenant à la région, s'il a bien mûri et s'il a été récolté et conservé en bonne condition.

En utilisant son propre grain comme semence, on évite le risque d'introduire sur sa ferme des mauvaises herbes nouvelles. Et Dieu sait si nous en avons suffisamment. On évite également de débourser au moment où il y tant d'autres achats à faire.

Il y a lieu, toutefois, de ne pas oublier que toute semence doit être bien criblée avant d'être confiée au sol.

Si votre grain est de qualité douteuse, si le rendement semble non satisfaisant parce que la variété ne mûrit pas bien, qu'elle est susceptible aux maladies et que sa paille est trop faible il n'y a pas à hésiter, on doit changer de semence et choisir une variété qui a fait ses preuves dans la région.

Souvenons-nous qu'on n'économise jamais en employant des semences de deuxième ou troisième ordre.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La saison de la chasse à l'équipe qui représentera le Canada aux jeux Olympiques de Squaw Valley (ou est-ce squack Valley) est ouverte, et les coups de canon retentissent d'un océan à l'autre. Même le président Campbell intervient et affirme qu'il serait temps que nous montrions au monde entier ce que nous pouvons faire au hockey. Les journaux aussi s'en mêlent et les joueurs d'une équipe qui a remporté six des sept dernières joutes participent au débat. Un des frères Warwick a même déclaré: "Il est essentiel que le Canada gagne. En Europe on attache beaucoup d'importance à ces joutes et, pour les pays derrière le rideau de fer, une défaite des Russes leur donne une occasion toute spéciale de manifester leur mépris envers leurs persécuteurs." Warwick affirme qu'il sait ce qu'il dit puisqu'il revient d'un voyage en Pologne, et qu'il a pu se rendre compte, sur place, de l'estime dont nous jouissons, surtout quand nous battons les Russes. Si nous ne pouvons gagner la course aux spoutniks, gagnons au moins les joutes de hockey et faisons-le de façon assez décisive pour enlever aux adversaires un seul doute au sujet de notre puissance.

Il a raison

Nous partageons l'opinion de Warwick au sujet de l'importance pour le Canada de remporter le championnat aux jeux Olympiques. Mais nous ne croyons pas qu'on puisse changer grand chose à la situation. Pour les peuples libres l'acceptation d'une victoire, ou d'une défaite, sur le terrain des sports, est sans conséquence sérieuse. La nation se divertit et elle ne cherche pas à se manifester outre-mesure dans ces jeux. Il y a longtemps, espérons-le, que nous nous sommes guéris du mythe du surhomme et cette phase infantiliste de la civilisation ne parle pas très hautement en faveur de ceux qui en ont fait une doctrine. Mais elle existe quand même et il est inutile de la nier pour faire croire qu'elle ne jouit d'aucun prestige, ou qu'elle n'influence qu'une minorité. Quand les hommes sont réduits à l'état d'esclaves, que ce soit physiquement ou moralement, tout ce qui atteint le prestige de leurs géoliers leur est motif à espoir et à réjouissance. C'est un signe que la liberté reste encore la plus forte et c'est une nouvelle dose d'espoir qui permet à l'homme de continuer à travailler dans le but de connaître des jours meilleurs. Pourtant, si nous voulons ne pas tomber dans les abus de nos adversaires il nous faut accepter notre mode de vie et sa philosophie, et savoir la mettre en pratique. C'est une simple question de logique.

Qu'il se taise!

Le président Campbell de la Ligue Nationale ferait beaucoup mieux de se taire dans toute cette histoire. On pourrait lui demander pourquoi la Ligue n'envoie pas une équipe rencontrer les équipes nationales russes et autres, sur leur propre terrain, durant l'hiver. Cela coûterait cher, mais si Campbell tient tant au prestige du pays il n'a qu'à convaincre ses employeurs de l'importance d'un tel voyage. Les Canadiens représenteraient très bien notre pays dans une tournée de quatre ou cinq joutes en Europe. Avec l'offre d'un bonus pour chaque victoire par plus de 7 buts, les joutes prouveraient la supérioté de notre pays, et M. Campbell aurait la conscience tranquille. Une victoire décisive par une équipe de la Nationale mettrait fin à de nombreuses discussions. Elle prouverait le point de vue du Canada pour les 20 prochaines années au moins, et permettrait aux esclaves dont parle M. Warwick d'avoir de la joie pour longtemps. Le président Campbell devrait songer à cela et prendre des mesures pour que nous vengions notre honneur menacé, sur le terrain même des "amateurs" "professionnels" de Russie et d'ailleurs.

Et s'ils gagnent!

Si les Dutchmen remportent la victoire, la nouvelle fera peu de bruit au Canada. Nous sommes meilleurs gagnants que perdants. Nous croyons sincèrement que l'équipe canadienne a de bonnes chances de triompher. Même nos amateurs sont capables de jouer de l'excellent hockey et le fait qu'il n'y a pas de mise en échec aussi rude que dans la Nationale ou dans les joutes régulières disputées au Canada devrait nous aider. Nous avons des patineurs rapides, et surtout d'excellents manieurs de bâton qui ne peuvent briller dans un jeu où la mise en échec est serrée, mais qui ont beaucoup plus de latitude au jeu international. Souhaitons aux Dutchmen de jouer le mieux possible et espérons que même si le Canada venait à perdre, ce qui serait bête et ennuyeux, que le président Campbell et tous les bons apôtres du hockey sauront envoyer en Russie, et ailleurs en Europe, le club de hockey Les Canadiens. Ce serait mieux qu'une tournée de joutes hors concours durant les premiers jours du printemps et les arguments lourds que nous pourrions apporter alors auraient plus de valeur, dans le monde du sport, que la bombe atomique et toutes les autres explosions du genre.

Le dompteur d'ours

Un employé s'amène au bureau, un lundi matin, avec plus d'une demi-heure de retard. Le patron l'interpelle:

— Vous auriez dû être ici à neuf heures!

— Comment ça? réplique naïvement le retardataire. S'est-il produit quelque chose de spécial?



Le Dr Asselbergs utilisant le tunnel de traitement aux rayons infra-rouges, mis au point par des experts du Ministère, à l'édifice K. W. Neatby, du Service de recherches à Ottawa.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 14

CHAPITRE XIV

Un tel aveu laissa Michel Vincent enivré de félicité. Plus rien au monde ne comptait pour lui. Qu'importait si la loi la liait à un autre, si cet autre elle le haïssait sans lui avoir jamais appartenu que légalement!

De tels liens se rompent, se dénouent facilement. Et Michel se faisait un jeu d'en délivrer la pauvre Jacquemine. La seule chose qui puisse compter pour lui maintenant au monde, c'était ce qu'il avait lu dans ses yeux, ce que lui avaient crié son émotion et ses lèvres mêmes . . .

C'était qu'elle l'aimait, lui, Michel!

Après les hésitations, les troubles, les craintes du début de sa passion, après la jalousie, les doutes soulevés par son premier refus, après l'horrible choc de la révélation du mariage secret, la certitude de cet amour partagé était si merveilleuse qu'elle effaçait, qu'elle anéantissait tout le reste aux yeux qu'elle éblouissait.

Elle l'aimait! Ah! combien comptait peu, en face de cela, l'illusoire mariage dont elle avait été la victime douloureuse! Elle l'aimait . . . Bientôt, ils seraient heureux ensemble!

Car Michel ne voulait pas un instant s'arrêter au "Jamais!" jeté par Jacquemine dans son désarroi.

Il était certain de pouvoir bientôt le transformer en "toujours". L'annulation d'un tel mariage s'obtiendrait avec la plus grande facilité, et s'il n'avait pas insisté, c'était pour ne pas effaroucher la pauvre enfant que son innocence, affolée par une situation insolite, rendait aveugle et apeurée, incapable d'en évaluer la gravité exacte, se croyant liée pour toujours à un misérable, sans espoir de délivrance.

Longtemps, dans la gloire ensoleillée du jardin, il promena sans hâte ses songes heureux et les calculs positifs qui bâtissaient la future liberté de Jacquemine. Il établissait ses projets, dressait le plan de l'action judiciaire à intenter, se souvenait d'une amitié de jeunesse avec un éminent prélat qui faciliterait et hâterait les démarches auprès du Saint-Siège pour l'annulation religieuse de ce mariage inexistant, comptait les semaines, les mois qu'il leur faudrait attendre la liberté pour Jacquemine . . . le bonheur d'une heureuse union effaçant l'autre pour tous deux.

Chez Vincent, l'intensité des réflexions s'accompagnait toujours d'un besoin de mouvement. Instinctivement, tandis qu'il songeait ainsi, ses pas le portèrent hors du parc, dans les bois avoisinants. Pendant plusieurs heures, il les parcourut au rythme accéléré de ses décisions et de ses espoirs.

Quand il revint au château, l'heure du dîner était proche. L'idée de retrouver Jacquemine, de relire dans ses yeux l'aveu prononcé tout à l'heure par ses lèvres, amena sur son visage un tel rayonnement que Josette, qui le rencontrait au bas des marches de la terrasse, ne put retenir un mouvement de jalousie soupçonneuse.

— Que vous voici rayonnant, Michel! Vous est-il donc arrivé une chose particulièrement agréable?

Il sourit mystérieusement.

— Peut-être bien . . .

— Cependant, fit-elle, hargneuse, il me semble que vous avez perdu dans les bois cette secrétaire incomparable qu'est Jacquemine Bernier? Il n'y a pas de quoi vous réjouir, il me semble?

Elle le regardait toujours, du même air soupçonneux. Il devina la cause de cette petite inquisition, ayant depuis longtemps compris qu'il aurait bien peu à dire ou à faire pour que cette gamine tombât dans ses bras. Et il riposta, narquois:

— Vous vous trompez, Josette, ma mie! Je n'ai pas perdu Jacquemine Bernier, ce dont je ne me consolerais jamais d'ailleurs, je me hâte de le dire, pour la bonne raison que je ne l'avais pas emmenée avec moi "dans les bois", comme vous dites.

— Ah! fit-elle, incrédule encore. Cependant, je ne l'ai pas aperçue de l'après-midi?

Il sourit, comprenant que Jacquemine avait voulu savourer dans la solitude toutes les émotions de leur entretien.

— C'est qu'elle sera restée dans sa chambre, sans doute.

— Non, justement, fit-elle, toujours soupçonneuse; j'y suis montée inutilement à l'instant.

Rien, cependant, ne pouvait troubler la félicité de Michel.

— Restée dans le jardin, alors; mais dans un petit coin que vous n'aurez pas trouvé.

Et, saisissant l'occasion de "la" revoir en tête à tête, sans importuns, avant le dîner:

— Je vais la chercher! fit-il, retrouvant sa vivacité de gamin pour courir entre les parterres.

Mais ce fut vainement qu'il parcourut les allées, qu'il sonda les bosquets et les buissons, qu'il contourna les massifs et les haies en appelant:

— Jacquemine? Jacquemine . . . Où êtes-vous? Ne me taquinez pas, méchante!

Simplement intrigué, tout d'abord, il fut bientôt tout déçu et revint une demi-heure plus tard, déconfit, espérant la retrouver au salon.

— Bredouille! fit-il en souriant à sa cousine qui était demeurée aux aguets dans le grand vestibule. Mais vous êtes sans doute plus heureuse que moi, Josette? Probablement avez-vous revu l'insaisissable Jacquemine?

— Mais pas du tout, dit-elle, avec un sourire ambigu. Elle n'est pas encore descendue. Et cependant le second coup du dîner vient de sonner.

— Tiens! fit-il sourdement inquiet soudain. Une promenade un peu longue, sans doute, l'aura entraînée plus loin qu'elle ne le pensait.

Mais Mlle Vincent, qui survenait, jeta soudain une note alarmante dans l'entretien:

— Extraordinaire, la disparition inexpliquée de cette petite Jacquemine, tu ne trouves pas, Michel?

— Mais, ma tante, elle est peut-être très explicable . . . Mlle Bernier est en vacances, ne l'oublions pas. Elle n'est donc pas tenue à des heures précises.

— Tout de même, fit-elle, les sourcils froncés. Moi, j'ai une mauvaise impression.

Agacé de se sentir, lui aussi, sourdement angoissé, il protesta en levant une épaule:

— Oh! Mais vous, tante . . .

Cependant, au bout d'un quart d'heure, lorsqu'on dut admettre que Jacquemine ne descendait pas au troisième coup du dîner, il leva vers Mlle Vincent un regard changé, pâli, soudain troublé:

— Tante, ne voulez-vous pas monter jusqu'à la chambre de Mlle Bernier, voir si rien d'insolite ne . . . Je crois que, devant ce retard inconcevable, vous pouvez sans indiscrétion . . .

Il ne savait comment formuler la crainte qui, soudain, envahissait son esprit et son coeur au souvenir de ce jour, déjà lointain, où Jacquemine avait voulu s'enfuir après son premier aveu.

Et tandis que sa tante s'élançait dehors avec sa vivacité habituelle, il se mit à arpenter le salon d'une marche nerveuse.

Josette, qui le regardait de biais avec un soupir:

— Croyez-vous que nous dînerons ce soir, Michel?

— Rien ne vous en empêche, fit-il furieux: en tout cas, ne comptez pas sur moi . . .

Et comme Mlle Vincent revenait, le visage contraint et inquiet.

— Eh bien! ma tante? fit-il en se jetant au-devant d'elle.

— Eh bien! rien d'extraordinaire! Tout est en orde là-haut.

— Il . . . il ne manque rien?

— Rien que son petit tailleur noir et son chapelier, dit-elle. Mais j'ai trouvé, posée sur sa table, cette lettre à ton adresse . . .

Elle s'interrompit, saisie par la brusquerie avec laquelle, lui ayant arraché la lettre qu'elle tenait, son neveu s'élançait hors de la pièce dont il claquait la porte derrière lui.

— Qu'est-ce qu'il a? demanda-t-elle stupéfaite à Josette qui, les yeux bas, semblait savourer discrètement un triomphe secret.

— Ce qu'il a? fit l'autre rageuse. Pas besoin d'être sorcière pour le deviner, allez, tante! Il est amoureux fou de cette petite intrigante!

— Pourquoi, intrigante? fit l'indulgente vieille fille. Cette petite . . .

— Est tout autre chose que vous ne le pensez tous deux! Si je vous disais ce que je sais . . .

Mais les sourcils de Mlle Vincent se froncèrent.

— Je ne veux pas que tu me le dises! fit-elle, coupant nettement les commérages qu'elle détestait. Viens dîner, puisque ni Jacquemine, ni Michel, ne nous tiendront société sans doute ce soir; mais ne reviens pas sur ce sujet . . .

Dans son cabinet de travail, atterré, anéanti par la ruine imprévue de tous ses espoirs récents, Michel relisait la lettre hâtive que Jacquemine lui avait laissée:

"Pardonnez-moi: je pars! Il le faut, maintenant que vous savez "tout". Notre vie si douce est devenue impossible; je ne veux pas que vous puissiez souffrir davantage et je n'ai pas non plus le courage d'endurer le long supplice que serait, désormais, l'existence commune avec cette pensée constante que je suis liée à tout jamais à un autre! Tout ce que vous vouliez tenter est inutile. Je ne peux pas, je ne veux pas, être libérée autrement que par la mort! Pour toujours, je suis la femme de cet homme que je hais. Adieu donc! Oubliez-moi et soyez heureux . . ."

CHAPITRE XV

Depuis huit jours, Mlle Vincent épiait en silence l'expression de douleur violente, qui, aussitôt qu'il perdait le contrôle de lui-même, se répandait sur les traits de son neveu.

Il semblait, certes, encore trop raidi en une défense hautaine pour qu'elle osât lui poser une question. Mais à le deviner si profondément atteint, elle sentait que le moment n'était plus éloigné où il viendrait chercher, de lui-même, le refuge de ses peines d'enfant pour son chagrin d'homme, et, cachant sa tête au creux de son épaule, murmurer enfin l'aveu de sa douleur tout entière.

Et ce moment, elle l'appelait de tout son coeur. Il lui semblait que, lorsqu'elle serait au courant de la situation, elle pourrait peut-être y apporter quelque apaisement, quelque solution.

Mais, en attendant, elle se posait anxieusement la question qui hantait les jours et les nuits de Michel.

— Pourquoi?

Car rien ne pouvait lui faire comprendre le motif de la fuite de cette enfant qu'elle avait appris à aimer et estimer pendant son trop court séjour à Kersac.

Aussi, bien résolue à trouver le mot de l'énigme, elle résolut de forcer le silence de son neveu en ayant l'air d'attaquer celle qu'il aimait si visiblement.

— Tout de même, commença-t-elle un soir sur un ton de reproche. Cette petite Jacquemine . . . qui eût pu croire . . .

— Oh! Ma tante! ne l'accusez pas, la malheureuse enfant, protesta douloureusement Michel . . . Si vous saviez . . .

Et son coeur, mis ainsi sur la pente des confidences, se déchargea enfin dans le tendre coeur maternel, de toute sa douloureuse déception.

— Quelle extraordinaire aventure! s'exclama Mlle Vincent lorsqu'il eut achevé ses lamentables confidences. Cette enfant perd la tête de se croire liée par un tel mariage; mais là n'est pas la question importante. L'essentiel, actuellement, est de savoir ce qu'elle est devenue, où elle est partie et qui l'a fait partir?

Elle se tourna vers Michel, et le regardant au fond des yeux.

— Dis-moi, tu l'aime vraiment, cette enfant? Tu l'aimes au point de t'effacer devant son bonheur à elle?

— Ah! tante, son coeur, rien que son coeur . . . et le mien est comblé. Je m'effacerai s'il le faut: mais que je sache seulement où elle est!

(à suivre)

Sa Sainteté le Pape Jean XXIII loue les associations des parents

Les dirigeants de l'Office international de l'enseignement catholique, réunis à Utrecht, en Hollande, pour commémorer le 30e anniversaire de l'Encyclique "Divini illius Magistri" de Pie XI sur l'éducation, ont reçu de S. S. Jean XXIII un message de la plus haute importance.

Le Souverain Pontife déclare d'abord que l'Encyclique de Pie XI n'a rien perdu de sa vérité. Puis il ajoute: "Aujourd'hui comme hier, l'Eglise affirme hautement que ses droits et ceux de la famille en ce domaine sont antérieurs à ceux de l'Etat; aujourd'hui comme hier, elle affirme son propre droit d'avoir des écoles où soit inculquée, par des maîtres aux convictions solides, une conception chrétienne de la vie, où tout l'enseignement soit donné dans la lumière de la foi."

Parlant ensuite des "associations de parents" qui sont le fruit de l'intérêt croissant montré par les parents chrétiens pour les problèmes d'enseignement et d'éducation et faisant également remarquer que les directives de l'Encyclique de Pie XI n'étaient sans doute pas étrangères à cet intérêt, le Saint-Père a notamment affirmé des "associations de parents" qu'elles "se sont révélées tout à fait opportunes et utiles pour assurer la collaboration, toujours si souhaitable, entre les familles et les maîtres auxquels elles confient leurs enfants."

Voici le texte intégral de ce message du Souverain Pontife:

"A nos Vénérables Frères et chers Fils réunis à Utrecht pour commémorer le trentième anniversaire de l'Encyclique 'Divini illius Magistri'.

"Nous sommes présent en esprit au milieu de vous et vous félicitons de tout coeur d'avoir voulu solenniser l'anniversaire d'un des plus mémorables documents du pontificat de Notre grand prédécesseur Pie XI, cette 'charte de l'éducation chrétienne de la jeunesse' que fut l'Encyclique 'Divini illius Magistri'.

"Monument admirable, en vérité, du Magistère de l'Eglise, et qui méritait bien cette solennelle commémoration. Avec quelle fermeté dans les principes, quelle lucidité dans l'exposition le grand pontife y assigne les rôles respectifs de la famille, de l'Eglise et de l'Etat dans la grande tâche de l'éducation! Quelle fine psychologie dans l'analyse de celui qui est le sujet de cette éducation, l'enfant, et quelle solidité d'argumentation pour montrer combien est justifiée l'exigence de l'Eglise d'un 'milieu' éducatif en harmonie avec la foi de ses enfants!

"Nous le déclarons sans hésiter, ce document capital n'a rien perdu de sa vérité. Aujourd'hui comme hier, l'Eglise affirme hautement que ses droits et ceux de la famille en ce domaine sont antérieurs à ceux de l'Etat; aujourd'hui comme hier, elle affirme son propre droit d'avoir des écoles où soit inculquée, par des maîtres aux convictions solides, une conception chrétienne de la vie, où tout l'enseignement soit donné dans la lumière de la foi.

"Il est permis de penser que les claires directives de Pie XI dans cette Encyclique n'ont pas été étrangères à l'intérêt croissant montré par les parents chrétiens, au cours de ces dernières décades, pour les problèmes d'enseignement et d'éducation. On a vu se multiplier notamment, autour des écoles, les 'associations de parents', qui se sont révélées tout à fait opportunes et utiles pour assurer la collaboration, toujours si souhaitable, entre les familles et les maîtres auxquels elles confient leurs enfants. On a vu, de plus, se développer ou se créer en maints pays des services nationaux de l'enseignement catholique, chargés d'assurer la coordination des efforts entre les écoles catholiques et de représenter celles-ci auprès des autorités civiles. A leur tour ces services nationaux se sont mis d'accord pour constituer des organismes internationaux, avec des possibilités d'action et de représentation répondant aux dimensions du monde actuel. C'est ainsi qu'est né notamment l'Office International de l'Enseignement Catholique, qui s'est acquis déjà tant de mérites, et dont l'initiative est à l'origine de votre réunion d'aujourd'hui. Comment pourrait-on ne pas se réjouir de tant de bon et fructueux travail au service de l'Eglise dans un domaine si précieux à ses yeux, celui de l'éducation de ses enfants!

"Nous souhaitons de tout coeur que ces efforts soient poursuivis et intensifiés. A une époque où les autorités nationales et internationales, justement soucieuses de l'élévation intellectuelle et morale de l'humanité, organisent sur une vaste échelle la diffusion de l'éducation, de la science et de la culture, la présence active des fils de l'Eglise est plus que jamais nécessaire pour exposer, représenter, défendre quand il le faut, le point de vue de l'Eglise.

"Dans l'organisation de l'enseignement chrétien d'autre part, ils sauront adapter aux nouvel-



les situations les principes toujours actuels de l'Encyclique. Bien des choses en effet ont changé ou évolué depuis trente ans. Nous pensons ici aux progrès notables de l'enseignement religieux, aux dernières acquisitions utiles de la pédagogie, aux efforts tentés de façon louable pour compléter l'instruction proprement dite par une éducation où l'enfant trouve dans une atmosphère chrétienne un épanouissement de sa personnalité, où il maîtrise peu à peu son coeur et sa sensibilité, affermit sa volonté et apprend à vivre en vrai fils de l'Eglise.

"Mais laissez-Nous surtout vous dire Nos préoccupations devant le développement actuel du monde technique et ses conséquences pour l'enseignement. La Foi chrétienne n'a certes rien à redouter de la science, ni de la technique qui en est issue, elle nous enseigne au contraire que leurs possibilités nouvelles sont une glorification de la bonté créatrice du Dieu qui a dit: 'Emplissez la terre et soumettez-là' (Gen. 1, 28). Mais elle nous enseigne également que ce sont là de simples moyens mis à la dispositions de l'homme, qui peut en user pour le meilleur comme aussi, hélas! pour le pire. C'est pourquoi il Nous paraît indispensable aujourd'hui que des catholiques convaincus soient présents en grand nombre dans ce domaine en plein essor de l'activité humaine afin de l'orienter dans le sens voulu par le Créateur; c'est pourquoi il convient aussi que nombreux soient les enfants qui puissent trouver dans des écoles techniques catholiques de valeur une formation spécialisée et une éducation vraiment chrétienne qui leur permettront de constituer demain les élites professionnelles et morales dont le monde et l'Eglise ont tant besoin.

"Ces confidences de Notre sollicitude pastorale, Nous vous les faisons afin de vous témoigner Notre estime pour votre action conforme à l'Encyclique 'Divini illius Magistri' selon les développements qu'elle implique dans la société actuelle. Elles seront aussi pour vous un bon encouragement à travailler, comme vous l'avez fait dans le passé, à correspondre aux exigences de l'Eglise et aux désirs de son Chef en matière d'éducation. Dans cette assurance, Nous invoquons volontiers sur chacun de vous, Vénérables Frères et chers Fils, une large effusion de grâces, en gage desquelles Nous vous accordons de grand coeur Notre affectueuse Bénédiction Apostolique."

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Une discipline s'impose à tous les cardiaques

(Suite et fin)

par le Dr Adrien Plouffe

En voici la preuve: c'est l'histoire d'un médecin qui pratiquait à la campagne depuis quarante ans. Le plus beau type de ces médecins au service du malade à toutes les heures du jour et de la nuit. Jamais de repos, jamais de vacances. Un soir, il s'est affaissé sous les coups d'une thrombose coronaire. Il a dû passer plusieurs semaines, couché dans son living-room, car on n'osait pas, tellement il était faible, le conduire dans sa chambre au second étage. Il a été obligé d'abandonner sa pratique. Il ne voulait pas abdiquer. Ce chêne se croyait de taille à reprendre son travail, mais il a fini par entendre la voix du gros bon sens. Il n'a jamais accepté son sort avec le sourire aux lèvres, mais ses confrères, ses enfants et ses amis l'ont convaincu. Il se reposait et il était toujours sous la surveillance de son médecin. **Il a survécu ainsi huit ans à son attaque. Il est mort en 1954.**

En face, M. X a commis une imprudence quelques semaines après la même maladie et son coeur s'est arrêté. On ne joue pas avec un coeur malade et le moindre effort peut devenir regrettable pour soi et pour les nôtres.

Heureusement, vous dont le coeur est malade, vous êtes raisonnable et, n'ignorant pas la gravité de votre cas, vous avez baissé pavillon devant les arrêts rigoureux de la science. Vous vous êtes soumis de bonne grâce à ce régime de vie tranquille qui n'a rien d'affolant, mais vous avez choisi le moyen de vivre encore quelques années. Vous vous êtes résigné à votre sort et cette soumission ne manque pas de grandeur. Mais, je vous en prie, ne soyez jamais tenté de vous engager dans la voie de l'imprudence. Vous êtes encore jeune et vous pourriez parfois avoir le goût d'envoyer promener ces messieurs de la Faculté de Médecine! Soyez sage. Ne l'oubliez jamais, la mort vous a déjà frôlé de son aile. La moindre imprudence pourrait vous jouer un mauvais tour et vous n'auriez pas le temps de regretter un instant de rebellion.

Le médecin hygiéniste peut vous citer en exemple à tant d'autres qui ont une maladie de coeur et qui ne suivent pas leur régime. S'ils vont un tout petit peu mieux, ils s'imaginent qu'ils peuvent se lancer dans quelque prouesse; s'ils sortent vainqueurs de l'expérience, cela les enhardit, ils recommencent et ils s'écroulent sans vie.

Si vous avez choisi la bonne route de la vie tranquille, tant mieux pour vous et pour les vôtres, car, dans votre cas, cette route, c'est le chemin du roi qui conduit au salut, mais tenez bon. Continuez d'avoir l'intelligence de la santé, car c'est l'intelligence de la vie, d'une vie qui peut durer encore longtemps. Appuyez-vous sur les précautions d'usage, n'esquisez aucun geste qui peut fatiguer votre coeur et vous conserverez plusieurs années ce bien inappréciable et incomparable, la vie. Avec toutes ses inventions et toutes ses découvertes, avec tout le confort dont il s'entoure, l'homme n'a encore trouvé rien de plus désirable, rien de mieux que la vie! **Vivre, cela vaut bien quelques sacrifices!**

Adrien PLOUFFE.

La Semaine du Dimanche

La Semaine annuelle du Dimanche aura lieu du 31 janvier au 6 février. Le sujet en sera "la famille et le dimanche". On y exposera d'abord l'importance des familles dans la société, le rôle en particulier qu'elles ont joué aux origines du Canada français et la déchéance d'un certain nombre à notre époque sous l'influence de diverses causes. La deuxième partie sera consacrée au dimanche: quels bienfaits il apporte à la famille pourvu qu'il soit bien observé; en quoi consiste cette observance. Les exercices de piété accomplis, quelle détente, quels loisirs sont-ils permis?

L'éternel féminin

— Ma femme commence à m'inquiéter, déclare un homme à un de ses amis. Elle me dit que chaque nuit ou presque, elle rêve qu'elle est mariée à un millionnaire.

— Loin de te faire du mauvais sang, tu devrais plutôt te juger chanceux, rétorque l'autre. La mienne, c'est dans le jour qu'elle pense cela! . . .



Chow mein aux amandes grillées (6 portions)

- 6 c. à table de beurre
- 1 lb de poulet, de porc ou de boeuf non cuit, en cubes
- 1½ tasse d'oignon coupé en dés
- ¼ lb de champignons, tranchés
- 3 tasses de céleri coupé en dés
- ½ paquet de 12 onces de pois congelés
- 1½ tasse d'eau
- 2 cubes de bouillon de poulet
- 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- 1 boîte de 16 onces de fèves germées, égouttées
- ½ tasse d'amandes mondées, rôties
- 2 c. à table d'eau
- 3 c. à table de fécule de maïs
- 1 c. à table de sauce soya
- 1½ c. à thé de sucre

Sauter la viande dans le beurre, mais ne pas la brunir. Ajouter l'oignon, et les champignons et frire 5 minutes. Ajouter le céleri, les pois, l'eau, les cubes de bouillon, le sel et le poivre et cuire 10 minutes. Ajouter les fèves et les amandes. Combiner l'eau, le fécule de maïs, la sauce soya et le sucre. Mêler au mélange chaud et cuire 2 minutes jusqu'à épaississement.



Q. — J'ai quinze ans et un jeune étudiant que j'ai rencontré pendant les vacances de Noël m'écrit des lettres. J'aimerais bien y répondre, mais je crains qu'il montre mes lettres à ses amis et qu'ensemble ils rient de moi et me considèrent une "coureuse de garçons". Votre opinion, s'il vous plaît. Merci.

YEUX BRUNS.

R. — Vous avez sans doute une bonne maman qui vous a fait comprendre qu'il faut toujours être discrète dans ses écrits, et je vous félicite de votre hésitation. Vous me semblez sérieuse pour votre âge et je crois qu'avec la permission de vos parents, vous pouvez écrire des lettres amicales à ce jeune camarade. Si votre ami sait lui aussi rester dans la note de l'amitié, vous pouvez tous deux établir ainsi des relations fort intéressantes et utiles, car vous vous appliquerez sans doute à bien écrire. Faites lire vos lettres de temps à autre à votre mère. Elle sera heureuse de la confiance que vous lui témoignerez et saura vous donner des conseils à l'occasion. N'oubliez pas qu'elle aussi a eu quinze ans, qu'elle a dû avoir des amis et qu'elle comprend très bien sa grande fille. De plus, elle a acquis une expérience de la vie et cherchera, grâce à elle, à vous éviter les erreurs qu'elle peut avoir commises à votre âge. Cette correspondance ne doit naturellement pas nuire à vos études.

* * *

Q. — Nous sommes les parents d'adolescents de quinze, dix-sept et dix-huit ans. Nous avons un foyer très agréable et souvent nos jeunes invitent leurs amis pour des petites soirées. Quand ils reçoivent, nous sommes toujours à la maison et tous semblent s'amuser beaucoup et honnêtement. Nous leur permettons d'assister à des réunions du même genre chez leurs amis pourvu que les parents soient présents. Or, depuis quelque temps, mes soeurs nous critiquent beaucoup, disant que nous donnons trop de latitude à nos enfants. Croyez-vous que notre attitude envers eux est trop large? Merci. — FAISONS POUR BIEN FAIRE.

R. — Au contraire, je vous félicite de votre attitude envers vos jeunes et leurs amis et j'espère que de nombreux parents suivront votre exemple. Il est bon que les jeunes gens et les jeunes filles se rencontrent dans une famille sous la protection des parents. Vous faites bien d'interdire la fréquentation des salles de danse à vos enfants. Ils n'y apprendraient rien de bon et seraient exposés à faire de mauvaises rencontres. Trop de parents en refusant de recevoir les amis de leurs enfants les forcent à sortir. D'autres permettent aux amis de venir à la maison et profitent de l'occasion pour sortir, ce qui est tout aussi imprudent. Evidemment, quand un certain nombre de jeunes envahissent la maison, ce n'est pas reposant pour les parents, mais quel bonheur de les savoir là tout près s'amusant honnêtement. Continuez à agir comme vous le faites. Ceux qui vous critiquent n'ont peut-être pas l'esprit de famille et de générosité que vous avez. Quand vos enfants seront partis faire leur vie, ils auront de beaux souvenirs à transmettre aux leurs, et vous vous rappellerez avec nostalgie les gaies veillées d'autrefois.

* * *

Q. — Le mari d'une bonne amie se conduit très mal. Elle, par contre, fait tout pour le rendre heureux et il me semble que c'est injuste qu'elle ne sache pas qu'elle perd son temps. Croyez-vous que je devrais l'avertir de l'inconduite de cet homme infâme?

AMIE PEINEE.

R. — Si vous vous intéressez à cette épouse délaissée, si vous avez pour elle un peu d'amitié, la plus mauvaise action que vous pourriez commettre serait de la prévenir de l'infidélité de son mari. Si vous êtes absolument certaine que ce monsieur se conduit mal et s'il est un ami de votre mari, vous pouvez suggérer à celui-ci de lui parler, avec grande discrétion évidemment, ou encore demander à un ami plus âgé ou à un prêtre qui le connait de chercher à le ramener à ses devoirs. De grâce, ne donner aucune raison à votre amie de douter de la fidélité de son mari. Vous n'avez pas le droit de mettre le trouble dans ce ménage. Il est fort probable, vous savez, que si cet homme manque à ses devoirs d'époux, sa femme soit au courant et que pour le bien de la famille, elle souffre en silence. Imaginez son chagrin si elle apprenait que son secret est celui de "Polichinelle".

* * *

Q. — Pour une ordination qui aura lieu tôt au printemps, serait-il convenable de porter une robe de lainage avec une jaquette de fourrure? Merci, LISE.

R. — Cette toilette conviendrait très bien. Vous pourriez aussi porter une robe de soie unie, si la température le permet.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Presque toutes les mamans d'aujourd'hui ont à coeur de donner à leurs enfants une solide instruction et tiennent à constater des progrès sensibles dans leurs études. Toutefois, si les résultats obtenus ne sont pas toujours aussi satisfaisants qu'elles auraient souhaité et si le rapport mensuel laisse à désirer, elles sont portées à blâmer l'élève ou le professeur. Il est pourtant reconnu qu'une vue défectueuse est, dans bien des cas, l'un des facteurs qui nuisent au développement intellectuel de l'enfant et entravent son application à l'étude. Ne pensez-vous pas qu'une visite chez l'oculiste pourrait peut-être apporter une solution au problème?

✦ ❊ ✦

Pour donner à votre plancher en ciment un fini dur et à l'épreuve de l'eau, ajoutez une chopine de verre soluble "water glass" (se trouve chez le quincaillier) à quatre chopines d'eau. A l'aide d'un pinceau, appliquez ce mélange à votre plancher propre et sec et laissez sécher pendant 24 heures. Rincez à l'eau claire, laissez sécher et ajoutez une autre couche. Trois ou quatre couches donnent un meilleur résultat.

✦ ❊ ✦

Monsieur — Quel ennui, mon rasoir ne coupe plus!

Jacquot — Oh, si papa, il coupe très bien, je viens de m'en servir pour ouvrir la boîte de sardines.

✦ ❊ ✦

Parlez avec votre esprit, vous vous ferez peut-être des admirateurs; mais on ne se fait des amis qu'en parlant avec son coeur.

Marguerite Tachereau.

✦ ❊ ✦

Pour empêcher les champignons pluchés de noircir, il suffit de les faire tremper dans de l'eau dans laquelle on aura délayé une cuillerée de farine.

✦ ❊ ✦

Votre petite fille se sentira grandette si vous la faites un peu votre adjointe et lui confiez à l'épicerie, le soin de cueillir pour vous les objets inscrits sur la liste d'achat. Laissez-là alors faire elle-même les allées de l'épicerie, se diriger seule vers les divers étalages, utiliser son savoir-faire et son initiative pour vous prêter main-forte dans les achats de la semaine. Cela vous soulagera de bien des tracas et sera une belle expérience pour elle.

✦ ❊ ✦

Un monsieur disait à un de ses amis que, depuis des éternités, sa femme s'obstinait à se donner 29 ans.

La mienne est plus raisonnable, répondit monsieur D . . . J'ai fini par la décider à entrer dans la trentaine . . . Mais je n'ai jamais pu l'en faire sortir!

✦ ❊ ✦

Lorsqu'un accroc doit être réparé dans un rideau de fin tissus, le travail deviendra beaucoup plus facile si vous couvrez la déchirure avec un morceau de papier blanc et reprisez à la machine à coudre. Lavez ensuite pour dissoudre le papier.

✦ ❊ ✦

Deux inventeurs de Münich ont fait breveter un nouveau type de brosse à dents; le savon dentifrice est contenu dans le manche et il suffit d'une simple pression de la main pour l'étendre sur les soies.

✦ ❊ ✦

Ajoutez une demi-tasse de raisins à l'eau bouillante salée dans laquelle vous faites cuire les céréales pour le déjeuner. Servez chaud, avec un peu de sucre de canelle dessus.

✦ ❊ ✦

— Madame, que désirez-vous pour votre service?

— Garçon, vous m'avez vendu un gâteau hier?

— En effet, je me souviens.

— Eh bien! à la place du raisin de Corinthe, c'est une mouche que j'ai trouvée.

— Madame, apportez-moi la mouche et vous aurez le raisin.

LA NAISSANCE DES PRÉNOMS AU PAYS DE FRANCE

paraît cette semaine à la neuvième page

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 46—No 41

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher St-Boniface Par la poste: $1.00 franco 133-T.F

ON DEMANDE DAME responsable, d'âge moyen pour garder 2 enfants. Chambre, pension et salaire. Signalez: ALpine 3-1863. 41-500--2C.

2 PERSONNES D'AGE MOYEN aimeraient acheter maison: 4 ou 6 pièces à St-Boniface, Norwood, St-Vital ou Sacré-Coeur de Winnipeg, près église. Paieraient comptant. S'adresser à Boîte 481, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 40-481-41C.

ON DEMANDE DAME OU FILLE FIABLE pour travaux ménagers dans maison moderne. Chambre privée. 2 enfants. S'adresser à 256, rue Kitson, Norwood, ou signaler: CEdar 3-5090. 41-493-41C.

ON DEMANDE — Plus de dames pour solliciter des commandes pour chandails, jupes Tartan, cravates, chaussettes "Argyle", etc., marque SWEETHEART. Temps complet ou partiel. Catalogue 1960 disponible. Ecrire à Sweetheart Sales Ltd., Yarmouth, N.-E. 41-491-42C.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bureau WHitehall 2-7052
Résidence CHapel 7-9126
322, rue Donald, Winnipeg

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente de 1960 chez



Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.95 et plus
Une bouteille d'exquis parfum français GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Emmenez vos amis et votre famille.
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie
Profitez-en pour dîner chez Golden Drugs. Repas complet 69c

PERSONNEL

VIEUX, FAIBLE, EPUISE APRES 40? Les tablettes toniques Ostrex aident des milliers à rajeunir. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

Service Civil
(Fédéral)
OPERATEURS DE RADIO
$282.50 — $320

pour le Département du Transport, région des Services de l'Air de Winnipeg; certificat valide de 1ère ou 2e classe de compétence en radio est requis. Faites la demande immédiatement, à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1, Man. 60-W508

USTENSILES "WEAR - EVER" pour cuisson sans eau. Pour service, s'adresser à M. J. Pelletier, CEdar 3-5618. 39-479-41C.

EXCELLENTE OCCASION DE LOUER à St-Boniface, à prix raisonnable, local 30' x 30' idéal pour entreprises commerciales: bureau, magasin, etc. Grand terrain de stationnement. S'adresser à 238, avenue Cathedral, Winnipeg, ou signaler: JUstice 9-5494. 41-494-41C.

Elargissez vos connaissances par la correspondance. Augmentez votre collection. Obtenez 5 noms et adresses contre $0.50. Indiquez vos préférences. Service national, sérieux et discret. Adressez KEN-AMI ENR., Kénogami, P.Q.

A LOUER — St-Boniface, 536, rue Aulneau. Logis: 2 pièces et cuisine, 2e étage. Adultes de préférence. Signalez: CHapel 7-1379. 39-471-42C.

A LOUER — Rue Aulneau. Près collège et basilique. Logis: 4 pièces. Salle de bain privée. 1er étage. Libre: 1er février. Signalez: CEdar 3-5070 ou WHitehall 3-0094. 41-498-42C.

A LOUER — 38 milles est de Winnipeg. Grande route no 15. Ferme: bonne grande maison avec électricité et eau. Bonne grande étable avec puits. 20 acres en culture. Environ 100 acres en foin. S'adresser à R. Toupin, Ste-Rita, Man. 40-486-41C.

A VENDRE — St-Boniface, rue De la Morénie. Maison: 4 pièces. Bon état. Planchers: bois dur. Chauffage: huile. Belle location. Près écoles, magasins, autobus, etc. Pas d'agent. Signalez: CHapel 7-3116. 40-484-41C.

A VENDRE — Poteaux de cèdre et de sapin rouge: 18c chacun, sur location 28 milles à l'est de Ste-Anne, Man., sur route Trans-Canada. S'adresser à Boîte 489, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 40-489-43P.

A VENDRE — Windsor Park. Bungalow: 5 pièces. Chauffage: gaz. Taxes: $203. Hypothèque: 6%. Comptant requis: $3,000. Signalez: Fr. Foubert, WHitehall 3-3000 le soir et WHitehall 3-0581 le jour. 41-485-42P.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Chauffage: huile. Soubassement à la grandeur. Garage. Près école et église. Prix: $10,500 à termes. Appelez: propriétaire à CEdar 3-3353. 41-497-41C.

A VENDRE — Transcona. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Comptant requis: $2,500. Hypothèque NHA: 6%. Appelez: J. Smallwood, JUstice 2-0925, F. Foubert, WHitehall 3-3000, le soir, ou le bureau, WHitehall 3-0581. 41-496-43C.

A VENDRE — Ste-Elisabeth. Grande maison: 18' x 26'. 4 chambres à coucher au 2e. Cuisine avec armoires, et salon au 1er. 2 lots. Maison peut être déménagée. Signalez: CEdar 3-2935. 41-495-42C.

A VENDRE — Commerce d'épicerie: "Mondor's United Store". Situé au centre du village d'Ile-de-Chênes, en face de l'église. Offre avantageuse à personne intéressée. S'adresser à Mme M. Mondor, Ile-de-Chênes, Man. 41-492-43C.

A VENDRE — 40 milles au sud de Winnipeg. Ferme: 240 acres; 100 en guéret d'été, 40 en pâturage. Foin, bâtiments, eau en abondance. Terre haute: 14 pieds de pente. Toutes bâtisses en bon état. Electricité. Sur grande route. Téléphone. Ecole supérieure au village, à 2 milles. Bon pare-brise. Prix raisonnable. S'adresser à Paul Marcotte, St-Malo, Man. Téléphone: 315-1-3. 41-490-41C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi A VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

Supports Spencer
Corsets, gaines, soutiens-gorges, supports chirurgicaux pour hommes et femmes, faits sur mesure. S'adresser pour rendez-vous: Lillian Evans, 47, chemin Elm Park, St-Vital, CHapel 7-4507.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Davidson Monumental Co.
MONUMENTS — BORDURES
DESSUS DE FOSSE EN BETON
(réduction sur commandes d'hiver)
605, ave Harbison, Winnipeg
Téléphone.: LEnox 3-8418

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir, 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Prière du matin et messe dominicale en ondes à Winnipeg dès février

Chaque deuxième dimanche du mois, à partir du 14 février, le poste CBW radiodiffusera la grand-messe dominicale de 11 h. à 11 h. 59 et la prière du matin chaque jour durant la même semaine, de 9 h. 33 à 9. h. 45 du matin.

Une série d'émissions des cours catholiques du dimanche passera en ondes dix dimanches consécutifs, commençant le premier dimanche de mai.

La première messe sera radiodiffusée de l'église St-Ignace le dimanche 14 février; le 13 mars, de St-Nicolas (ukrainien); 10 avril, de St-Edouard; 8 mai, de St-Alphonse (East Kildonan); 12 juin, de Holy Ghost. Les curés de ces paroisses dirigeront la prière du matin durant la semaine, dans l'ordre susmentionné.

Au programme d'été pour la messe et la prière du matin figureront les paroisses suivantes: Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie (ukrainien), 10 juillet; St-Vital (Fort Garry), 14 août; cathédrale des SS. Vladimir et Olga (ukrainien), 11 septembre.

Pour les émissions d'automne et d'hiver, la messe sera radiodiffusée de Holy Cross (Norwood), Notre-Dame-des-Victoires, Sainte-Eucharistie (ukrainien), Immaculée Conception et autres paroisses du Grand-Winnipeg. Toutes ces émissions seront transmises en direct.

M. l'abbé U. Morand, vicaire à St-Vital, Fort Garry, sera en charge des émissions "Sunday School on the air" durant dix dimanches consécutifs, commençant le 1er mai, de 9 h. 15 à 9 h. 45 a.m. Les causeries à la prière du matin et aux cours du dimanche auront pour thème, la prière liturgique.

Ces émissions catholiques seront entendues sur les ondes, grâce aux directeurs locaux de Radio-Canada. Un comité aviseur religieux a été formé à l'automne 1959 et les périodes allouées aux émissions religieuses ont été réorganisées pour comprendre des programmes pour catholiques, juifs et grecs orthodoxes, proportionnellement à leur nombre au Manitoba.

ON SOLLICITE DES DEMANDES pour la position de Secrétaire-trésorier du district scolaire Lorette Centre, no 902. Sept classes réparties entre les grades un et huit. Entrée en fonction immédiate. Les demandes doivent être adressées à M. Roméo Manaigre, président de la Commission scolaire, Lorette, Man., et ne seront pas acceptées après le 30 janvier 1960. 41-499-41C.

A VENDRE
St-Boniface — Maison: 1½ étage. En bon état. 3 chambres en haut. Pourrait avoir une 4e au premier. Murs: plâtre. Bien décoré. Belle maison pour famille. Près autobus, école, etc. Comptant requis: $3,500. Balance comme loyer. S'adresser à l'agent exclusif: M. Jean-C. Campeau. Le jour à WHitehall 2-8248; le soir à GLobe 2-0714.
Confiez-nous la vente de votre maison:
CRABB & CO., LTD., fondé en 1923, 290, rue Garry, Winnipeg. 41-501-41C.

A VENDRE
St-Boniface — Près basilique et hôpital. Bungalow moderne: 6 pièces. 3 chambres à coucher. 2 ans. Lot: 50' x 135'. Garage. Montant substantiel comptant. Balance à termes.
Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Lot: 50' x 110'. Salle de récréation au soubassement. $4,000 comptant. Balance à termes.
St-Vital — Bungalow moderne: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Logis: 3 pièces au soubassement pour revenu. Taxes: $172.00. Lot: 50' x 120'. Montant substantiel requis. Balance à termes.
Rue La Vérendrye — Bungalow: 6 pièces. 3 chambres à coucher. 3 ans. Chauffage: huile. Taxes: $178.00. Garage double. $4,000 comptant. Balance à termes.
S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
39-472-41C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. 2 ou 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Chauffage: huile. $8,900 à termes.
St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Taxes basses. A termes.
St-Boniface — Bungalow: 3 pièces. Eau chaude et froide. Soubassement à la grandeur. Egouts rendus au soubassement. Chauffage: huile. Garage. Lot: 50'. $5,250.
Norwood — Près Holy Cross. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Garage. $11,500 à termes.
Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Possession immédiate. Comptant requis: $3,000.
N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
39-477-41C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE
St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison moderne: 4 pièces. Chauffage: huile. $10,600.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. $12,500.
St-Boniface — Rue Berry. Près hôpital. Maison: 7 pièces. $9,900.
St-Boniface — Près cathédrale. Maison: 4 pièces. $7,900.
Norwood — Maison moderne: 8 pièces. chauffage: huile. $13,900.
St-Boniface — Commerce d'épicerie et viande. Logis: 5 pièces. Bon chiffre d'affaires. $22,000.
Magasin général — Dans bon village canadien-français. 18 milles de Winnipeg. Gros chiffre d'affaires. $22,000.
Commerce d'épicerie et viande. — 18 milles de Winnipeg. $1,800, plus marchandises environ $2,500. Loyer: $30 pour commerce et logis moderne: 5 pièces.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
35-425-41C.

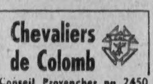
SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
10-972-T.F.

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 1-3023
Rés.: GLobe 2-3618

Propriétés immobilières de tout genre — maisons blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7236
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road, St-Vital

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Assemblée du 14 janvier

Lors de cette assemblée, le président du comité d'activités religieuses, frère R.-A.-L. Mercier, nous faisait remarquer qu'il était impossible pour le Conseil de réserver une date fixe en 1960 auprès de la Maison des Retraites. Il conseillait à ceux qui désiraient faire une retraite fermée de se joindre au groupe de la paroisse du Sacré-Coeur. Plusieurs membres présents donnèrent leurs noms pour cette retraite, fixée pour le 11 au 13 mars prochains. Avis aux autres intéressés, car il ne reste que quelques places disponibles. C'est dire que l'oeuvre des retraites fermées a fait d'énormes progrès depuis son début et que de plus en plus nos laïcs réalisent tout le bien que l'on peut en retirer. Demandez plutôt à quiconque a participé à ce pieux et vivifiant exercice dans le passé.

Le gros lot

Qui sera l'heureux gagnant de l'un de nos prix magnifiques, soit comme acheteur ou vendeur de l'un des billets de la grande loterie. Il faut se hâter, car dès le 15 février, jetons, billets non vendus et argents devront être remis à qui de droit. Après cela, le grand tirage.

Le parlement siégera

Oui, et au fédéral, à Ottawa, et au provincial, à Winnipeg. En ces deux cas, nos droits minoritaires sont en jeu. A Ottawa l'on promet de soumettre le Bill of Rights dont les clauses devront être examinées avec beaucoup de soin. A Winnipeg, la question, dormante jusqu'à la récente enquête sur l'éducation, la question des écoles dis-je, revient sur le tapis. Nous devons remercier la Providence qui a fait susciter des amis de notre cause dans le camp d'où nous ne pensions rien attendre. Il y aura forte opposition à nos justes revendications, cela va sans dire. Tout de même nous avons lieu d'espérer qu'un arrangement partiel est possible. Sous peu, la grande presse quotidienne montrera de quel bois elle se chauffe. Sous peu, les pressions exercées, sur elles et par elles deviendront évidentes. Notre dévoué chapelain nous mit au courant de certaines démarches importantes qui se faisaient au moment même où il nous expliquait la situation. Pour nous, disait-il, il ne reste plus qu'à prier le Saint-Esprit d'intervenir en éclairant les esprits indécis et souvent ignorants des faits. Prions donc et continuons notre oeuvre auprès de nos frères séparés.

Le club des 200

Provencher en est membre et à ce titre enverra comme représentant à l'assemblée annuelle, son Grand Chevalier, Josaphat Gauthier, accompagné de son épouse.

BISTOURI

Bourses décernées par les Chevaliers de Colomb

Les jeunes garçons qui ont besoin d'aide financière pour fréquenter un collège catholique dès leur 9e année sont invités à faire leur demande d'une bourse d'études au Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb.

Ces bourses, destinées aux élèves qui demeurent en dehors du Grand-Winnipeg, valent chacune $400. Ce montant sera versé au collège que fréquentera l'étudiant. Le nombre de ces bourses sera annoncé au mois de mai. L'an dernier on a offert dix bourses.

Le comité, formé de représentants des collèges de St-Boniface, St-Paul et St-Vladimir et de deux membres laïcs du Comité d'Education Catholique, décerne les bourses surtout en vue d'aider financièrement ceux qui en ont besoin, mais il tient aussi compte des aptitudes de l'étudiant.

Les candidats ou leurs parents n'ont qu'à faire la demande par écrit au président du Comité d'Education Catholique: M. W. R. De Graves, 500, édifice Power, Winnipeg 1, Manitoba. Ces demandes doivent être faites avant le 31 mars. Les parents recevront subséquemment des formules qu'ils devront compléter avec l'aide des professeurs et de leur curé.

Au Sacré-Coeur

La grande mission

La grande mission annoncée pour 1960 en vue de rendre les paroissiens meilleurs chrétiens et plus apôtres du Sacré-Coeur est au stage des préparations. Deux sociologues de l'Université Laval de Québec, MM. Fernand Dumont et J. Martin, passent présentement quelques jours dans la paroisse pour orienter ce travail préliminaire et renseigner les paroissiens sur la part irremplaçable qu'ils auront à jouer pour assurer le succès de cette mission en même temps que les résultats sérieux qui doivent normalement en découler.

Ecole

Les élèves de l'école du Sacré-Coeur vont bientôt entreprendre une grande campagne de vente de barres tablettes de chocolat au profit de l'école. La campagne durera dix jours. Si tout va comme prévu, les élèves amasseront $900 pour leur école.

Club du Sacré-Coeur

Le dimanche 24 janvier, l'équipe de hockey du Club du Sacré-Coeur rencontrera celle des prisonniers à Headingly. Dimanche dernier, nos joueurs remportèrent une victoire contre les Frères Oblats du noviciat de St-Norbert en comptant 6 buts contre 3.

Au local du Club, les activités se continuent à un rythme régulier et encourageant. Des améliorations substantielles sont à l'étude pour donner une atmosphère nouvelle à ce milieu de rencontre pour nos jeunes de langue française de Winnipeg et des environs.

Société St-Jean-Baptiste

Un nombre imposant de membres de la Société St-Jean-Baptiste se sont réunis dimanche dernier, le 17 janvier, pour l'assemblée mensuelle.

En plus des différentes questions à l'ordre du jour, c'était la journée des élections pour l'exécutif de 1960. Furent élus: M. Jacques Gagnon, président; M. Léopold Gareau, vice-président; M. Josaphat Gauthier, secrétaire; M. Roland Gauthier, trésorier. MM. Roland Roy, Albert Guay et Olivier Gagnon furent élus au Comité de Régie.



M. Joseph Jeannotte, membre de la Législature manitobaine, de Rupertsland, a secondé la réponse au discours du trône à Winnipeg, cette semaine.

Un péché de la route: le manque de civisme

Le manque de civisme est trop souvent le péché mignon du mauvais automobiliste. Celui qui ne respecte pas les règlements de la circulation est un danger pour la société, un meurtrier en puissance. Automobilistes, appliquez-vous à mieux conduire, n'exposez pas en vain votre vie, votre bien le plus précieux, ni celle des autres, selon le Comité provincial de sécurité routière (Prudentia). Au volant, soyez courtois. Faites preuve de civisme.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Papineau Hardware
1095, chemin Pembina, Fort Garry
Téléphone: GLobe 2-6536
Peinture, quincaillerie et accessoires électriques
Robert W. & René Papineau, propriétaires

PETITE NOTE

M. Albert Rhéaume et Mmes Paul Carignan et D. J. Mackey remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur père, M. J.-A. Rhéaume, décédé le 28 novembre dernier, soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathie, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

Décès

M. de la Giclais

M. Joseph-Alain-Magon de la Giclais est décédé à sa résidence, 1162, ave Grosvenor, Winnipeg, le mercredi 20 janvier à l'âge de 86 ans. Il était président honoraire de la Compagnie Foncière du Manitoba et vice-président de la compagnie Paris Canadian Investment.

M. de la Giclais est né à Tilques, Pas de Calais, France, et était le fils d'Arthur Magon de la Giclais et de Mathilde de Taffin de Tilques. Arrivé au Manitoba en 1895, il fut cultivateur à Fannystelle pendant quelques années avant de se lancer dans le monde des affaires à Winnipeg. En août 1914, il retourna en France rejoindre son régiment. M. de la Giclais était Chevalier de la Légion d'Honneur et fut décoré de la Croix de Guerre avec étoiles et reçut aussi la Croix de Guerre américaine.

Il était membre du Manitoba Club et du Nouveau Cercle de Paris, France.

Son épouse, née Roberta Talbot est décédée il y a quelques années. Lui survivent, deux filles, Mmes Jean du Vigier, (Françoise) de Paris et Charles B. Nourse (Yolande), de Winnipeg, chez qui il résidait; trois petits-enfants, Mme James Russel, Afrique du Sud, le Capitaine de corvette Alain du Vigier, Brest, France, Christian du Vigier, Algérie; et sept arrière-petits-enfants; deux soeurs, Mme la baronne Henry de la Rue du Can et Mme Henry Rime, de France.

Les prières auront lieu le vendredi 22 janvier à 8 h. au salon funéraire McGee, rue Donald, Winnipeg, et les funérailles à 11 h. samedi, à l'église St-Ignace.

Le 3e enfant princier naîtra d'ici 15 jours

LONDRES — La naissance du troisième enfant de la reine Elizabeth est attendue entre le 29 janvier et le 3 février, annonce un journal londonien.

Municipalité Rurale de Taché
Avis de soumissions

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, le 8 février 1960, pour l'approvisionnement de lubrifiant et de combustible pour la municipalité susmentionnée, pour l'année 1960.

Les soumissions devront faire mention du prix par gallon qui sera demandé pour les articles suivants délivrés dans la cour de la municipalité de Lorette, Man.

Combustible de diésel, antigel, essence, huile de graissage, graisse, combustible de chauffage.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse, ni aucune soumission.

E.-J. LAURIN,
secrétaire-trésorier,
M.R. de Taché.

Lorette, Manitoba,
le 15 janvier 1960.

MATADOR PIPE LINE COMPANY, LTD.

AVIS est donné par les présentes qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, lors de la prochaine session ou à celle qui suivra immédiatement, pour un projet de loi d'intérêt particulier incorporant une compagnie sous le nom de Matador Pipe Line Company, Ltd., pour construire et faire fonctionner des pipe-lines extra-provinciaux et / ou internationaux de transport d'huile et autres liquides hydrocarboniques et produits semblables dans le Manitoba au Canada, et hors du Canada, conformément aux dispositions du National Energy Board Act, Chapitre 46 des Statuts du Canada, 1959, et de toute autre loi générale du Parlement du Canada au sujet des pipe-lines.

Les demandeurs réclameront les autres pouvoirs et dispositions d'incorporation jugés nécessaires pour remplir les obligations de la Compagnie.

DATE à Calgary, ce 12e jour de janvier 1960.

CHAMBERS, MIGHT, SAUCIER, PEACOCK, JONES, BLACK & GAIN, conseillers juridiques des Demandeurs, Troisième plancher de l'Edifice Bentall, Calgary, Alberta.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto



ALEX TURK SPORTS PROMOTIONS
281, rue Donald Tél.: WHitehall 3-7307
WINNIPEG 1, MAN.
présenteront leur prochain programme de lutte à 8 h. 30 le mercredi 27 janvier 1960 à l'Arena de Winnipeg
COMBAT PRINCIPAL ("Texas Death Match"): Whipper Watson vs Don Leo Jonathan
Aucune limite de temps — Arbitre: Bronko Nagurski
COMBAT SEMI-FINAL: Hans Schmidt vs Thor Hagen
1 CHUTE OU TROIS QUARTS D'HEURE
COMBAT SPECIAL (Equipes de nains) Little Beaver, Bomber Burke VS Fuzzy Cupid, Irish Jackie
2 CHUTES SUR 3 OU 1 HEURE
COMBAT D'OUVERTURE: Roy McClarty vs Wild Bill Cole
1 CHUTE OU 1 DEMI-HEURE

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

A vendre
Des pommes de terres "Pontiac" qui se conserveront bien cet hiver
3 cents la livre
Récoltées avant les pluies d'automne
LIVRAISON PROMPTE
Signalez: CAstle 2-6377

N'ACHETEZ JAMAIS
un appareil électrique avant de voir les produits GENERAL ELECTRIC chez
FONTAINE & COMPAGNIE
165, avenue Provencher Téléphone: CHapel 7-1425
et vous ACHETEREZ TOUJOURS votre GENERAL ELECTRIC chez FONTAINE ET COMPAGNIE
165, avenue Provencher Téléphone: CHapel 7-1425

APPRENEZ À CONDUIRE
Téléphonez aujourd'hui — Commencez demain
L'école SHERMAN AUTO DRIVING
Vous offre des leçons sur les grandes routes et les rues de ville, et aussi de stationnement parallèle, sous la direction d'instructeurs expérimentés et qualifiés. Elle loue des automobiles pour le temps de l'examen officiel. Prix: $5.50, la leçon de 2 heures, dans une automobile à changement de vitesse automatique ou à double contrôle. Plusieurs années de service à Winnipeg et au Manitoba.
Signalez SUnset 3-7525

MARCOUX,
DUREAULT
et
BÉTOURNAY
AVOCATS
702 Edifice Great Western,
Winnipeg, Manitoba,
désirent annoncer à leurs clients et amis qu'ils ouvriront un bureau
à St-Pierre Jolys
commençant le 2 février 1960 et qu'ils s'y rendront tous les mardis de 10 h. a.m. à 4 h. p.m.



IN MEMORIAM



Salon Mortuaire
DESJARDINS
138, boulevard Dollard
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: CEdar 3-4949

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558